

Debiuty Akademickie

2

Pod redakcją naukową Moniki Płużyczki

Ewa Bogusławska

Identité du traducteur/interprète:
son autoévaluation,
son rôle et son statut
à l'ère de la mondialisation

Publikacja przygotowana pod kierunkiem prof. Małgorzaty Tryuk



Wydawnictwo Naukowe
Instytutu Komunikacji Specjalistycznej i Interkulturowej
Uniwersytet Warszawski

Debiuty Akademickie 1

Komitet redakcyjny

dr Monika Płużyczka (przewodnicząca)

mgr Anna Bonek, mgr Joanna Otocka, mgr Alicja Sztuk

Rada Naukowa

prof. Sambor Grucza (przewodniczący), prof. Silvia Bonacchi,

prof. Tomasz Czarnecki, prof. Adam Elbanowski, dr hab. Krzysztof Fordoński,

prof. Elżbieta Jamrozik, prof. Ludmiła Łucewicz, dr hab. Magdalena

Olpińska-Szkielko, prof. Małgorzata Semczuk-Jurska, dr hab. Małgorzata

Świdarska, dr hab. Paweł Szerszeń, prof. Anna Tylusińska-Kowalska, prof. Ewa

Wolnicz-Pawłowska, dr hab. Bernadetta Wójtowicz-Huber



Wydawnictwo Naukowe

Instytutu Komunikacji Specjalistycznej i Interkulturowej

Uniwersytet Warszawski

Warszawa 2016

Ewa Bogusławska

Identité du traducteur/interprète : son autoévaluation, son rôle et son statut à l'ère de la mondialisation



Wydawnictwo Naukowe
Instytutu Komunikacji Specjalistycznej i Interkulturowej
Uniwersytet Warszawski

Warszawa 2016

Komitet redakcyjny

dr Monika Płużyczka, mgr Anna Bonek,
mgr Joanna Otocka, mgr Alicja Sztuk

Skład i redakcja techniczna

mgr Anna Bonek, mgr Alicja Sztuk

Projekt okładki

BMA Studio

e-mail: biuro@bmastudio.pl

www.bmastudio.pl

Założyciele serii

Prof. Sambor Grucza i dr Monika Płużyczka

ISBN 978-83-64020-29-2

ISSN 2392-1781

Wydanie pierwsze

Redakcja nie ponosi odpowiedzialności za zawartość merytoryczną oraz stronę językową publikacji.



Publikacja *Identité du traducteur/interprète...* jest dostępna na licencji Creative Commons. Uznanie autorstwa-Użycie niekomercyjne-Bez utworów zależnych 3.0 Polska. Pewne prawa zastrzeżone na rzecz autora. Zezwala się na wykorzystanie publikacji zgodnie z licencją – pod warunkiem zachowania niniejszej informacji licencyjnej oraz wskazania autora jako właściciela praw do tekstu.

Treść licencji jest dostępna na stronie: <http://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/3.0/pl/>

Adres redakcji

Debiuty Akademickie

Institut Komunikacji Specjalistycznej i Interkulturowej

ul. Szturmowa 4, 02-678 Warszawa

tel. (+48 22) 55 34 253 / 248

e-mail: da.iksi@uw.edu.pl

www.da.iksi.uw.edu.pl

Pour ma grand-mère – Halina Nazarewicz

Table des matières

Introduction	7
1. Identité	8
1.1. Emergence de l'identité	8
1.2. Emergence de l'identité chez les traducteurs/interprètes	9
1.2.1. Différentes composantes déterminant l'identité des traducteurs/interprètes	13
1.2.1.1. Classe sociale	14
1.2.1.2. Formation	15
1.2.1.3. Sexe	18
1.2.1.4. Age	21
1.2.1.5. Champ d'interaction	22
1.2.1.6. Langues	27
1.2.1.7. Agence incorporée	28
1.3. Emergence de l'identité grâce aux traducteurs/interprètes	30
2. Autoévaluation	32
2.1. Capital économique	33
2.2. Capital symbolique	37
2.3. Capital social	41
2.4. Capital culturel	44
3. Rôle	48
3.1. Approche théorique	48
3.2. Approche empirique	50
4. Statut	55
4.1. Capital économique	55
4.2. Capital symbolique	57
4.3. Capital social	60
4.4. Capital culturel	61
5. Mondialisation	65
5.1. Mondialisation et ses répercussions sur le champ de la traduction/interprétation	67
5.1.1. Externalisation et délocalisation	68
5.1.2. Localisation	69
5.1.3. <i>Lingua franca</i>	70
5.1.4. <i>Cultura franca</i>	72
5.1.5. Réduction du temps et des coûts	73
5.1.6. Informatisation et outils de TAO	74
5.2. Identité des traducteurs/interprètes à l'ère de la mondialisation	77
5.2.1. Autoévaluation	77

5.2.2. Rôle.....	79
5.2.3. Statut.....	80
Conclusions	83
Résumé	85
Summary	87
Streszczenie	89
Bibliographie	91

Introduction

Depuis une dizaine d'années, l'identité des traducteurs/interprètes se place au cœur des recherches menées par les traductologues du monde entier. La traductologie s'est orientée vers l'identité des professionnels de traduction pour ensuite essayer de comprendre leurs choix stratégiques lors de la traduction/interprétation. En effet, la réponse réside dans chaque individu qui représente une multitude de caractéristiques et de valeurs qui lui sont propres. Pour cela, l'accent mis sur le traducteur/interprète en tant qu'être humain non seulement le démystifie peu à peu, mais aussi éclaire toute sa profession. En analysant l'identité du traducteur/interprète, nous la reconnaissons et la mettons en pleine lumière.

Cette récente mise en relief de la personne au lieu de ses ouvrages semble aller à contre-courant de la réalité moderne. En effet, la mondialisation débouche sur tout un éventail de nouveaux outils dont l'objectif est de soulager les traducteurs/interprètes et de rendre leur activité plus performante. Selon certains, l'arrivée de la technologie assombrit de nouveau l'image des traducteurs/interprètes qui se croient supplantés par la machine.

Dans notre mémoire, nous allons essayer d'esquisser le portrait commun du traducteur/interprète, tout en tenant compte de la complexité de chaque être humain. Pour cela, nous allons nous appuyer sur la classification de R.B.W. Anderson (2002) afin de distinguer les principaux facteurs qui forment l'identité des professionnels. Ensuite, il nous paraît intéressant de mettre sous la loupe trois composantes de l'identité, qui sont essentielles pour mener une analyse approfondie : l'autoévaluation, le rôle et le statut. D'ailleurs, les trois facteurs sont analysés séparément dans trois chapitres consécutifs.

Finalement, nous allons essayer de mettre l'identité des traducteurs/interprètes en perspective de la mondialisation en cours. Il nous semble important de vérifier à quel point les nouveaux outils et la technologie moderne affectent les professionnels de traduction. Pour cela, nous allons voir de plus près toutes les innovations dans ce secteur pour pouvoir ensuite évaluer dans ce sens les trois composantes, à savoir l'autoévaluation, le rôle et le statut. Nous espérons que cet ouvrage va attirer l'attention aussi bien des spécialistes dans le domaine que des non-professionnels sur l'évaluation et la redéfinition constantes auxquelles sont soumis les traducteurs/interprètes pour réussir leur carrière professionnelle.

1. Identité

L'homme cherche depuis toujours le contact avec d'autres représentants de son espèce. Il se peut que dans le passé ce comportement ait été motivé par l'instinct de survie, mais graduellement il a évolué en coexistence permanente stimulée par différents facteurs outre la survie. A l'heure actuelle, la population mondiale compte plus de 7 milliards d'habitants (cf. <http://www.prb.org>, consulté le 30.01.2014) et elle ne cesse d'augmenter. Toutefois, l'humanité ne forme pas une masse homogène. En effet, chaque homme joue plusieurs rôles dans la société, il a besoin de déterminer ses valeurs, de se placer parmi les autres, bref, de s'identifier. Dans ce chapitre, nous allons voir comment émerge l'identité chez les traducteurs/interprètes et pourquoi les traductologues modernes la mettent en avant dans leurs recherches. En outre, nous allons essayer de préciser les composantes nécessaires et bien adaptées au métier étant l'objet de ce mémoire, qui répondent à la question principale, à savoir « Qui - est elle/il ? ». Ensuite, nous allons voir de plus près comment l'activité des traducteurs/interprètes contribue à l'émergence de l'identité chez les « translated beings », en français : les êtres-traduits (terme anglais introduit avec succès par M. Cronin, 2006).

1.1. Emergence de l'identité

L'identité ne se réfère pas uniquement à un individu, mais se manifeste également au niveau supranational. Selon M. Cronin (2006 : 9), le monde témoigne l'émergence de l'identité lorsque les gens cherchent à établir des liens communs entre eux. Cependant, ils ne peuvent le faire que par le biais de la comparaison. Pour être capable de déterminer ce qui l'identifie, l'homme doit continuellement juxtaposer le contenu assimilé aux informations nouvelles et différentes de ce qui lui est bien connu (cf. M. Cronin, *ibidem* : 50). Grâce à cette constante opposition, il arrive à dresser l'ensemble de caractéristiques pour les nommer « les siennes ». Dès lors, une fois l'identité d'un individu fixée, il se manifeste le besoin d'appartenance à un groupe qui partage les mêmes valeurs, religion, langue, sexe, lieu de résidence, classe sociale et ainsi de suite. Cette liste n'est pas exhaustive. Cette tendance à se regrouper se traduit par l'émergence de nombreuses institutions nationales ou supranationales. Ainsi, l'Union européenne, l'ONU, mais également des organisations à caractère non-politique jouent un rôle crucial dans la représentation d'intérêts communs et dans la construction de la polyidentité, c'est-à-dire d'un ensemble de formes d'appartenance qui se caractérise par une grande complexité et qui s'oppose à des identités universelles dressées à base d'un seul critère (cf. R. Cohen dans M. Cronin, *ibidem* : 9). Il paraît intéressant de signaler l'importance de la polyidentité dans le cas des institutions supranationales chargées

de représenter différentes nations et d'en tirer une identité complexe à travers toutes les différences.

1.2. Emergence de l'identité chez les traducteurs/interprètes

On peut supposer que les traducteurs/interprètes créent leur identité de la même façon que chaque individu, notamment par le biais de la comparaison. Pourtant, dans le monde contemporain, les traducteurs/interprètes, et même les non-professionnels qui s'intéressent à une autre culture que leur « culture d'origine », peuvent être confrontés au problème d'instabilité des notions-clés pour la création de l'identité. En effet, le traducteur/interprète est imbibé par au moins deux cultures qui l'affectent dans ses décisions. S'il devait se poser une question importante du point de vue de l'autoreprésentation, il ferait certainement recours à la culture dans laquelle il a été élevé. Que se passe-t-il lorsque plusieurs cultures constituent un point de repère et leurs principes se contredisent ? C'est à ce moment-là que le traducteur/interprète remplit les critères d'un agent « entre les deux », ce qui le force à choisir entre les deux cultures pour prendre des décisions adaptées à la situation donnée (cf. M. Cronin 2006 : 47/ M. Tryuk 2012 : 51). En effet, les interprètes franchissent les frontières linguistiques et culturelles et leur façon d'agir est très souvent influencée par leur identité. En conséquence, les décisions des traducteurs/interprètes (mais dans ce cas-là, surtout des interprètes) ne restent pas sans écho parmi les observateurs qui les admirent ou les détestent. Etant l'objet d'une ambivalence permanente, les interprètes intriguent, fascinent ou répugnent (cf. M. Cronin 2002 : 53, 55) Dans le cas des interprètes dans l'administration coloniale, la communauté autochtone, donc celle d'où ils provenaient, leur attribuait un grand prestige alors que pour l'administration leur statut était plus équivoque : soit mis en question, soit glorifié (cf. R. Mopoho 2001 : 623).

L'émergence de l'identité chez les traducteurs/interprètes peut être considérée également de manière plus théorique. La traductologie est une discipline relativement récente. Les scientifiques y ont fait leurs premiers pas en puisant dans la linguistique comparative ou dans les travaux des critiques littéraires. C'est pourquoi tous les efforts des traductologues se sont concentrés sur la traduction en tant que produit. L'approche linguistique en traductologie a été développée par des analyses comparatives de l'original et de sa traduction ainsi que par la mise au point des théories sur l'équivalence (cf. M. Tryuk 2012 : 23). Aucun travail ne portait sur la personne qui exécutait la traduction/interprétation, sur ses décisions translato-logiques et sur les conséquences en résultant. Il a fallu attendre jusqu'aux années 90 du 20^e siècle pour que la traductologie s'oriente vers l'aspect cognitif, culturel, sociologique et historique. Selon A. Pym dans M. Tryuk (ibidem : 23, 25), il faut d'abord examiner la vie du traducteur/interprète pour ensuite pouvoir analyser ses textes. Dès lors, la traductologie a connu une grande réorientation où le contexte est toujours pris en considération et de grands principes, tels que l'invisibilité,

le caractère neutre, la loyauté et la fidélité du traducteur/interprète mis en cause. L'image du traducteur/interprète dépourvue du contexte, de l'identité et de tous les facteurs qui en font une personne et pas une machine linguistique, présente ce métier comme un idéal : la traduction en tant que produit idéal, fourni dans des conditions idéales et avec des interlocuteurs idéaux (cf. M. Tryuk, *ibidem* : 24). Et pourtant, l'idéal n'existe pas, ce que démontre la sociologie de la traduction, une discipline parue à la fin des années 90. Dans le chapitre consacré au rôle des traducteurs/interprètes, nous allons essayer de prouver plus précisément que leur tâche ne se cantonne pas seulement au décodage, au transfert et à l'encodage linguistique, mais ils jouent plusieurs rôles dictés par les conditions dans lesquelles ils doivent opérer. Cependant, il paraît essentiel de souligner, dans le chapitre consacré à l'identité, la position centrale des traducteurs/interprètes dans la communication interculturelle car elle conteste la réification de ceux-ci au profit de la mise en relief de leur identité ainsi que de leur souveraineté. La normalisation du métier en question, bien que bénéfique en général et importante du point de vue de la professionnalisation du marché et de la profession elle-même, a mené à la création des codes de bonne pratique ou des codes de déontologie constituant un texte sacré pour les traducteurs/interprètes. Ainsi, l'objectivité, la neutralité, l'impartialité et le désengagement constituent un exemple à suivre par ceux qui se croient dignes de se nommer traducteur/interprète (cf. M. Tryuk, *ibidem* : 18, 26, 36/ M. Cronin 2006). Néanmoins, selon S. Bahadır, les susdits principes ne font référence qu'à l'idéal inégalé et ils limitent les professionnels qui ne jouissent plus de la flexibilité cruciale pour pouvoir s'adapter à une nouvelle situation. Pourtant, de temps à autre, le contexte s'avère extrême et le traducteur/interprète doit avoir la légitimité d'agir différemment. S. Bahadır (2011 : 265) semble alors incriminer la normalisation du métier de traducteurs/interprètes qui est une source de nombreuses contraintes liées à la dépersonnalisation de ceux qui sont de chair et de sang comme l'écrit A. Pym (dans M. Tryuk 2012 : 25). En effet, l'invisibilité et l'impartialité ne paraissent qu'un mythe (cf. S. Bahadır 2011 : 266). L'interprète qui entre dans la situation de communication est physiquement visible et son audibilité reste indiscutable (cf. M. Cronin 2006 : 73). De plus, S. Bahadır met en avant une plus grande stabilité sociale due à un groupe créé grâce à la présence de la troisième personne, à savoir l'interprète. Ce dernier, en tant qu'expert chargé de la médiation entre les interlocuteurs, jouit d'un pouvoir qui le rend capable de consolider ou affaiblir des liens entre les autres participants de la conversation (cf. S. Bahadır 2011 : 266). Il en va de même avec un traducteur qui possède également un grand pouvoir, malgré son absence physique lors de la communication. Cependant, sa présence, et par conséquent sa puissance, se reflètent dans ses traductions. En effet, les textes traduits dépendent des choix stratégiques aussi étroitement que l'interprétation elle-même. La différence consiste en un décalage entre la décision prise, son application ainsi qu'en des conséquences qui, dans le second cas, sont immédiates (cf. M. Cronin 2006 : 78). Le pouvoir des traducteurs/interprètes se fait remarquer également grâce au tournant culturel,

une approche née dans les années 80 du 20^e siècle (cf. M. Cronin 2002 : 52). Celle-ci suppose que, tout d'abord, les interprètes, de même que les traducteurs, devraient être examinés à travers leurs caractéristiques sociales et situationnelles, telles que la classe sociale, la formation, le sexe, l'âge ou le champ d'interaction (politique, militaire, académique, religieux) (cf. R.B.W. Anderson 2002 : 214/ M. Cronin 2002 : 52-53). Cette approche culturelle ravive le mouvement féministe et les études du genre dans la traductologie. De nombreuses œuvres variées et représentant différentes idéologies sont traduites par les traductrices-féministes, et donc largement transformées, réinterprétées au point de s'écarter complètement de l'original. Le tournant culturel se croise avec, mais aussi complète, l'émergence de l'identité des traducteurs/interprètes. Ce ne sont plus des êtres fictifs, invisibles, toujours à la merci d'autrui. En réalité, leur activité va au-delà d'une simple prestation de service. En effet, les traducteurs/interprètes peuvent réaliser leurs propres objectifs et, le plus souvent, ils le font (cf. M. Tryuk 2012 : 31 ; M. Cronin 2006).

En conséquence, puisque la présence des traducteurs/interprètes est incontestable et non-négligeable aussi bien dans les études sur ce sujet que dans les situations de la vraie vie, il convient de faire le point sur le pouvoir des traducteurs/interprètes. Tout d'abord, leur puissance se traduit par la maîtrise des deux langues, et par conséquent, par le contrôle total de la situation dans laquelle ils se trouvent. Etant donné que les autres participants ne maîtrisent qu'une langue, il leur reste de faire confiance au traducteur/interprète. Par ailleurs, ce manque de contrôle engendre très souvent la méfiance à l'égard de ces derniers. En effet, leur position est floue parce qu'ils ont la possibilité de collaborer avec les deux côtés si bien qu'ils peuvent devenir des traîtres. La proximité découlant de la présence de l'interprète (présence physique), mais aussi du traducteur (par le biais de la traduction) est à la fois désirée et hantée (cf. M. Cronin 2006 : 114/ R.B.W. Anderson 2002 : 21/ M. Cronin 2002 : 55). Pourtant, cette perspective change si le statut des parties-prenantes diminue. De ce fait, pour la communauté ou pour ses représentants qui occupent une position peu élevée dans la hiérarchie du pouvoir, l'interprète semble très souvent être une bénédiction. R. Mopoho (2001 : 621) présente l'importance de l'interprète dans sa communauté indigène de façon suivante :

En tant que groupe, la communauté compte sur l'interprète pour veiller à ses intérêts et pour faire contrepoids le cas échéant à toute action néfaste des autorités. Bien que l'interprète ne soit qu'un agent auxiliaire de l'administration coloniale, il est l'Africain qui se rapproche le plus du centre du pouvoir.

La puissance des traducteurs/interprètes a la vie dure indépendamment du contexte colonial et elle se manifeste encore aujourd'hui, notamment lors des entretiens avec des demandeurs d'asile ou pendant un procès impliquant un étranger (cf. M. Cronin 2006/ S. Bahadır 2011/ M. Tryuk 2012). Le pouvoir du traducteur/interprète est bien visible dans ses choix aussi bien translato-logiques que relatifs à la conscience. M. Cronin avance une thèse basée

sur la fidélité à la résistance. Si un professionnel du métier ou des personnes avec lesquelles il s'identifie se trouvent dans une situation extrêmement précaire à cause de la hiérarchie abusive du pouvoir, l'interprète ou le traducteur peuvent se révolter et opter ainsi pour la fidélité à la résistance. Cette révolte consiste en l'interprétation infidèle au profit d'une autre fidélité, à savoir celle adoptée par la personne opprimée (cf. M. Cronin 2002 : 59). Il arrive également que, si le milieu d'interaction y est propice, le traducteur ou l'interprète peut s'abstenir de traduire/interpréter, les raisons étant liées à sa propre conscience. Malheureusement, dans certains cas, cette démarche est inacceptable, voire risquée pour le prestataire de service. C'est pourquoi les scandales de divulgation des documents confidentiels par les traducteurs/interprètes restent assez rares, mais ils font toujours la une dans les médias et constituent une grande manifestation des opinions des traducteurs/interprètes sur certains sujets. A titre d'exemple, M. Tryuk (2012 : 36) présente le personnage de Katherine Gun, interprète britannique, qui a dévoilé à la presse des informations secrètes à propos de la résolution de l'ONU sur l'invasion de l'Iraq, celle-ci étant en cours de préparation. Katherine Gun ne se sentait pas coupable donc nous pouvons constater qu'elle a agi conformément à sa conscience, à ce qu'elle considérait juste.

Le sentiment de ce qui est juste ou injuste paraît fortement influencé par la biographie des traducteurs/interprètes, ce que montre bien l'histoire de l'héroïne du film *L'Interprète* de Sydney Pollack, réalisé en 2005. Sylvia Broome (incarnée par Nicole Kidman), est interprète au siège de l'ONU qui entend par hasard une conversation dans sa langue maternelle : le *ku*. Les interlocuteurs parlent de l'assassinat du Président de la République de Matobo (pays fictif) planifié pour sa prochaine visite à New York. Sylvia Broome prévient immédiatement la police. En conséquence, Tobin Keller (incarné par Sean Penn), officier du Secret Service américain, arrive dans les locaux de l'ONU pour ouvrir une enquête. Du coup, c'est Sylvia Broome qui devient la première suspecte. Keller veut obtenir le plus d'informations possible sur elle et quand il apprend la complexité de son destin composé de plusieurs lieux de résidence, langues maîtrisées et sa double nationalité, il pose la question fondamentale : Qui est-elle ? (Who is she ?). En effet, Broome personnifie le caractère mystérieux de l'interprète dont l'ambivalence linguistique et culturelle cause une isolation (cf. M. Cronin 2006 : 116-118). La polyidentité de l'interprète en fait une personne imprévisible, guidée par l'un de nombreux aspects de sa vie qui prévaut, mais qui reste inconnu pour ses observateurs.

Enfin, la position des traducteurs/interprètes ne semble jamais neutre parce qu'ils prennent activement part à l'amélioration du contact établi entre les interlocuteurs (cf. S. Bahadır 2011 : 266). Leur rôle et leur autonomie dans la communication restent indiscutables. Sans leur présence, directe ou indirecte, il ne serait pas possible d'assurer la compréhension mutuelle entre les deux partenaires du dialogue. En tant que participant dans le processus de communication, l'interprète ou le traducteur jouit d'un grand contrôle

de la situation, mais il est également lui-même soumis au contrôle (cf. M. Tryuk 2012 : 19). En effet, les traducteurs/interprètes travaillent toujours pour une personne concrète, ils sont censés exécuter les commandes de leur employeur et ne peuvent s'écarter des objectifs définis par l'auteur de l'original. Etant donné une si grande complexité de leur tâche et l'opacité de leur position, l'appel de A. Pym (dans M. Tryuk *ibidem* : 23) d'examiner en premier lieu la vie des traducteurs/interprètes avant d'analyser leurs productions paraît tout-à-fait légitime. En conséquence, il semble impossible de voir de plus près le personnage du traducteur/interprète sans recourir à son identité qui pèse sur ses choix. Dans la suite de ce mémoire, nous allons préciser différents facteurs qui contribuent à la formation de l'identité des traducteurs/interprètes.

1.2.1. Différentes composantes déterminant l'identité des traducteurs/interprètes

Pour pouvoir dresser une liste des éléments-clés grâce auxquels la détermination de l'identité des traducteurs/interprètes est réalisable, nous avons pris comme modèle la liste proposée par R.B.W. Anderson (2002 : 214 ; cf. M. Cronin 2002 : 52-53). A l'origine, elle a été créée dans le but de faciliter l'analyse du rôle de l'interprète dans différentes situations. Selon R.B.W. Anderson, il faudrait prendre en considération cinq points principaux : la classe sociale, la formation, le sexe, l'âge ou le champ d'interaction (politique, militaire, académique, religieux etc.). Bien que l'énumération de R.B.W. Anderson comporte tout un éventail de composantes nécessaires pour établir le profil de l'interprète, il nous paraît déontique d'y ajouter deux autres critères, c'est-à-dire la langue et le terme *embodied agency*. Comme ce dernier a été introduit avec succès par M. Cronin (2006) en anglais, nous avons décidé de présenter l'original pour ensuite proposer sa traduction vers le français, à savoir l'agence incorporée. Quant au premier critère supplémentaire, les langues constituent l'outil principal des traducteurs/interprètes sans lequel la profession n'existerait pas. D'ailleurs, ce facteur est d'autant plus intéressant que le statut des langues n'est pas univoque. Par conséquent, il nous paraît important d'intégrer cet élément dans la classification proposée par R.B.W. Anderson (2002). Il en va de même avec le second critère, l'agence incorporée, qui influence les choix des interprètes et renvoie à leur propre capacité d'agir. L'agence incorporée dépend de chaque individu car elle se base sur le libre arbitre. Etant donné le caractère personnel de ce terme lié aux expériences et aux interactions sociales qui sont propres à chaque individu, l'incorporation de ce critère dans la classification nous semble tout-à-fait légitime.

De plus, même si le classement de R.B.W. Anderson (*ibidem.*) est destiné à caractériser l'interprète, les critères qu'il met en avant peuvent s'appliquer aussi à la description du traducteur. Dans le premier cas, le champ d'interaction est considéré comme le lieu où l'interprète et les autres participants du dialogue

se rendent pour mener une conversation dont le sujet serait influencé, sinon déterminé par la localisation des intervenants. A titre d'exemple, les interprètes arrêtés par l'armée américaine pendant l'invasion en Iraq de 2003, fournissaient leurs services dans une zone de conflit et les conditions de leur travail impliquaient les sujets relatifs à la guerre ou au militarisme (cf. M. Cronin 2006 : 112). Il ne faut pas oublier non plus que l'interprétation dégage tout un éventail de conséquences possibles et immédiates dont l'interprète est la source et la cible (cf. M. Cronin, *ibidem* : 78). Dans le second cas, le traducteur n'est pas physiquement présent là où se déroulent les événements importants. Par conséquent, le champ d'interaction pour la traduction pourrait se référer à la spécificité du texte traduit et le contexte dans lequel la traduction est utilisée.

Tout compte fait, la liste ci-dessous, basée sur la classification de R.B.W. Anderson et enrichie par deux critères supplémentaires, nécessiterait une complémentation adaptée à chaque individu. Pourtant, elle constitue un support pour présenter des notions de base cruciales pour la construction de l'identité.

1.2.1.1. Classe sociale

Le profil des traducteurs/interprètes varie énormément selon leur classe sociale. Bien sûr, dans les conditions extrêmement difficiles qui régnaient par exemple dans les camps de concentration nazis, la classe sociale d'autrefois ne valait rien. L'un des premiers « *Lagerdolmetscher* » à Auschwitz était le comte Władysław Baworowski. Toutefois, son origine noble lui a plutôt coûté la vie (cf. M. Tryuk 2012 : 69). En effet, les nombreuses tortures qu'il avait subies de la part des S.S. ou des autres détenus constituaient une conséquence horrible de sa noblesse, ridiculisée à chaque occasion dans ce monde dépourvu de toute norme. Au camp de concentration de Majdanek, le prince Krzysztof Radziwiłł exerçait cette même fonction (cf. M. Tryuk 2012 : 77).

Même si au début peu importants, certains traducteurs/interprètes arrivaient à établir une position forte dans la hiérarchie sociale du pouvoir. En effet, au 9^e siècle, Hunain ibn Ishâq, célèbre interprète de Bagdad, aurait reçu la rémunération pour ces services en or, équivalente à son poids (cf. J. Delisle et G. Lafond dans M. Tryuk, *ibidem* : 42). D'ailleurs, selon D. Simeoni (dans M. Tryuk, *ibidem*.), la perspective pour les traducteurs/interprètes peut s'avérer bipolaire. D'un côté, il y a la figure du traducteur/interprète-paria : complètement ostracisé, stigmatisé et invisible. Ce semble être le destin des milliers de traducteurs/interprètes fournissant leurs services pour les pays empêtrés dans un conflit, notamment de cinq mille Nisei, les Américains d'origine japonaise, qui ont été retenus par l'armée américaine en vue d'assurer la traduction/l'interprétation (cf. M. Tryuk, *ibidem*. 44). De l'autre côté, la société témoigne l'émergence des traducteurs/interprètes-prêtres qui dictent les principes et les valeurs à la société. Il est visible que la classe sociale octroyée

à ce genre des traducteurs/interprètes se traduit par leur entourage et leur pouvoir. En effet, ils deviennent les vecteurs de ce qui est prestigieux et qui change la réalité humaine. Il paraît alors tout-à-fait légitime de les comparer aux plus hauts fonctionnaires d'Etat (cf. M. Cronin 2006 : 79). Pour illustrer ce que cette position signifie dans le monde contemporain, M. Tryuk (2012 : 42) présente la position du traducteur/interprète dans des institutions internationales et supranationales. Par exemple, l'interprète de conférence employé par l'Organisation des Nations unies ou pour les institutions européennes personnifie la puissance et le prestige sans précédent dans ce métier.

Cette bipolarité de la profession se reflète également dans la classification proposée par M. Cronin (2002 : 55-56 ; 2006 : 101). Il distingue deux méthodes du recrutement des traducteurs/interprètes. Les deux systèmes remontent aux temps de la colonisation, mais ils restent toujours pertinents, surtout lors des conflits dans le monde entier. Le premier s'appelle hétéronyme et il consiste à recruter les interprètes locaux et leur enseigner la langue du colonisateur. En revanche, le second, nommé autonome, décrit le processus d'entraînement linguistique des colonisateurs qui, par la suite, deviennent interprètes. Il est alors visible que le statut de ces deux groupes ne peut pas être identique. En effet, R. Mopoho (2001 : 617) démontre que, dans l'administration coloniale en Afrique francophone, les grades réservés aux interprètes se multipliaient de la base jusqu'au sommet de la hiérarchie qui y avait été mise en place. Cela dit, au début de son parcours, l'interprète n'était qu'un stagiaire pour ensuite bénéficier de la promotion lui ouvrant la voie vers le poste des interprètes principaux hors-classe. A l'intérieur de chaque grade, il existait des divisions supplémentaires. Pourtant, la catégorie supérieure à toutes les autres n'était destinée qu'aux citoyens français. Seul le colonisateur pouvait accéder au plus haut rang, réservé aux élites. Là encore, la classe sociale octroyée à l'interprète égale au plus grand pouvoir et pour cela elle n'est accordée qu'aux privilégiés.

1.2.1.2. Formation

Il importe de signaler que la formation, bien qu'essentielle dans la construction de l'identité, n'est prise en compte dans les analyses que depuis quelques décennies. Or, le métier des traducteurs/interprètes est l'une des plus vieilles professions (cf. M. Tryuk 2012 : 159). En effet, l'homme avait toujours besoin d'un médiateur s'il se trouvait dans une situation où, à part sa langue maternelle, il fallait comprendre et parler une autre langue. A titre d'exemple, M. Tryuk (ibidem : 43) publie dans son ouvrage une photo présentant « le serviteur de deux maîtres », un bas-relief qui se trouve sur le tombeau du pharaon Horemheb (1319 av. J.-C. – 1292 av. J.-C.). Le serviteur personnifie l'interprète qui est toujours un intermédiaire neutre et objectif. La symbolique n'est plus pertinente, mais cette représentation des traducteurs/interprètes met en exergue leur omniprésence, qu'elle soit temporelle ou spatiale.

Autrefois, la seule capacité de connaître deux ou plusieurs langues suffisait pour assurer la traduction/interprétation. C'est grâce aux efforts des moines, des scientifiques et bien d'autres personnes anonymes que les nations connaissent aujourd'hui certains genres de la littérature ou, par exemple, les Chinois considèrent le Bouddhisme comme l'une des religions enracinées dans leur culture (cf. M. Cronin 2006 : 25). A l'époque, personne ne leur enseignait les techniques de traduction/interprétation. Il n'y avait aucune norme. Comme l'illustre M. Cronin (ibidem : 82-83) en donnant de nombreux exemples, les traducteurs/interprètes voyageaient beaucoup, résidaient dans des régions multiculturelles et, vu leur occupation principale, ont maîtrisé plusieurs langues pour ensuite incarner le rôle du traducteur/interprète. C'était le cas du prêtre catholique, Hugh McCaghwell, qui venait d'une famille irlandaise, connaissait bien le latin à cause de ses rapports avec le Saint-Siège et a appris l'espagnol lors de son séjour en Espagne. La maîtrise de trois langues lui a permis d'exécuter la tâche de la traduction. Cela dit, il ne suivait aucune norme de déontologie car elle n'existait pas encore. D'ailleurs, en Pologne, encore entre 1946 et 1948, pendant les procès de principaux criminels de guerre nazis du Troisième Reich devant la Cour Suprême Nationale polonaise, la traduction simultanée a été fournie par les personnes sans aucune formation dans le domaine en question. Contrairement aux interprètes à Nuremberg, les interprètes polonais représentaient d'autres professions telles que : avocat, procureur, magistrat ou enseignant de langues étrangères (cf. M. Tryuk 2012 : 97)

D'ailleurs, la régulation des normes, l'élaboration des codes de déontologie, la spécification intelligible du rôle, l'introduction des cours de traduction ou d'interprétation et beaucoup d'autres facteurs tels que la rémunération, l'accréditation, la présence des organisations professionnelles et les conditions de travail adéquates ne se sont stabilisées sur le marché que bien plus tard dans l'histoire de cette profession. D'ailleurs, leur évolution marque une étape vers la professionnalisation aussi bien du marché que du métier lui-même (cf. A. Abbot et J. Tseng dans T. Voinova 2012 : 4). En Pologne, il existe un bon nombre d'organisations professionnelles pour les traducteurs/interprètes dont la TEPIS (Polskie Towarzystwo Tłumaczy Przysięgłych i Specjalistycznych, fr. La Société polonaise des traducteurs assermentés et spécialisés), la STP (Stowarzyszenie Tłumaczy Polskich, fr. l'Association des Traducteurs et Interprètes polonais), la STL (Stowarzyszenie Tłumaczy Literatury, fr. l'Association des Traducteurs littéraires – trad. par E.B.), la STPJM (Stowarzyszenie Tłumaczy Polskiego Języka Migowego, fr. l'Association des Traducteurs de la langue des signes polonaise – trad. par E.B.), la STAW (Stowarzyszenie Tłumaczy Audiowizualnych, fr. l'Association des Traducteurs de l'audiovisuel – trad. par E.B.) qui, à leur tour, visent à élaborer de nombreux codes de bonne pratique et à sensibiliser les clients aux normes et aux principes les plus pertinents pour la profession. La TEPIS, par exemple, publie sur son site une liste de toutes les facultés offrant la formation dans l'interprétation ou la traduction (cf. <http://www.tepis.org.pl/index.php/uczelnie-kształcące-tłumaczy>, consulté le 17.02.2014). Il est alors visible que l'offre éducative en Pologne

paraît assez abondante, ce qui constitue l'un des pas vers la professionnalisation du métier. Pourtant, une telle situation n'est pas univoque partout. Il arrive que les besoins, momentanés ou récurrents, dépassent les moyens académiques ou que ces derniers ne soient pas bien ciblés pour combler la lacune dans le marché. C'est à ce moment-là qu'interviennent les non-professionnels choisis *ad hoc* pour assurer la compréhension mutuelle dans une situation de communication (cf. T. Voinova, *ibidem* : 10). T. Voinova, qui se charge d'examiner l'autoévaluation des interprètes en Israël, déplore la professionnalisation incomplète du marché où l'interprétation communautaire est fournie, en principe, par les non-professionnels bilingues, très souvent les membres du personnel, de la famille du patient ou les passants anonymes. En outre, il arrive fréquemment que les enfants bilingues (de milieux migratoires, par exemple) sont chargés d'assurer le service d'interprétation et cela dans des contextes compliqués à cause de la thématique et difficiles pour des raisons émotionnelles (cf. T. Voinova *ibidem* : 9/ M. Cronin 2006 : 57). Sans aucune préparation professionnelle et dans une position de non-objectivité, la tâche devient irréalisable.

Finalement, il convient d'examiner pourquoi la formation a un rôle important dans la construction de l'identité. Pour pouvoir le faire, nous nous appuyons sur un terme emprunté à la sociologie de la traduction, conçu par le sociologue français Pierre Bourdieu (2001), à savoir l'*habitus*. Le terme représente un ensemble de dispositions qui déterminent la façon dont l'homme se comporte et réagit s'il se trouve exposé à une certaine situation. Les dispositions sont intériorisées donc elles ne se manifestent pas seulement dans ce que l'homme dit, mais également dans sa manière de penser, percevoir, réagir, sentir et même bouger. De plus, bien que régulières, elles peuvent se développer et changer tout au long de la vie car les facteurs tels que l'expérience, des interactions nouvelles dans des milieux sociaux dynamiques et inconnus, les influencent et vérifient constamment. Elles reflètent les contextes sociaux propices à leur stabilisation. (cf. P. Bourdieu, *ibidem* : 24-25). Cela dit, si l'*habitus* opère dans tous les domaines de la vie humaine, il s'applique très bien à la vie professionnelle. En effet, dans la traductologie, les professionnels savent bien que les traducteurs/interprètes devraient jouer le rôle d'un serviteur invisible (cf. M. Tryuk 2012 : 24). C'est l'un des principes que les adeptes des études de traduction/interprétation acquièrent et intériorisent au fur et à mesure de leur formation. Les traducteurs/interprètes formés possèdent alors un *habitus* professionnel et un qui est plus généralisé. Pourtant, le traducteur/interprète fonctionne dans de multiples situations sociales qui bien souvent coïncident avec ses responsabilités professionnelles. Selon Sela Sheffy (dans T. Voinova 2012 : 5), l'*habitus* généralisé va au-delà de son équivalent spécialisé. Ce dernier ne fait que faciliter l'entrée et le fonctionnement dans un certain champ d'interaction. Quelle que soit la force de l'*habitus* professionnel, son rôle dans la construction des normes et des coutumes propres pour la profession paraît non-négligeable. L'ensemble de dispositions intériorisées dont dispose le traducteur/interprète peut constituer son principal point de repère dans

une situation où des actions rapides s'avèrent nécessaires. L'habitus professionnel, si fortement stabilisé, contribue à la dénomination de ce qui paraît éthique et ce qui ne l'est pas.

Contrairement aux traducteurs/interprètes formés, les non-professionnels ne possèdent pas d'habitus professionnel car ils n'avaient pas l'occasion de le créer. Souvent, ils se passent de normes et n'assimilent pas les comportements propres à la profession. Les dispositions professionnelles leur paraissent étrangères, voire artificielles parce que leur façon de traduire n'était jamais régulée de manière extérieure pour pouvoir ensuite s'intérioriser. C'est pourquoi les enfants-interprètes sont fréquemment dénommés les interprètes naturels. Il convient alors de constater que la formation joue un rôle essentiel dans la création de l'identité du traducteur/interprète. Après avoir suivi la formation en traduction/interprétation, le titulaire d'un diplôme ne jouit pas seulement d'un certificat, mais il distingue son rôle en tant que professionnel, il crée son autoreprésentation à travers ses propres expériences professionnelles qui déterminent les principes-clés de son métier (T. Voinova *ibidem*: 6).

1.2.1.3. Sexe

La figure du traducteur/interprète examinée à travers son sexe ne semble pas encore suffisamment ancrée dans la sociologie de la traduction. En effet, les chercheurs se focalisent plutôt sur l'analyse du sexe du traducteur dans le contexte du produit de son travail. Ils puisent dans les stratégies adoptées par les traducteurs/interprètes ou dans les approches, par exemple l'approche féministe, qui se caractérisent par une certaine idéologie guidant la traduction. Selon E. Gumul (2006 : 59), le politiquement correct force les milieux académiques à abandonner le sujet des différences entre les sexes, tout en encourageant la publication d'articles sur l'égalité entre les hommes et les femmes. Pourtant, E. Gumul souligne que la mise en relief des différences entre les sexes ne devrait pas impliquer leur valorisation.

De nombreuses études ont confirmé les différences cérébrales entre les hommes et les femmes. Par exemple, E. Gumul s'appuie sur la conclusion de Springer et Deutsch d'après lesquels les hommes se caractérisent par une latéralisation dans les régions responsables des fonctions verbales et spatiales, tandis que chez les femmes on observe une bilatéralisation de ces mêmes fonctions. Il en résulte que les femmes jouissent de meilleurs résultats dans les exercices linguistiques et les hommes devancent les femmes dans les tâches impliquant l'espace. Cette constatation est enrichie par de nouvelles études qui corroborent l'impact des hormones gonadiques sur le fonctionnement du cerveau (cf. E. Gumul, *ibidem* : 60).

Pourtant, les différences ne se cantonnent pas seulement à l'aspect biologique. Selon E. Mandal (dans E. Gumul, *ibidem* : 61), à cela s'ajoute aussi tout un éventail de facteurs socioculturels tels que le niveau de tolérance des stéréotypes sur les genres ou le niveau de diversification des rôles des genres

dans la société. Les divergences entre les hommes et les femmes au sein d'une culture donnée conduisent aux profils généralisés de ces deux groupes. Alors, les femmes intériorisent mieux les normes sociales qui règnent dans la communication linguistique ; elles utilisent souvent différentes formes de politesse, euphémismes, métaphores et expressions d'intensification. Leur langue est également beaucoup plus émotive que celle des hommes. En revanche, les hommes dépassent les femmes dans leur pensée abstraite, leur concentration sur la tâche exécutée, leur perception d'analogie ainsi que leur orientation spatiale. Ils tendent aussi à utiliser plus fréquemment le langage familier ou informel (cf. E. Gumul, *ibidem* : 61). Vu le caractère scientifique des données ci-dessus, il est possible de constater que les deux modèles de communication peuvent influencer de manière significative le travail des traducteurs/interprètes. En effet, leurs fonds biologiques et socioculturels modifient la traduction/interprétation.

D'ailleurs, il se peut que la conscience des différences linguistiques entre les hommes et les femmes ait mené à l'émergence de différentes approches dans plusieurs disciplines. Le féminisme dans la sociolinguistique en est un exemple. Les militants pour l'essor de cette discipline proclament que le monde est structuré selon le système patriarcal et la langue est androcentrique (cf. W. Osadnik, 2006 : 92). En conséquence, les écrivaines féministes sont considérées par Duras (W. Osadnik *ibidem*.) comme des traductrices. En effet, elles traduisent le langage masculin vers le langage féminin. Ce changement des codes linguistiques débouche aussi sur des initiatives momentanées qui glissent ensuite dans la langue standard et y persistent. C'était le cas, par exemple, du mot « flight attendant » (hôtesse/hôte de l'air) qui a remplacé « steward/stewardess ». Il s'ensuit alors que dans chaque langue, le monde masculin et féminin représente de grandes asymétries (cf. W. Osadnik, *ibidem*).

Ces asymétries étaient longtemps présentes dans d'autres domaines de la vie où les femmes se trouvaient marginalisées et donc peu nombreuses. En s'appuyant sur la profession d'écrivain, A. Bednarczyk (2006 : 35) présente la vie professionnelle en tant que vecteur d'inégalité entre les hommes et les femmes. En effet, pendant des siècles entiers, les hommes représentaient la vaste majorité dans ce métier. De plus, la position d'une femme qui se réalisait en tant qu'écrivain provoquait la surprise, voire la méfiance. C'est pourquoi les femmes écrivaient soit sans aucune aspiration à faire publier leurs œuvres, soit sous un pseudonyme masculin, par exemple celui de George Sand. Il paraît intéressant de voir que le métier des traductrices/interprètes aurait pu fonctionner de la même manière. Soit les traductrices auraient pu être perçues parallèlement aux femmes-écrivains, soit les femmes-interprètes auraient pu exercer leurs fonctions de la position inférieure à celle octroyée aux hommes dans le monde dominé par le système patriarcal. A. Bednarczyk (*ibidem* : 37) renchérit que les traductions des femmes, en général gratuites et exercées pour le développement personnel, étaient perçues par la société comme un travail complémentaire de luxe, la réalisation de leurs propres velléités. Autrefois, les femmes elles-mêmes dépréciaient leurs efforts au profit des créations de leurs

maris, fils, frères et ainsi de suite. Elles préféreraient occuper la place d'une muse ou une amie d'un génie sublime (cf. A. Bednarczyk *ibidem* : 38). Leur comportement semble confirmer la théorie de P. Bourdieu (1998 : 53-64) sur la domination masculine encouragée aussi bien par les hommes, étant dominants, que par les femmes, agissant en tant que personnes dominées. P. Bourdieu renchérit que la domination masculine est si bien ancrée dans les pratiques sociales et dans l'inconscient social que les individus ne s'en rendent plus compte. Elle s'est fixée solidement dans la société au point qu'il semble difficile de la contester. Pour cela, P. Bourdieu (1998) évoque le terme « violence symbolique » qui englobe toutes les pratiques de la vie sociale transmettant de manière discrète, subtile et éloquente la dominance masculine. Toutefois, dans ses études sur le marché éditorial spécialisé dans la littérature féminine/féministe et sur les traductrices y travaillant, M. Wolf (2006 : 137) accentue le refus des traductrices à consolider la prépondérance masculine dans la société. Malgré cela, certaines d'entre elles, déplorent que les éditeurs privilégient des traductions dites belles et invisibles. Autrement dit, le paradigme des « belles-infidèles » semble y avoir gagné du terrain. La présence de la traductrice dans le texte est effacée de sorte que son produit devient transparent et facile à lire (cf. M. Wolf, *ibidem* : 133).

En outre, la figure de la traductrice/interprète fait débat également au sein d'une grande institution supranationale, à savoir l'Union européenne. Dans le rapport commandé par la Commission européenne (cf. *The Status of the Translation Profession in the European Union*, dénommé ci-après « *The Status...* » : 85), figurent de nombreux exemples portant sur la féminisation du métier. La moyenne de tous les résultats cités dans le rapport égale à plus de 70 % des traductrices/interprètes et elle est toujours en nette progression. Selon les auteurs du document, une telle prédominance des femmes résulte de la flexibilité que la profession leur procure. Étant donné que le travail indépendant ou à temps partiel va bien avec la traduction/interprétation, les femmes peuvent à la fois poursuivre leur carrière professionnelle et s'occuper des enfants. Néanmoins, la présence dominante des femmes influence de manière négative la professionnalisation du métier jugée comme incomplète. Ceci s'explique notamment par la soi-disant incapacité des femmes d'assumer le pouvoir et le contrôle requis pour monter en hiérarchie professionnelle. Et pourtant, certaines études décrivent cette hypothèse en soulignant l'indépendance des femmes et leur forte identification avec les idéologies auxquelles elles sont loyales (*ibidem* : 86). C'est notamment le cas des traductrices de la littérature féminine et féministe dont parle M. Wolf (2006). Il en découle alors qu'il n'existe pas une position claire à propos de la féminisation du métier et le statut de la profession. Il semble que les auteurs du rapport (cf. « *The Status* » ... : 87) ne trouvent pas le pouvoir et le contrôle opérationnels dans une relation entre la féminisation du métier et son image en tant que profession complètement autonome.

Finalement, le fait de ne pas prendre en considération le sexe pendant l'analyse de la figure du traducteur/interprète semble complètement illégitime.

Les différences entre les hommes et les femmes ne se manifestent pas seulement dans leur anatomie et le fonctionnement de leurs organismes. Les divergences, bien que de nos jours les tendances s'orientent vers le nivellement de tout écart entre les deux sexes, sont le plus souvent marquées dans la société et la culture. Il en résulte que les hommes peuvent donner une autre traduction/interprétation, avec des points d'importance répartis différemment que dans les productions fournies par les femmes. Cela n'implique pour autant aucune valorisation. En outre, le sexe, dans certains milieux, influence la manière dont le traducteur/interprète peut être perçu. Comme (2006) l'a démontré A. Bednarczyk, les femmes étaient pour longtemps traitées comme une inspiration plutôt qu'une source de créativité. Nous estimons que cette perspective pèse encore sur la position des femmes dans le milieu professionnel où leurs compétences sont constamment mises en cause par les hauts représentants du sexe opposé. Même dans le rapport pour la Commission européenne, la présence des femmes dans le monde traductologique semble être justifiée de la manière fort préconçue : la traduction/interprétation laisse du temps pour la famille. Par conséquent, la théorie de la violence symbolique persiste toujours et son éradication nécessiterait un réexamen des institutions clés pour la construction et la stabilisation des pratiques sociales (cf. P. Bourdieu 1998 : 53-64). C'est alors aux politiciens, aux scientifiques et aux militants pour l'égalité des femmes d'orienter la présente situation, qui depuis un certain temps s'améliore, sur la voie des mêmes droits et du même prestige dont jouissent les hommes.

1.2.1.4. Age

Faute de travaux consacrés à l'impact de l'âge sur la figure du traducteur/interprète, la problématique présentée ci-dessous ne devrait constituer qu'une invitation à une analyse plus approfondie du problème.

L'âge est, à juste titre, l'un des facteurs qui modèlent la façon dont le traducteur/interprète exerce son travail. En effet, la profession ne représente aucune limite d'âge et elle peut être pratiquée tant que les capacités y pertinentes le rendent possible. C'est pourquoi un bon nombre d'articles portent sur l'interprétation fournie par les enfants, ce qui constitue une source d'un débat sur l'éthique et le manque de politique cohérente sur le service de traduction/interprétation. Il s'agit très souvent du milieu migratoire où l'on observe le manque de traducteur/interprète professionnel. En conséquence, les immigrés sont forcés à recourir à leurs enfants qui, grâce à la scolarisation dans le pays d'accueil, connaissent déjà la langue étrangère (cf. T. Voinova 2012 : 9). Or, ce manque de critères d'âge engendre une grande diversification des profils des traducteurs/interprètes. En effet, avec l'âge, chaque personne gagne de l'expérience et forme, à travers les interactions sociales, son habitus. Par conséquent, plus le traducteur/interprète avance en âge, plus son comportement est réglé par la société et la culture dans lesquelles il opère, et plus

il tend à changer suite à de nouvelles expériences. De plus, l'âge influence l'agence incorporée qui est fortement déterminée par les relations socioculturelles, nouées par le traducteur/interprète au cours de sa vie.

Le critère d'âge a certainement, entre autres, jeté la lumière sur l'histoire de Svetlana Geier (1923-2010) qui, adolescente, travaillait comme interprète et qui, par la suite, est devenue traductrice littéraire. A la fin de sa vie, elle a traduit vers l'allemand cinq grands ouvrages de Fedor Dostoïevski et bien d'autres œuvres des auteurs russes. Geier prend part au documentaire lui consacré qui a été réalisé en 2009 par Vadim Jendreyko, réalisateur germano-suisse (cf. <http://www.5elephants-lefilm.com>, consulté le 22.04.2014). Le film présente le portrait émouvant de la traductrice en retraçant son destin dès son adolescence en Ukraine. L'histoire de Geier démontre que l'âge joue un rôle particulièrement important dans sa vie. En effet, il se peut que le jeune âge de l'interprète ait déterminé la décision des autorités allemandes de lui allouer une bourse de la Fondation Humboldt parce qu'elle avait été considérée talentueuse et apte à se germaniser. Il paraît aussi intéressant de voir qu'elle a commencé à traduire les cinq œuvres de Dostoïevski déjà à l'âge avancé. Nous pouvons alors proposer une hypothèse que la maîtrise parfaite de l'allemand, le diplôme de formation supérieure, la connaissance de toutes les nuances linguistiques et une conscience de soi-même que Geier a acquis tout au long de sa vie l'ont menée à la traduction littéraire.

En conséquence, l'âge influence certainement les choix et les décisions non seulement des traducteurs/interprètes, mais de tous les êtres-humains. Pourtant, comme la profession du traducteur/interprète peut être pratiquée à n'importe quel âge, ce critère définit son parcours professionnel et le guide dans la construction de lui-même. Cette construction se reflète ensuite dans ses choix momentanés au travail ainsi que dans des décisions prises lors de sa carrière. Il ne faut cependant pas oublier que les réflexions présentées dans ce sous-chapitre accentuent seulement la problématique et servent d'un point de départ pour des analyses plus détaillées.

1.2.1.5. Champ d'interaction

Le traducteur/ interprète est défini non seulement par les caractéristiques internes, acquises et intériorisées, telles que l'âge, le sexe ou les langues, mais aussi par celles provenant de l'extérieur. A part la formation ou la culture d'origine, le champ d'interaction constitue un facteur extérieur important dans la construction de l'identité. En effet, à cause d'une grande diversité du contexte de la traduction/interprétation, les professionnels doivent se rendre à différents lieux de travail. Ainsi, les interprètes peuvent être demandés d'assurer leur service dans l'une des institutions européennes, mais aussi dans des abattoirs, des prisons ou sur les champs de bataille. Ils sont alors physiquement présents et voient tout ce qui les entoure de leurs propres yeux. Les traducteurs, en revanche, ont pour mission de traduire des textes qui seront ensuite utilisés

dans des contextes variés : les tribunaux, les camps de réfugiés ou dans une grande raffinerie de pétrole.

En conséquence, R.B.W. Anderson (2002/ cf. M. Cronin 2002) intègre dans sa classification le facteur de champ d'interaction parce que cela lui permet d'examiner de façon globale le rôle du traducteur/interprète. Le foisonnement des contextes de traduction/interprétation empêche de les analyser tous alors nous avons décidé de voir de plus près deux champs d'interaction opposés : militaire et institutionnel. Ce choix est dicté par le caractère dissemblable de ces deux contextes, ce qui met en valeur la diversité des sujets auxquels les traducteurs/interprètes doivent faire face.

Cela dit, pour décrire le champ militaire, M. Cronin (2006 : 112) s'appuie sur l'exemple de l'invasion de l'Iraq par les forces de la coalition en 2003. Selon lui, le cas de cette opération militaire met en relief la vulnérabilité des traducteurs/interprètes en tant qu'« agents incorporés » et leur grande dépendance du contexte d'un énoncé/texte. D'ailleurs, il suffit de regarder les chiffres pour en avoir une confirmation. En effet, comme l'écrit Domenico Maceri (dans M. Cronin, *ibidem*), parmi les employés contractés par les agences privées pour le département américain de la main-d'œuvre, les décès des interprètes représentaient 40 % de plus de 300 constatations de décès reportées par les agences placées en Iraq. En revanche, Linda Fitchett (dans M. Tryuk 2012 : 151) dénombre 360 interprètes tués jusqu'en 2010. Il en découle que les traducteurs/interprètes se trouvent parmi les figures les plus vulnérables au temps de guerre. Ceci n'est pas dû seulement au fait qu'ils ne sont pas armés, mais que leur position reste fort ambivalente (cf. M. Cronin 2006 : 112). En effet, les départements militaires recrutent, au mieux, tant d'interprètes et de traducteurs autonomes qu'ils peuvent. Pourtant, étant donné une si grande demande de professionnels linguistiques sur place, ils doivent aussi recourir aux traducteurs/interprètes locaux (cf. M. Tryuk 2012 : 146). Ces derniers, en revanche, provoquent la méfiance aussi bien de la part de l'armée étrangère que de la population autochtone. Pour leur employeur, les traducteurs/interprètes sont toujours suspects car ils peuvent s'avérer des espions. D'ailleurs, comme le démontre le commandant polonais de la base en Iraq, la trahison des traducteurs/interprètes locaux leur est arrivée plusieurs fois (cf. M. Tryuk, *ibidem* : 152). Par contre, les autochtones stigmatisent souvent leurs compatriotes à cause de la collaboration avec l'ennemi. Spetalnick évoque même le prix fixé à Bagdad pour la tête d'un interprète équivalent à 5 000 \$ (dans M. Cronin 2006 : 112).

Une autre raison pour laquelle le métier du traducteur/interprète au temps de guerre est très risqué découle de la stratégie que les puissances utilisent sur le champ de bataille. A l'heure de la société de l'information, tout ce que l'on peut savoir sur l'ennemi constitue une arme sans-précédent qui rapproche l'un des participants du conflit de la victoire. En conséquence, en tant que fournisseurs d'information et médiateurs linguistiques, les traducteurs/interprètes jouent un rôle crucial dans le conflit et sont immédiatement exposés aux conséquences de leurs actions qui paraissent décisives tant pour eux que pour

leurs familles (cf. M. Cronin *ibidem* : 113/ M. Tryuk 2012 : 150). Même si autrefois les traducteurs/interprètes militaires avaient été armés, donc à leur identité de professionnel des langues s'ajoutait aussi l'identité de soldat, de nos jours ils ne possèdent que la parole pour se défendre (cf. M. Tryuk, *ibidem* : 151). Cette capacité de communication en fait des outils indispensables pour les pays belligérants (cf. M. Cronin 2006 : 113). Par conséquent, ils sont non seulement placés au centre du conflit, mais ils doivent aussi y efficacement fonctionner. Ils constituent un outil de la guerre et c'est ainsi qu'ils sont traités après la fin du conflit. Les employeurs n'ont plus besoin de leurs services donc ils les abandonnent, en les laissant à la merci du peuple autochtone impitoyable pour les traîtres (cf. M. Cronin, *ibidem* : 113, 115). Dans le cas du retrait des armées du territoire irakien, chaque pays y impliqué a entrepris des actions conformes à ses propres procédures. De ce fait, le Danemark a octroyé à ses traducteurs/interprètes le statut des réfugiés politiques, l'Espagne les a délaissés et la Pologne a accueilli 25 traducteurs/interprètes, qui ont reçu le statut des réfugiés et 12 000 PLN d'aide, sans pour autant leur garantir le travail (cf. M. Tryuk 2012 : 153). La période de grands interprètes militaires qui, après la guerre, deviennent professeurs universitaires de l'interprétation ou théoriciens éminents de la traductologie semble révolue (cf. M. Tryuk *ibidem* : 147).

Face à ces défis, la Faculté de traduction et d'interprétation de l'Université de Genève a lancé en 2006 le projet visant à développer une plate-forme de formation à distance pour les interprètes dans des zones de conflit. La mission de l'initiative dénommée « InZone » est répartie en trois piliers principaux : la documentation, l'entraînement et la construction de la communauté. Le premier consiste à créer une base des publications, des documents, des matériaux audiovisuels liés à l'interprétation dans les zones de conflits. Le deuxième s'appuie sur la plate-forme « Virtual Institute » comme moyen de formation à distance. Par ce biais, l'université offre des modules pédagogiques sur l'éthique, le développement des compétences en interprétation consécutive et simultanée ainsi qu'en sécurité élémentaire. La liste des modules s'accroît au fil du temps grâce à la collaboration de la Faculté avec de nombreuses organisations humanitaires. Le troisième pilier se base également sur « Virtual Institute » qui sert d'un lieu des rencontres pour les interprètes du monde entier. La plate-forme devient à la fois un vecteur de nouvelles expériences et un endroit de rassemblement et de solidarité avec des interprètes souvent isolés sur le champ de bataille (cf. <http://inzone.fti.unige.ch/index.php?module=content&type=user&func=view&pid=17>, consulté le 15.05.2014).

Les conditions extrêmement difficiles dans lesquelles les traducteurs/interprètes doivent opérer, les forcent à rejeter toute objectivité. Etant donné la multitude d'exigences à caractère non-linguistique qu'ils sont demandés de remplir, les traducteurs/interprètes incarnent plusieurs rôles, par exemple celui de soldat, de bourreau, de fonctionnaire d'Etat, d'examineur et ainsi de suite (cf. M. Tryuk, *ibidem* : 154-158). Il paraît donc impossible qu'ils soient neutres dans leurs choix et leur comportement. Comme le souligne Stahuljak (dans M. Tryuk *ibidem* : 149), le traducteur/interprète ne devrait jamais

rester impartial car, autrement, il déformerait le sens même de la guerre en tant qu'événement. En effet, personne n'est capable de la saisir et de l'appréhender, et pour cela elle ne laisse pas de place à la traduction impartiale et neutre. Dans ce cas-là, la seule solution pour les traducteurs/interprètes est de refuser d'appliquer le principe de la neutralité et de l'objectivité qui, sinon, se situe dans plusieurs codes de bonne pratique pertinents. Il convient de remarquer que certaines universités comme l'Université de Genève suivent de près les problèmes des traducteurs/interprètes. En réponse aux ambiguïtés éthiques du rôle des professionnels aux temps de crise, toute initiative de formation des traducteurs/interprètes paraît une bénédiction tant pour ces derniers que pour toute la communauté concernée.

Le second champ d'interaction que nous avons décidé d'examiner invoque le cadre hautement institutionnalisé de l'Union européenne. En effet, depuis les années 1950, cette organisation suit de près les tendances de la mondialisation et le processus de la « pan-européanisation » qui influencent non seulement la législation, mais aussi la politique des langues (cf. K. Gibová 2009 : 145). L'un des principes et, en même temps, l'une des politiques-phares de l'UE est le multilinguisme. Selon le document officiel, le Règlement n° 1/58 du Conseil, mis en vigueur sous l'égide de la Communauté économique européenne, toutes les langues des Etats membres sont égales (ibidem.). Cette égalité statutaire a pour but d'assurer la même position de tous les Etats membres ainsi que de préserver et de respecter l'identité et la culture nationale de chaque membre de l'UE, comme le met en avant Nordland (dans K. Gibová, ibidem : 146). Le statut égal des langues n'est pas, pour autant, réel, ce que démontre un tableau élaboré par K. Gibová. Les chiffres y présentés font preuve de la prédominance des documents préparés, en premier lieu, à la version anglaise (45,5 % en 1997, 62 % en 2004 et 72 % en 2006). De plus, K. Koskinen (dans K. Gibová, ibidem : 147) indique qu'au sein de l'UE, les traductions ne portent jamais une telle dénomination au profit de la « version linguistique ». La politique du multilinguisme présuppose l'égalité de toutes les langues, et par-là, de tous les Etats membres ainsi qu'elle oriente le travail des traducteurs vers un code de bonne pratique spécifique. En conséquence, les principes suivants ont évolué pour les traducteurs chargés de la préparation de différentes versions linguistiques de l'acquis communautaire (cf. K. Gibová, ibidem : 150) :

1. La terminologie du droit national ne peut pas être utilisée dans la description des idées européennes.
2. Avant de traduire, il est recommandé de lire et de comparer plusieurs versions originales.
3. La primauté de la cohérence terminologique oblige le traducteur à utiliser le terme développé en concertation avec d'autres entités même s'il ne représente pas la solution entièrement adéquate.
4. Il est interdit de corriger les versions linguistiques déjà authentifiées.

5. Il est souhaitable de veiller à la clarté et la précision de la production ainsi que de respecter les structures de la langue cible.
6. Les versions linguistiques doivent contenir les mêmes pauses dans les phrases afin de faciliter la citation.
7. Chaque texte doit obéir à la fidélité à l'instrument unique, c'est-à-dire à l'ensemble des versions linguistiques authentifiées. La fidélité implique l'univocité de la signification, de l'effet juridique et de l'intention.

Les principes présentés ci-dessus corroborent la standardisation du processus de la traduction. Il est aussi intéressant de voir que toutes les versions conçues par les professionnels de la traduction sont censées être aculturelles. Le manque du mot « traduction » ainsi que la déculturation des versions linguistiques influencent certainement la position du traducteur et son identification. Même s'ils ne visent pas à marginaliser le traducteur ou à restreindre sa visibilité (cf. K. Gibová, *ibidem* : 147-148), ces facteurs conçoivent un milieu stérile où les caractéristiques propres à chaque Etat membre semblent inhibées par la politique du multilinguisme. Cela détermine indéniablement le mode de travail du traducteur, toujours exposé à de nombreuses vérifications et dont la traduction ne porte même pas un tel nom.

Par contre, la suppression des traits culturels contraste avec la visibilité de la filière linguistique dans l'UE. En effet, la traduction et l'interprétation constituent un secteur important pour un bon fonctionnement de l'organisation. Par conséquent, la Commission européenne a pour objectif la supervision du marché et la professionnalisation du métier. Pour cela, elle commande des rapports qui présentent un compte rendu de la situation actuelle des traducteurs/interprètes dans les Etats membres et quelques pays choisis. A titre d'exemple, sous l'égide de la Commission européenne, les chercheurs ont élaboré en 2012 le rapport sur le statut de la profession du traducteur/interprète. Ils y regroupent plusieurs études relatives aux Etats membres et font un état de lieux sur la situation financière et économique des traducteurs/interprètes (cf. « The Status... »).

Les deux champs d'interaction décrits ci-dessus ne partagent pas beaucoup de points communs et cela pour plusieurs raisons. Premièrement, le lieu lui-même reste très instable et varié pour le champ militaire alors que, dans le cas de l'Union européenne, la traduction s'effectue dans les locaux de l'institution en question, ce qui assure un calme et un milieu relativement stable. Deuxièmement, l'approche vers le traducteur/interprète employé aux temps de guerre laisse place à un grand éventail de positions parmi lesquelles la méfiance, la méprise et l'ignorance prévalent. En revanche, le milieu institutionnalisé garantit un contexte dans lequel le traducteur n'est pas soupçonné d'espionnage car les conditions n'y sont pas propices. Troisièmement, le rôle des traducteurs/interprètes va au-delà du service linguistique. En effet, ils doivent incarner plusieurs rôles à la fois, par exemple : celui de soldat-interprète, d'examineur-interprète et ainsi de suite. Par contre, le travail en tant que

traducteur dans l'UE ne prévoit que la tâche de traduction. Quatrièmement, les traducteurs/interprètes militaires ne peuvent se référer à aucune norme relative à la situation conflictuelle. Ils recourent donc aux normes générales, très souvent inappropriées pour le contexte aussi difficile que la guerre.

Tout compte rendu, à l'instar de deux champs d'interaction bien opposés, nous avons essayé de mettre en valeur la multitude de contextes dans lesquels les traducteurs/interprètes se trouvent. Il en découle que leur position ne peut pas être univoque dans chaque milieu où ils sont censés travailler. En conséquence, les codes de déontologie et de bonne pratique encourageant l'invisibilité, la neutralité et l'objectivité pourraient s'avérer utiles sur certains champs d'interaction et complètement dépourvu de sens sur les autres. Alors, conformément au champ d'interaction donné, le traducteur/interprète repose sur sa propre conscience et conçoit lui-même sa façon d'agir qui lui paraît éthique. Il peut éventuellement juxtaposer ses propres valeurs et ses principes en tant que professionnel aux règles et aux obligations qui lui sont proposées dans le cadre du travail dans une institution. Néanmoins, il garde toujours son indépendance qui est ensuite mise en relation avec la réalité.

1.2.1.6. Langues

Les langues constituent la caractéristique principale des traducteurs/interprètes. En effet, sans la maîtrise parfaite d'au moins deux langues, un tel métier serait dépourvu de sens. En conséquence, étant un outil primordial dans leur travail, les langues définissent le profil du traducteur/interprète. Leur rôle est d'autant plus emblématique que leur statut n'est pas homogène. Celui-ci semble, en premier lieu, formé par la hiérarchie du pouvoir, ce que démontre M. Tryuk (2012) dans sa description du pouvoir linguistique dans les camps de concentration nazis. L'allemand y était une langue de survie dont chaque prisonnier devait connaître quelques phrases s'il voulait, par exemple, se procurer de la nourriture (cf. M. Tryuk 2012 : 55, 56). Selon Levi dans M. Tryuk (ibidem.), l'allemand parlé dans le camp n'avait rien à voir avec la langue allemande utilisée ailleurs : dans les livres ou dans les poèmes. C'était une langue appauvrie, obscène, imbibée de gros mots que l'on hurlait à pleins poumons pour terroriser les détenus. Elle avait une dénomination séparée pour la distinguer de l'allemand standard : *Lingua Tertii Imperii*, c'est-à-dire la Langue de la Troisième Reich. Le terme a été conçu et utilisé ensuite dans le livre du même titre par Victor Klemperer, romaniste éminent d'origine juive, qui avait scrupuleusement noté les particularités de la langue nazie et de la propagande pour ensuite en faire le point dans son ouvrage. La langue de la haine, autrement dit la langue de l'opresseur, régnait dans les camps et transformait l'interprète à la fois en oppresseur et en victime. En effet, le prisonnier traduisait entre la langue de l'opresseur, c'est-à-dire l'allemand, et la langue de la victime telle que l'italien, le hongrois ou le polonais. Cette combinaison fonctionnait comme une arme à double tranchant. D'un côté, l'interprète devenait l'opresseur et il maltraitait un autre détenu. Comme l'écrit Karwacki (dans M. Tryuk

2012 : 57), il se peut que les interprètes, en collaborant avec les S.S., aient eu honte d'avoir trahi leur patrie qui les avait nourris. Le sentiment de remords, masquant leur culpabilité, les poussait à la violence envers leurs compatriotes. De l'autre côté, la maîtrise de la langue de l'opresseur ne rendait pas la vie d'un prisonnier-interprète plus facile. Au contraire, il était très souvent encore plus ridiculisé, battu, opprimé par les S.S. que les autres détenus (cf. M. Tryuk, *ibidem* : 69). Ce portrait de l'interprète renvoie à sa dualité aux yeux des observateurs.

En outre, le déséquilibre entre les statuts des langues ne se manifeste pas seulement dans des conditions abominables, à savoir celles qui persistaient dans les camps de concentration. M. Cronin (2006 : 82), par exemple, évoque la période où l'Irlande était soumise au pouvoir de la dynastie anglaise des Tudors. A cette époque-là, la langue latine constituait un objet de méfiance. La réticence envers le latin n'était pas provoquée par la langue elle-même, car celle-ci avait déjà fait son entrée dans les écoles publiques et les universités, mais par ses utilisateurs les plus éminents qui, dans la majorité des cas, représentaient le clergé catholique. Or, pendant la Réforme anglaise, certains voyaient leur loyauté envers le Saint-Siège d'un mauvais œil. Cela dit, on incriminait la langue à cause de ses rapports avec des affaires incommodes pour le pouvoir, que ce soit la religion, l'idéologie ou la personne.

De plus, la langue occupe également une position inférieure par rapport aux autres langues si son utilisateur est, par exemple, un immigré demandant le droit d'asile dans un pays d'accueil tel que la France. S. Bahadır (2011 : 268) met en avant l'impuissance linguistique dont souffrent « les êtres-traduits » qui, faute de langue, ne peuvent pas nier leur infériorité aussi bien politique que structurale. Ils dépendent entièrement des traducteurs/interprètes qui deviennent leurs porte-paroles. Dans le cas comme celui-ci, l'infériorité de la langue découle de la répartition inégale du pouvoir entre les interlocuteurs et, peut-être, de la vision de l'immigré comme intrus dont le destin, la langue, l'histoire restent inconnus et peu intéressants. Alors, si l'interprète est aussi originaire du même pays que le demandeur d'asile et son accent le fait savoir, il existe un risque de méfiance, voire de manque de respect à son égard de la part des fonctionnaires (cf. M. Cronin 2006 : 73).

Pour résumer, la relation inégale entre différentes langues se transpose aux traducteurs/interprètes qui, en quelque sorte, constituent des personnifications immédiates des langues maîtrisées et de tout ce qu'elles représentent. C'est pourquoi cet outil quotidien paraît une caractéristique inséparable du profil du traducteur/interprète qui donne une idée sur son histoire, ses affinités et sur ses objectifs.

1.2.1.7. Agence incorporée

Avant d'être emprunté à la traductologie, le terme « agence » (ang. *agency*) a été largement utilisé dans la sociologie et les études politiques pour désigner

la capacité d'agir. Cette dernière présuppose le pouvoir dont jouit chaque individu (cf. A. Pym 2011 : 75). Selon A. Pym (ibidem : 76), le principal axe à suivre dans l'analyse de l'agence dans la sociologie de la traduction porte sur le libre arbitre de l'interprète. Il s'agit donc de la manière d'acquiescer et de mettre en place l'idée de changement et non pas seulement d'assumer les dispositions y pertinentes. Cela dit, il ne faut pas confondre ce terme avec l'habitus (ibidem.).

En outre, M. Cronin (2006 : 76-79) y ajoute un élément supplémentaire. L'agence devient « incorporée » (ang. *embodied*). Ainsi, il met en exergue l'intériorisation de tout processus d'analyse étant enraciné dans la culture et dans des engagements quotidiens. Il trouve finalement son issue dans l'expression de l'interprète, qu'elle soit verbale ou non-verbale, c'est-à-dire, celle qui impliquerait toute sorte de grimaces, d'intonation, de mouvements et ainsi de suite.

L'agence incorporée présente l'interprète comme otage de ses propres compétences. Il comprend ce qui se passe autour de lui, même s'il s'y oppose. Il est le premier à avoir le contrôle total de la situation dans laquelle il se trouve, malgré l'éventuel mépris de son statut. Tout ce que l'interprète a acquis et intériorisé des interactions avec la société et de ses propres expériences est continuellement juxtaposé au contexte dans lequel il assure l'interprétation. Là encore, comme le remarque M. Cronin, l'agence incorporée de l'interprète et notamment le contexte dans lequel il travaille impliquent des conséquences immédiates dont il peut devenir la victime. Très souvent, il est censé traduire des énoncés qui le répugnent, le terrorisent et qui lui font peur (cf. M. Tryuk 2012 : 68).

A titre d'exemple, M. Cronin (2006 : 77) revient sur les mémoires de Primo Levi qui raconte son arrivée à Auschwitz où l'un des détenus, appelé Flesch, doit traduire le « discours de bienvenue » sinistre prononcé par un soldat nazi. L'interprète, un Allemand d'origine juive, traduit les mots qui, visiblement, le dégoûtent ; il ne s'identifie pas avec ce qu'il annonce. Il est dégoûté au point de faire semblant de cracher la traduction comme si c'était une boisson répugnante. Flesch, traité comme une machine, essaie de garder sa dignité et en fait preuve par son expression non-verbale, montrant sa désapprobation et sa frustration lors de cette tâche presque irréalisable.

De plus, le film *Interprète* corrobore l'importance de l'agence incorporée quand la protagoniste menace de tuer le Président de la République de Matobo responsable de la mort de ses proches. La neutralité de l'interprète paraît fictive lorsque ce dernier est profondément touché par le déroulement de la situation ou influencé par les personnes avec lesquelles il doit collaborer (cf. M. Cronin, ibidem : 119).

Finalement, il faut toutefois mettre en relief que le terme mentionné ci-dessus n'est pertinent dans l'ensemble de sa signification qu'aux interprètes. En effet, selon M. Cronin (ibidem : 78-79), la possibilité de rester anonyme et le décalage entre la production et la réception de la traduction limitent de manière considérable tout un spectre d'application de ce terme à la profession du traducteur. Pourtant, cela n'implique pas qu'à travers l'histoire, l'humanité n'a

jamais connu des traducteurs-martyrs. Bien au contraire, la liste de ceux-ci est, malheureusement, assez longue et elle comporte, entre autres, les personnes suivantes : Etienne Dolet, William Tyndale (ibidem.) et Hitoshi Igarashi, traducteur de S. Rushdie, assassiné en 1991.

1.3. Emergence de l'identité grâce aux traducteurs/interprètes

La majeure partie de ce chapitre présente l'identité du traducteur/interprète. Nous avons essayé d'examiner pourquoi il faut en parler, quelles sont les conséquences de leur autonomisation et comment cela se manifeste. Enfin, nous avons décidé de distinguer quelques composantes grâce auxquelles le décodage d'une identité « mystérieuse » du traducteur/interprète serait plus facile.

En conséquence, une fois le pouvoir et l'émergence de l'identité des traducteurs/interprètes mis en relief, il faudrait nous tourner vers ceux qui dépendent de la traduction et qui sans elle ne peuvent rien revendiquer. M. Cronin (2002 : 59) cite un passage de la description du peuple indigène de la Terre de Feu élaborée par Charles Darwin. Celui-ci juge qu'il est extrêmement difficile de considérer leur langue comme articulée. Pour renforcer son argumentation, Darwin revient sur la position du capitaine Cook pour qui leur langue ne ressemble en aucun cas aux sons prononcés par les Européens. A cause du manque de reconnaissance linguistique et de l'intolérance, le peuple indigène de Tasmanie est brutalement chassé de ses terres et complètement dépourvu de tout droit (cf. M. Cronin, ibidem : 60). Or, la langue est l'une des composantes qui définissent *l'homo sapiens* (cf. M. Cronin, ibidem : 59). Cela dit,

Si la langue différencie l'animal de l'être humain, le refus d'accorder aux énoncés des autres le statut de la langue qui mérite d'être traduite, les réduit à une condition de l'animal (ibidem) (trad. E.B.).

Actuellement, même si la prononciation d'une langue donnée paraissait aux Européens fort étrange, personne ne pourrait en faire une raison pour le refuser l'accès aux services de traduction/interprétation. Cette négligence des êtres-traduits résulte du manque d'instruments juridiques et de mesures au niveau politique qui encourageraient la reconnaissance du droit à la traduction/interprétation (cf. M. Cronin 2006 : 68-69). D'ailleurs, la reconnaissance seule ne suffit pas car elle doit être suivie par l'exécution appropriée de la loi, et pour être capable de le faire, l'Etat en question devrait contribuer à la mise en place des institutions formant les professionnels dans les langues les plus demandées (ibidem.). M. Cronin déplore le manque de service d'interprétation qui débouche sur toute une série d'effets néfastes dont les êtres-traduits deviennent les victimes. A titre d'exemple, Bischoff et Loutan (dans M. Cronin 2006 : 45) proposent une liste de mauvais résultats médicaux pour les patients qui n'avaient pas d'accès à l'interprétation. De plus, il est beaucoup moins probable pour les patients allophones d'être conseillé de revenir

pour une visite de contrôle, de s'y inscrire ou de respecter les prescriptions (ibidem.). Comme l'écrit Pöllabauer (dans M. Cronin, ibidem : 46), les réfugiés qui ont fui leur patrie en quête d'une meilleure vie nécessitent l'interprète afin que la société d'accueil entende leur voix. Elle souligne l'importance du service d'interprétation dans le cas des immigrés car leur destin en dépend largement (ibidem.). En effet, en cas d'incompréhension, ils risquent d'être déportés, ce qui peut être égal, pour eux, à la peine de mort. Cela dit, afin de jouer son rôle de façon professionnelle, dans une situation dramatique pour au moins l'un des interlocuteurs, les interprètes devraient gagner la confiance des deux côtés (cf. S. Bahadır 2011 : 268). Bien sûr, comme nous l'avons déjà mentionné, la figure du traducteur/interprète est si complexe que la confiance en lui paraît incertaine. Pourtant, la conviction du professionnalisme des traducteurs/interprètes semble contribuer à l'élimination des situations douteuses qui suscitent l'incompréhension et la réticence envers les êtres-traduits.

Par conséquent, il convient de mettre en relief la primauté des droits de l'homme, y compris le droit à la mobilité, sur tout autre droit. En effet, si un état permet aux immigrés de franchir ses frontières et d'y résider, il incite l'aspect physique de la traduction. Il s'ensuit alors qu'il doit assumer la responsabilité de garantir la traduction symbolique à ces personnes (cf. M. Cronin 2006 : 71). Bref, la traduction fait partie des droits de l'homme. Elle donne la chance aux êtres-traduits de ne pas se sentir exclus. Grâce à l'accompagnement des traducteurs/interprètes, les démunis peuvent esquisser leur destin, faire émerger leur identité et demander la garantie des besoins les plus fondamentaux auxquels ils ont le même droit que les citoyens à part entière du pays d'accueil.

Dans ce chapitre, nous avons cherché à démontrer l'hétérogénéité de l'identité des traducteurs/interprètes. Afin d'imposer une structure transparente à l'analyse, nous avons pris comme modèle la classification de R.B.W. Anderson (2002 : 214) à laquelle nous avons ajouté des éléments supplémentaires. Finalement, la dernière partie du chapitre signale l'émergence de l'identité chez les êtres-traduits. Le rôle des traducteurs/interprètes y semble essentiel, ce que reflète bien le contexte migratoire. Néanmoins, l'identité, étant complexe et hétéroclite, devrait être analysée sous plusieurs angles. C'est pourquoi nous procédons à l'analyse plus détaillée de trois éléments faisant partie de l'identité, à savoir l'autoévaluation, le rôle et le statut, pour pouvoir ensuite les juxtaposer au contexte de la mondialisation. Cela dit, le chapitre suivant se concentre sur l'autoévaluation des traducteurs/interprètes. Nous allons essayer de démontrer comment les professionnels perçoivent leur profession dans le contexte de la théorie des capitaux élaborée par P. Bourdieu.

2. Autoévaluation

Le présent chapitre sert à décrire la façon dont les traducteurs/interprètes perçoivent leur métier et leur fonctionnement sur le marché où ils opèrent. Toutefois, avant de procéder à l'analyse, il nous paraît indispensable d'éclaircir le terme l'autoévaluation. Par là, nous entendons non seulement la valorisation de la profession elle-même, mais aussi les propres impressions et témoignages des professionnels à propos de leur autoreprésentation et la représentation de leur métier. Il ne s'agit donc pas seulement de s'évaluer, mais de décrire sa perception de soi-même et de sa profession, sans nécessairement la valoriser. En conséquence, nous avons recueilli les travaux des scientifiques qui se penchent sur le problème de l'autoévaluation et de l'autoreprésentation des traducteurs/interprètes de différents milieux et des disciplines variées.

Afin de catégoriser les résultats des enquêtes présentées dans ce chapitre, nous allons nous servir de la théorie des capitaux et des champs élaborée par P. Bourdieu (2001). Le champ constitue un micro-monde social spécifique pour certains agents y opérant, qu'ils soient des personnes ou des institutions. Sa spécificité demeure en les règles propres pour chaque champ et en relations sociales établies entre les individus. Au sein d'un champ donné, les agents coexistent et consolident ainsi leur position par l'intermédiaire des capitaux dont ils disposent, autrement dit, des ressources qui légitiment leur activité et leur permettent de progresser. P. Bourdieu énumère, entre autres, quatre types de capitaux : le capital économique, le capital symbolique, le capital social et le capital culturel. Le premier désigne la richesse matérielle liée à l'argent. Le deuxième représente des valeurs intangibles comme le prestige et la réputation. Le troisième se base sur les relations sociales entretenues avec d'autres agents, alors que le quatrième englobe la culture générale, la formation, l'expérience, donc tous ce qui contribue à l'épanouissement personnel. Il est important de signaler que les capitaux peuvent être répartis d'une manière inégale. De plus, l'un peut mener à la création d'un autre. Par exemple, le prestige de la profession peut améliorer ses conditions économiques si bien que la rémunération pour les agents y impliqués augmente considérablement. M. Tryuk (2012 : 40) transpose la théorie de P. Bourdieu sur le marché de traduction/interprétation. En effet, le traducteur formé en traduction et ayant suivi les études, les formations qualifiantes et ainsi de suite, devrait percevoir une rémunération relativement élevée car, vu ses qualifications, il la mérite énormément. Or, les traducteurs se plaignent de salaires faibles et citent des tarifs dérisoires pour une page de traduction. Il s'ensuit alors que le capital culturel ne se traduit pas en capital économique. Les différences apparaissent également lorsque la position du traducteur est évoquée. Ainsi, à titre d'exemple, M. Tryuk (ibidem.) signale que le prestige du traducteur littéraire, dont le travail est très souvent loué par la presse ou reconnu par un prix, paraît supérieur à celui du traducteur assermenté. Néanmoins, sur le marché danois, les traducteurs dans

le monde des affaires jouissent d'un meilleur statut que les traducteurs littéraires (cf. H.V. Dam et K. Korning Zethsen 2011 : 980).

En conséquence, la théorie des capitaux proposée par P. Bourdieu nous permet de dresser quatre catégories selon lesquelles il nous serait possible d'examiner l'autoévaluation des traducteurs/interprètes : celle du capital économique, du capital symbolique, du capital social et du capital culturel.

2.1. Capital économique

Pour pouvoir décrire le capital économique des traducteurs/interprètes évalué par eux-mêmes, nous allons procéder à l'analyse de différents résultats des enquêtes menées sur des marchés variés. Cela nous permettra de tirer des conclusions allant au delà de la spécificité d'une seule région géographique.

Tout d'abord, il nous paraît intéressant de voir comment se présente la situation pécuniaire des traducteurs/interprètes sur le marché danois. H.V. Dam et K. Korning Zethsen (2011 : 979) considèrent ce dernier comme demi-professionnalisé faute de reconnaissance publique du statut professionnel des traducteurs, faute de prestige et de rémunération équivalents au professionnalisme et, finalement, faute de monopole de certains types de prestation de services. Toutefois, force est de constater que le marché danois semble exemplaire dans d'autres aspects déterminant le niveau de la professionnalisation. En effet, déjà en 1910, le système de certification basé sur des tests a été créé. La même année, l'Association danoise des Traducteurs a vu le jour. Ensuite, en 1966, le gouvernement danois a promulgué une loi relative aux traducteurs qui englobe le système de certification, les droits, les obligations ainsi que le code de déontologie. A cette date s'ajoute aussi l'introduction des études de master avec la spécialisation en traduction (ibidem.). En conséquence, du point de vue formel, la profession du traducteur au Danemark est bien ancrée non seulement dans le droit, mais aussi dans le milieu professionnel. Nous pouvons alors constater que le marché danois, même si considéré comme demi-professionnalisé par les auteurs de l'article, stabilise le métier de sorte que l'on peut le nommer professionnel.

H.V. Dam et K. Korning Zethsen (2011) mentionnent à plusieurs reprises la rémunération perçue comme un critère important pour le statut des traducteurs/interprètes dans la littérature traductologique. Cependant, certains scientifiques, par exemple K. Koskinen, J. Hermans et J. Lambert, soulignent le statut bas de la profession malgré un salaire élevé (cf. H.V. Dam et K. Korning Zethsen 2011 : 985). Il en découle alors que le critère financier ne devrait pas constituer un facteur décisif, mais plutôt un bon indice.

Cela dit, H.V. Dam et K. Korning Zethsen (ibidem : 986) ont examiné trois groupes de traducteurs opérant sur le marché danois dans le monde des affaires : les traducteurs d'entreprise, les traducteurs d'agence de traduction et les traducteurs indépendants. Ils devaient indiquer le niveau de rémunération

recensé dans les trois groupes : au dessous de la moyenne, la moyenne, au dessus de la moyenne. La moyenne a été fixée à partir de la rémunération moyenne des professionnels danois ayant le même niveau de formation, l'expérience professionnelle et le contexte professionnel similaire aux traducteurs. Ainsi, l'étude démontre qu'aucun groupe ne jouit d'un haut niveau de salaire. En effet, 94 % des traducteurs d'entreprise, 83 % des traducteurs d'agence de traduction et 70 % des traducteurs indépendants se placent au-dessous de la moyenne. Ces résultats sont d'autant plus intéressants que les auteurs de l'article ont observé une tendance inverse par rapport au statut dont bénéficient ces trois groupes. En effet, les traducteurs d'entreprise jouissent du plus haut statut de tous les trois groupes alors que les traducteurs indépendants, qui ont le taux le plus élevé (24 %) de représentants gagnant leur vie au dessus de la moyenne, se trouvent dans le peloton de queue en matière du statut. Il s'ensuit alors qu'une forte rémunération ne garantit pas le statut de même importance. Pourtant, il faut en assurer un certain niveau pour ne pas considérer son métier comme trop bas dans la hiérarchie de professions (ibidem.).

Un autre milieu que nous allons présenter semble plus restreint que le précédent. En effet, M. Wolf (2006) puise dans le marché éditorial autrichien spécialisé en littérature féminine et féministe. Même si l'auteur se focalise à la fois sur les maisons d'édition et sur la figure du traducteur d'un tel genre de littérature, nous allons voir de plus près le second axe de ses recherches. Parmi 46 traducteurs, ou plutôt traductrices, car elles dominent ce marché, ayant répondu à l'enquête, 85 % travaillent en tant que traducteurs des textes littéraires et scientifiques pour les maisons d'éditions. Par contre, 15 % d'entre elles occupent une position de traducteur dans une agence ou une entreprise. Les traductrices interrogées ont été contactées par l'intermédiaire d'associations, de maisons d'édition, de plusieurs réseaux et listes de diffusion (cf. M. Wolf, ibidem : 131). Dans le cadre des bénéfices financiers, il paraît intéressant de voir que les traductrices sont, en général, irritées par les conditions instables de leur métier, ce qui les pousse à exercer un second travail afin de gagner leur pain. Elles soulignent leur dévouement à la traduction, mais admettent qu'elles ont un travail supplémentaire, le plus souvent, celui d'une secrétaire, d'une journaliste ou d'une enseignante (ibidem.). En effet, 70 % des traductrices interrogées se plaignent des salaires insuffisants et déclarent que seulement la solidarité avec les problèmes soulevés par les féministes les incite à ne pas se retirer du marché (cf. M. Wolf, ibidem : 138). Pourtant, certaines traductrices présentent des réflexions inverses : la rémunération médiocre les décourage de s'engager plus activement dans la traduction de la littérature féminine/féministe. Elles se sentent exploitées et déplorent le manque d'équité de la part des maisons d'éditions. Tout porte à croire alors que le prestige du traducteur littéraire que M. Tryuk (2012 : 40) a mis en avant n'est pas concomitant du même capital économique.

Ensuite, il nous paraît important de voir un milieu aussi restreint que la traduction de la littérature féminine/féministe, mais dont le caractère est atypique. R. Solová (2012) examine la figure du traducteur assermenté de langue

française opérant sur le marché polonais. Par le biais de l'enquête, l'auteur de l'article voulait répondre à trois questions principales : qui sont-ils, quelle est leur formation et quelles sont leurs réflexions sur la profession (cf. R. Solová, *ibidem* : 216). Sur 505 enquêtes envoyées, 143 personnes ont rempli le questionnaire. Dans l'une des deux questions personnelles, les personnes interrogées devaient indiquer leur sexe. Il s'est avéré que 78 % des répondants sont des femmes. L'auteur évoque « la féminisation du milieu des apprenants de français, et la féminisation du métier » comme deux explications à ce phénomène (cf. R. Solová, *ibidem* : 217). Dans son article, R. Solová remarque que le capital économique semble être étroitement lié au capital culturel. Le corpus examiné comportait aussi des personnes ayant reçu la formation dans d'autres domaines, outre la traduction. L'une des hypothèses proposée par R. Solová (*ibidem* : 219) renvoie à l'instabilité du métier de traducteur qui ne permet pas de gagner sa vie, d'où la nécessité de développer ses compétences. A cela s'ajoutent également des commentaires des répondants qui corroborent l'hypothèse de l'auteur :

(17) J'ai toujours considéré la traduction comme une activité secondaire. Vivre uniquement des traductions, c'est se condamner à mourir de faim. J'ai eu la chance d'étudier, outre la philologie anglaise et allemande, le droit et la mécanique. Evidemment, ces études supplémentaires m'ont beaucoup aidé et m'ont permis d'étendre mes domaines de traduction (enquête 107). (R. Solová, *ibidem* : 223).

Pourtant, il ne faut pas oublier que le capital économique se crée aussi à partir de la demande en traductions vers une langue donnée. Il se peut alors que d'autres langues que le français soient plus populaires et que, pour cela, le traducteur de langue anglaise, par exemple, reçoive plus d'offres que son homologue de langue française. En tout cas, les personnes interrogées par R. Solová (2012) se mettent d'accord sur la tendance des traducteurs assermentés à accepter toutes les commandes de peur de ne perdre aucun client (*ibidem*). Cela dit, les réflexions des traducteurs assermentés en Pologne soulignent la précarité des conditions dans lesquelles ils doivent opérer. La rémunération insuffisante les force à répondre à toutes les commandes et, parfois, à suivre une formation supplémentaire afin de gagner leur pain.

Penchons-nous maintenant sur la situation de traduction en Asie. La région asiatique connaît un grand essor du marché de traduction, ce qui est indéniablement lié au développement économique. En Chine et à Taïwan, le besoin en traducteurs/interprètes est né de façon soudaine, dans les années 1980, lorsque les deux pays ont commencé à sortir de l'économie planifiée (cf. R. Setton et A. Guo Liangliang 2011 : 90-91). L'événement qui a encore augmenté le besoin en professionnels de traduction était l'adhésion à l'Organisation mondiale du commerce en 2002. Quant aux interprètes de conférence, ils ont été initialement engagés et formés par l'Organisation des Nations unies et cela à partir de 1979. Au début, ils étaient recrutés parmi les traducteurs/interprètes travaillant pour le gouvernement, ensuite parmi

les diplômés de nouvelles écoles d'interprétation. Le degré de professionnalisation du marché chinois et taïwanais reste modeste avec le nombre prépondérant de traducteurs/interprètes travaillant pour de grands groupes, publics et privés, où ils doivent exercer non seulement les deux métiers, mais aussi d'autres responsabilités qui ne sont liées ni à la traduction, ni à l'interprétation (cf. R. Setton et A. Guo Liangliang 2011 : 97). Les auteurs de l'article ont étudié le marché de traduction/interprétation avec tous les profils confondus. En effet, l'enquête envoyée aux professionnels sert à détecter et classer les interprètes et les traducteurs. De plus, elle différencie les professionnels travaillant à temps partiel des ceux qui travaillent à temps plein, dans une agence de traduction. De 250 enquêtes distribuées, seulement 62 ont été renvoyées dont 2 étaient inutilisables. R. Setton et A. Guo Liangliang (2011 : 97) mettent en relief que leur corpus n'est que partiellement représentatif, étant donné le jeune âge des répondants et leur formation supérieure, ce qui n'est pas toujours le cas en Chine et à Taïwan. Il se peut que les professionnels moins qualifiés et plus âgés, qui sans aucun doute opèrent sur le marché, n'aient pas été inclus sur la liste de distribution de l'enquête. En ce qui concerne les résultats de l'analyse, les professionnels à temps partiel considèrent la profession de traducteur/interprète comme une activité secondaire avec d'autres domaines mis au premier plan. En revanche, il paraît intéressant de voir que seulement deux interprètes ont cité une autre profession comme primaire. Malheureusement, l'enquête ne fournit pas d'informations supplémentaires sur la raison pour laquelle la traduction/interprétation constitue un travail de côté. Nous pouvons seulement supposer que la rémunération médiocre et l'instabilité du marché y jouent un rôle décisif. L'étude de R. Setton et A. Guo Liangliang (ibidem : 101) démontre que les traducteurs/interprètes sont satisfaits de leur profession et qu'ils n'ont pas l'intention de changer de métier. Pourtant, ceux qui paraissent moins satisfaits de leur profession donnent comme explication, entre autres, l'aspiration à gagner plus. Le mécontentement d'une des personnes interrogées confirme l'interdépendance des capitaux :

La profession devrait être plus respectée. Ici, les traducteurs sont moins payés que les enseignants, les « rédacteurs » et les « écrivains techniques » (...). (R. Setton et A. Guo Liangliang, ibidem : 106), (trad. E.B.).

Cette citation met en relief deux capitaux de P. Bourdieu (2001) : le capital symbolique et le capital économique. Le premier se manifeste dans la première phrase où le répondant évoque le respect insuffisant de la profession. Le deuxième, c'est-à-dire le paiement médiocre, s'enchaîne avec le capital symbolique. Le commentaire ci-dessus signale qu'une faible rémunération constitue la raison fondamentale de la sous-estimation du métier.

Les résultats des travaux présentés ci-dessus nous permettent de tirer des conclusions suivantes :

1. Il faut qu'un certain niveau de capital économique soit garanti, sinon le métier devient sous-estimé.

2. Le facteur économique paraît un élément important pour les traducteurs/interprètes sans pour autant être décisif.

3. Le capital symbolique considérable n'implique pas un capital économique proportionnellement élevé. En revanche, le capital économique bas entraîne un capital symbolique aussi limité.

4. Les traducteurs/interprètes déplorent l'instabilité économique du métier, ce qui les force à solliciter d'autres emplois.

5. Le capital économique paraît fortement lié à la demande en traduction/interprétation. Celle-ci dépend, à son tour, des langues, du marché, de l'économie et de nombreux autres facteurs.

6. Il paraît intéressant de remarquer que, malgré des différences entre les marchés présentés et les filières dans lesquelles opèrent les traducteurs/interprètes, les réponses données mettent en relief la conformité des opinions et la redondance des problèmes dont souffrent les professionnels partout.

2.2. Capital symbolique

Le prestige et la reconnaissance sociale constituent pour H.V. Dam et K. Kornig Zethsen (2011 : 979) l'un des facteurs-clés dans la professionnalisation du métier et du marché de traduction/interprétation. D'ailleurs, le manque de ceux-ci cantonne l'état de professionnalisation au Danemark à un niveau demi-professionnalisé, faute de quoi le marché danois pourrait bel et bien être jugé professionnel (ibidem.). Pourtant, bien que, selon Simeoni (dans T. Voinova 2012 : 9), les traducteurs/interprètes soient considérés comme invisibles, inférieurs et indiscernables et cela non seulement par la société, mais aussi par certains théoriciens, la conscience du rôle des traducteurs/interprètes dans la communication connaît un grand essor. Cet avis est partagé, entre autres, par M. Inghillieri et S. Bahadır (ibidem.). En conséquence, à l'instar des recherches menées dans des marchés variés et sur les corpus divergents, nous allons essayer de démontrer la vision des traducteurs/interprètes d'eux-mêmes et de leur profession.

Il nous paraît indispensable, pour commencer notre analyse, de présenter le questionnaire mis au point par D. Katan (2011). Il vise à évaluer le plus grand nombre possible de traducteurs/interprètes à l'échelle mondiale. De 1213 personnes ayant ouvert le questionnaire en ligne, 819 l'ont complété. En revanche, jusqu'à 400 commentaires individuels ont été recueillis de la section des questions ouvertes. Tout d'abord, D. Katan a demandé aux traducteurs/interprètes d'indiquer ce qui contribue à la transformation de leur métier en profession. Il convient de souligner que seulement 5 % de répondants ont choisi l'entrée « il est reconnu comme tel » (*is recognised as such*), les compétences et le savoir étant placés en tête de liste (cf. D. Katan 2011 : 70). Il s'ensuit alors que très peu de personnes interrogées considèrent le prestige

comme un déterminant du statut. Nous pouvons constater que soit ils se rendent compte du prestige médiocre dont jouit leur métier, soit ils n'ont pas choisi l'entrée impliquant le capital symbolique parce qu'ils ne lui accordent pas autant d'importance.

Ensuite, les traducteurs/interprètes étaient censés évaluer leur propre statut. Il s'est avéré que les interprètes inspirent un grand respect et jouissent d'un haut statut, tandis que les traducteurs doivent se contenter au mieux de reconnaissance moyenne. En effet, leur position a été considérée comme moyenne et un tiers de professionnels ont jugé le prestige des traducteurs comme bas (cf. D. Katan, *ibidem* : 76-77). Quant aux traducteurs, il existe une grande concurrence de la part des non-professionnels qui non seulement gâchent le marché, en offrant des prix dérisoires pour leur service, mais proposent aussi une qualité fort médiocre. En conséquence, les traducteurs se rendent compte d'une mauvaise influence que les pratiques des amateurs exercent sur le capital symbolique dont jouissent les professionnels. Cependant, pour les interprètes, la réalité n'est pas rose non plus. Cela s'explique par une grande vague d'amateurs, mais aussi un bon nombre d'experts dans le domaine donné qui les repoussent au second plan (*ibidem.*).

Pour pouvoir comprendre ce que le statut bas peut signifier, D. Katan (*ibidem.*) a demandé aux professionnels d'indiquer un métier correspondant, selon leur opinion, à la profession de traducteur/interprète. Il s'est avéré que, dans la majorité des cas, les deux groupes de professionnels se sont assignés un poste d'enseignant et de secrétaire. Il convient également de remarquer qu'un nombre considérable d'interprètes s'est comparé à un poste d'expert-conseil. En revanche, un groupe de traducteurs littéraires a aussi choisi l'éditeur comme un métier de même statut (cf. D. Katan, *ibidem* : 77).

Dans cette perspective s'inscrivent aussi les résultats obtenus par R. Setton et A. Guo Liangliang (2011 : 104-105). En effet, sur le marché chinois, la profession de traducteur/interprète est comparée le plus souvent aux professeurs de l'université, aux journalistes et aux enseignants. De plus, comme dans l'étude de D. Katan, les personnes interrogées privilégient les interprètes. Ils comparent leur statut à celui des avocats (*ibidem.*). Là encore, les traducteurs déplorent le marché chinois débordé par les offres précaires et nuisibles à l'image du métier (*ibidem.*). Les auteurs de l'article mettent en avant la difficulté de l'évaluation du statut des traducteurs/interprètes résultant de la diversité des contextes dans lesquels ils opèrent. En effet, leur statut varie selon le type de service offert et les exigences du client (cf. R. Setton et A. Guo Liangliang 2011 : 106).

Des constatations similaires découlent de l'étude de H.V. Dam et K. Korning Zethsen (2011). Les différences des champs et donc des contextes du travail influencent non seulement le statut, mais aussi l'identité. En effet, les traducteurs employés par des agences de traduction ont une perspective divergente de celle des traducteurs recrutés par des multinationales spécialisées en, par exemple, appareils électroménagers. Dans le premier cas, ils s'identifient uniquement au monde de la traduction tandis que, dans le second cas, les professionnels

s'attachent à leur milieu de travail et construisent leur image à partir des compétences requises par l'entreprise. Cela dit, les traducteurs indépendants et ceux employés par une agence de traduction représentent un plus haut niveau d'expertise qui n'est pas perturbée par d'autres domaines (cf. H.V. Dam et K. Korning Zethsen 2011 : 987). De plus, une vision morose du marché gâché semble peser aussi sur le marché danois. Les traducteurs danois, de même que ceux interrogés par D. Katan (2011) et R. Setton et A. Guo Liangliang (2011), se lamentent d'une approche vers la traduction traitée comme une activité que tout un chacun pourrait exécuter (cf. H.V. Dam et K. Korning Zethsen, *ibidem* : 989). Cela nuit à l'image de la profession. Par ailleurs, les auteurs ne cachent pas que les traducteurs danois ont conscience d'être sous-estimés par la société (cf. H.V. Dam et K. Korning Zethsen, *ibidem* : 988). Il paraît alors d'autant plus intéressant de remarquer que les professionnels, eux-mêmes, ne prisent pas leur statut. En effet, tous les trois groupes (traducteurs d'entreprise, traducteurs d'agence de traduction et traducteurs indépendants) ont jugé leur statut comme relativement bas. Les traducteurs d'entreprise se trouvent en tête de liste, mais l'écart entre tous les groupes n'est pas pour autant considérable (cf. H.V. Dam et K. Korning Zethsen, *ibidem* : 984).

Les marchés plus spécifiques semblent ne pas s'éloigner de la dure réalité à laquelle sont confrontés les traducteurs généraux. M. Wolf (2006 : 131) présente les problèmes communs des traductrices littéraires autrichiennes qui souffrent également du manque de prestige et de reconnaissance sociale. En outre, elles mettent en exergue l'isolation que leur impose l'Internet et les nouvelles technologies de télécommunication ainsi que leur invisibilité professionnelle (*ibidem*). Aux résultats de M. Wolf s'ajoutent les conclusions de E. Skibińska (2012) qui a examiné les traducteurs de littérature polonaise en France. Des 22 personnes interrogées, toutes ont répondu « oui » à la question si « la traduction littéraire est un travail artistique, une vocation qui demande du talent » (cf. E. Skibińska 2012 : 199). Cela signifie que les traducteurs estiment leur métier et lui accordent un grand prestige. Toutefois, les questions suivantes dévoilent que ni le capital symbolique, ni le capital économique ne semble être apprécié par le monde extérieur :

Le travail du traducteur littéraire jouit d'une juste reconnaissance sociale par rapport à la difficulté qu'il représente.

Oui - 2 ; Non - 15 ; Je ne sais pas - 2 ;

Le travail du traducteur littéraire est rémunéré à sa juste valeur

Oui - 1 ; Non - 17 ; Je ne sais pas - 2 (*ibidem*).

Là encore, les résultats parlent d'eux-mêmes : le capital économique insuffisant débouche sur la sous-estimation du statut du traducteur littéraire. De plus, à l'encontre de la société, les traducteurs se placent beaucoup plus haut dans la hiérarchie professionnelle.

Finalement, il nous paraît intéressant de voir le milieu des interprètes communautaires. T. Voinova (2012) étudie les étapes de la construction de la conscience professionnelle chez les participants du cours sur l'interprétation communautaire dans un pays multiculturel : l'Israël. Au début de leur formation, les apprenants jugeaient l'interprétation comme une activité naturelle, allant de soi, qui ne nécessiterait aucune réflexion éthique, ni préparation formelle. Bref, chaque personne ayant maîtrisé deux langues pourrait interpréter (cf. T. Voinova 2012 : 9). Contrairement aux constatations découlant des travaux déjà cités, cette approche résulte des expériences propres des apprenants. En effet, issus de familles d'immigrés ou de communautés minoritaires, ils parlaient couramment deux langues dès le plus jeune âge. Par conséquent, ils accompagnaient leurs familles dans toutes les institutions pour assurer l'interprétation. Il s'ensuit alors que pour eux c'était une activité naturelle et définitivement pas une profession (cf. T. Voinova, *ibidem* : 11).

Au fur et à mesure qu'ils fréquentaient le cours et qu'ils commençaient à connaître les règles du métier et les différents problèmes y liés, les participants concevaient graduellement leur conscience professionnelle. Selon les commentaires qu'ils ont laissés pour l'analyse, chaque jour, ils remarquaient l'importance de cette profession dans la communication, sa complexité et son statut (*ibidem*). A la dernière étape du cours, les participants distinguaient l'interprétation communautaire comme une profession à part entière, encadrée par un savoir sur le domaine (cf. T. Voinova, *ibidem* : 12).

Le capital symbolique n'a pas seulement été découvert par les interprètes, mais il a également été reconnu par les représentants des professions avec un statut élevé et prisé par la société, par exemple par les médecins (cf. T. Voinova, *ibidem* : 14-15). Ceci renforce indéniablement le statut des interprètes à leurs propres yeux.

Les résultats de l'analyse sur les adeptes de la profession proposés par T. Voinova s'inscrivent bien dans la constatation plus large de R. Setton et A. Guo Liangliang (2011). En effet, selon les auteurs de l'article, plus les personnes « d'extérieur » connaissent le métier en question, plus elles apprécient son statut (cf. R. Setton et A. Guo Liangliang, *ibidem* : 105-106).

Finalement, à partir des travaux recueillis, nous pouvons déduire des conclusions suivantes :

1. Les traducteurs/interprètes se rendent compte du manque de prestige dont souffre leur profession.
2. Les traducteurs, aussi bien que les interprètes ne perçoivent généralement pas leur métier comme une activité impliquant un grand prestige. Toutefois, ces derniers se situent plus haut dans la hiérarchie du capital symbolique.

3. La sous-estimation du métier va à l'opposé des opinions des traducteurs/interprètes. Selon eux, la profession mérite une plus grande reconnaissance sociale à cause de sa complexité et des compétences qu'il faut posséder afin de l'exécuter.

4. Surtout dans le cas des traducteurs, les professionnels incriminent les non-professionnels dont les offres gâchent le marché et nuisent à la bonne image de la profession.

5. Plus un individu s'informe sur l'activité de traduction/interprétation, plus il l'estime.

Comme dans le cas du capital économique, le capital symbolique nous a révélé, là encore, une vision peu optimiste de cette profession. Il nous paraît alors intéressant de voir si les traducteurs expriment l'intention de se regrouper ou de partager leur savoir avec les adeptes du métier pour leur enseigner les bonnes pratiques.

2.3. Capital social

Le troisième capital proposé par P. Bourdieu et emprunté par la traductologie concerne des compétences transversales et non-techniques. En effet, il serait difficile d'examiner le champ de la traduction en s'appuyant uniquement sur des critères plus délimités, tels que la rémunération. De plus, le champ n'existe pas sans les agents qui le créent. Ceux-ci travaillent pour consolider leur milieu et même si, paraît-il, ils le font tout seuls, ce qu'ils ressentent souvent péniblement, les traducteurs/interprètes ne sont pas isolés. Bien au contraire, ils forment un collectif renoué par des liens entre eux. Cela, en revanche, peut entraîner des conséquences graves ou heureuses non seulement pour le fonctionnement des professionnels sur le marché en tant que tel, mais également pour l'activité des bénéficiaires du service de traduction/interprétation. Comme (2006 : 142-143) le souligne M. Cronin, même si la traduction/interprétation est peu visible, voire marginalisée dans la société, elle constitue le pain quotidien pour d'innombrables personnes et elle assure l'interconnexion des populations entières de sorte qu'il nous est possible de la nommer « un lien ». En conséquence, comme des liens externes se créent grâce à la traduction/interprétation et l'image sociale de cette activité peut être modifiée par les représentants de cette profession, une brève analyse des liens internes dans le champ serait recommandée.

Etant donné que les capitaux bourdieusiens s'entremêlent et les uns découlent des autres, nous voudrions revenir sur le problème évoqué à plusieurs reprises par de nombreux traducteurs/interprètes, indépendamment de la spécialisation et de la zone géographique. Il s'agit notamment de la détérioration du marché. Elle a été décrite déjà dans le sous-chapitre sur le capital symbolique, mais la connectivité des capitaux nous oblige de la mentionner encore une fois. D.V. Dam et K. Korning Zethsen (2011), D. Katan (2011), R. Setton et A. Guo

Liangliang (2011) ont tous présenté les conditions précaires qui semblent se propager sur l'ensemble du marché de traduction/interprétation. Cette perspective de la malhonnêteté débouche sur l'image des agents qui se heurtent à une concurrence immense et doivent se battre pour maintenir des normes éthiques contre toute atteinte. Cela se répercute sur les relations entretenues entre les agents. La présentation de ce phénomène nécessiterait certainement une analyse plus approfondie. Pour cela, nous allons seulement essayer d'esquisser la problématique en posant les grandes lignes de recherche qui pourraient encore être complétées. Tout d'abord, il serait intéressant d'examiner comment les traducteurs/interprètes perçoivent les amateurs ou les faux traducteurs/interprètes. Quels seraient les critères d'évaluation ? La réponse à cette question pourrait aussi rendre plus clair le problème de la visibilité de ces personnes parmi les professionnels. Ensuite, l'analyse devrait se concentrer sur la mobilisation des professionnels et la qualité de leurs relations qui aideraient à assainir le marché. L'essentiel serait de voir si les traducteurs/interprètes s'engagent dans la lutte contre les mauvaises pratiques et, si oui, comment ils le font. La mobilisation peut s'effectuer par l'intermédiaire des associations ou par une simple coopération entre les individus qui consisterait à démasquer publiquement les personnes agissant contre le code de déontologie. De plus, à part l'assainissement du marché, il serait intéressant de voir comment les traducteurs/interprètes s'unissent (s'ils le font) afin de mener des actions préventives visant à réduire au maximum l'entrée des amateurs sur le marché. Leurs initiatives ne doivent pas nécessairement être si radicales que le dévoilement des traducteurs/interprètes malhonnêtes. Il suffit de créer une association regroupant les traducteurs/interprètes comme, par exemple le KMT (Klub Młodego Tłumacza, fr. le Club des Jeunes Traducteurs/Interprètes auprès de la STP - trad. par E.B.) auquel l'auteur de ce mémoire a adhéré en février 2014. Collectivement, les professionnels sont capables de travailler pour le bien de leur profession, de promouvoir les bonnes pratiques et d'en informer le monde d'en dehors du champ de la traduction/interprétation. Finalement, il faudrait aussi élaborer une méthode permettant d'observer la qualité des relations entretenues entre les individus. Celle-ci peut varier : du mépris et de la compétitivité, en passant par la méfiance et allant jusqu'à une coopération pour la défense des intérêts communs.

Certains problèmes soulevés ci-dessus se reflètent dans les travaux de M. Wolf (2006), R. Solová (2012) ou de H.V. Dam et K. Korning Zethsen (2011) mais, à part l'article sur le marché danois écrit par ces derniers, ils constituent seulement un commentaire additionnel ou un élément supplémentaire d'articles concernant des sujets beaucoup plus vastes. Alors, M. Wolf (2006 : 139) met en avant l'isolation sociale dont souffrent les traductrices de littérature féminine/féministe. Elles incriminent notamment le progrès technologique qui les prive de contact en chair et en os avec d'autres agents du champ, que ce soient les maisons d'éditions, d'autres traductrices ou les femmes luttant contre la domination masculine dans le monde. Les traductrices déplorent également l'inertie des maisons d'édition qui ne

manifestent aucune intention de créer un réseau regroupant tout les agents du domaine concerné (ibidem.).

En outre, le problème suivant renvoie à des mesures préventives permettant de limiter l'accès au marché de traduction/interprétation pour les non-professionnels. Cela s'effectue, entre autres, à travers la formation. En Pologne, l'offre des facultés de traduction/interprétation ne cesse de s'élargir. Toutefois, R. Solová (2012 : 221), qui étudie l'autoévaluation des traducteurs assermentés, démontre leur réticence à partager le savoir et le savoir-faire. Selon l'auteur de l'article, la majorité des personnes interrogées ont élaboré leur capital culturel à travers de longues années de travail acharné, dans la période où la formation en traduction/interprétation n'était pas disponible pour tous. Cela explique alors un grand nombre de traducteurs assermentés de langue française qui sont autodidactes. R. Solová (ibidem : 222) souligne qu'à l'heure du progrès technologique, partager sa propriété intellectuelle avec autrui dégage un risque d'être plagié. A part cela, les traducteurs ne veulent pas donner des produits tout faits aux apprenants lorsque la réalisation de ce travail les a tant coûté. Malheureusement, en agissant ainsi, les personnes interrogées semblent négliger l'article 13 du *Code du traducteur assermenté* élaboré par la TEPIS, qui oblige les professionnels à transmettre le savoir et le savoir-faire à tous ceux qui apprennent le métier (ibidem.). De plus, cette attitude empêche la stabilisation du milieu des traducteurs et cela a des répercussions néfastes et directes sur les traducteurs eux-mêmes. Cependant, le corpus examiné ne devrait pas viser l'ensemble du milieu des traducteurs assermentés qui sont nombreux à respecter le code de déontologie en prenant activement part à des forums, sites Internet et des cours destinés aux traducteurs assermentés et aux adeptes du métier (ibidem.).

En revanche, H.V. Dam et K. Korning Zethsen (2011 : 990) ont mesuré le niveau de contact professionnel des trois groupes de traducteurs opérant sur le marché danois : traducteurs d'entreprise, traducteurs d'agence de traduction et traducteurs indépendants. Les traducteurs devaient évaluer le niveau de leur contact professionnel sur une échelle de 1 (faible) à 5 (fort). Il s'est avéré que tous les trois groupes considèrent leurs relations professionnelles comme plutôt satisfaisantes, avec 4,19 pour les traducteurs d'entreprise, 4,24 pour les traducteurs d'agence de traduction et 3,64 pour les traducteurs indépendants. Les auteurs de l'article mettent en relief, en particulier, le résultat du troisième groupe qui, même si moyen, paraît relativement élevé vu que des facteurs comme l'isolation physique au lieu de travail ont été pris en compte. Une si bonne autoévaluation résulte non seulement des relations fructueuses avec d'autres agences ou avec des clients, mais surtout de l'engagement dans les réseaux regroupant des traducteurs indépendants (cf. H.V. Dam et K. Korning Zethsen, ibidem : 991). Il paraît intéressant de voir que ces résultats divergent de ceux proposés par M. Wolf (2006), où les traductrices se lamentent sur le manque de contact avec l'extérieur. Il se peut que la raison en soit assez évidente : leur spécialisation restreinte et une forte idéologie qui va avec. En revanche, quant aux traducteurs d'agence de traduction et traducteurs d'entreprise du marché

danois, des taux relativement hauts ne surprennent pas car il semble beaucoup plus facile d'établir un contact avec ses collègues si l'on peut les retrouver dans le bureau d'à côté.

Même si le sujet du capital social dans le domaine de traduction n'est pas encore épuisé par les scientifiques, quelques travaux et les remarques en découlant nous permettent d'esquisser certaines conclusions. Il convient, cependant, de souligner que cette analyse n'est pas exhaustive et elle ne constitue qu'un support éventuel pour des recherches plus détaillées.

1. Les relations sociales entre les traducteurs et d'autres agents du champ de la traduction affectent considérablement le marché en tant que tel, le système de travail des agents et l'image du traducteur/interprète exposé à l'extérieur.

2. De bonnes relations entre les traducteurs et les personnes accédant au marché pourraient améliorer la qualité du fonctionnement du marché ainsi que diminuer sa détérioration continue. En d'autres termes, le capital social devrait contribuer à la création du capital culturel. Toutefois, un nombre considérable de traducteurs néglige l'obligation de partager le savoir, ce qui, de façon indirecte, menace le marché. Il ne faut pas non plus oublier qu'un tel comportement n'est pas respectueux des textes de nombreuses organisations, dont du Code du traducteur assermenté créé par la TEPIS.

3. Les outils disponibles grâce au développement technologique permettent d'échanger les idées entre les traducteurs/interprètes et de, tout particulièrement, créer des réseaux de relations.

4. Malgré la présence des outils et l'intention des traducteurs à s'unir, il arrive que dans certains milieux plus spécialisés, le contact devient plus problématique, les raisons étant variées, par exemple, l'inaction des maisons d'édition.

Par conséquent, si le capital social se lie au capital culturel, il nous semble indispensable de vérifier comment ce dernier est réparti dans les marchés variés.

2.4. Capital culturel

Le capital culturel est un facteur récurrent dans la majorité des travaux examinés dans le cadre de ce mémoire. Selon H.V. Dam et K. Korning Zethsen (2011 : 986), le paramètre de formation et d'expertise joue un rôle crucial dans la création du statut professionnel. Néanmoins, étant directement lié à la spécificité du marché ainsi qu'à la spécialisation des professionnels, il paraît fort variable. En effet, sur le marché danois, tous les traducteurs doivent passer par une certification obligatoire. En outre, depuis les années 60, la traduction spécialisée devient une discipline universitaire. Par conséquent, force est de constater que les professionnels de traduction sont titulaires d'un diplôme et ils jouissent surtout d'un certificat (cf. H.V. Dam et K. Korning Zethsen, *ibidem* : 979, 986). Par contre, sur le marché polonais, la réalité s'éloigne

des standards danois. La spécificité du système d'enseignement supérieur en Pologne reflétait la politique du pouvoir d'avant 1989. Jusqu'à cette date-là, seule l'Institut de Linguistique appliquée de l'Université de Varsovie formait des traducteurs de même que des enseignants de langues. En conséquence, la formation en traduction était un luxe pour des privilégiés. Pourtant, dans les années 90, le système d'enseignement a connu de grandes réformes et l'offre destinée aux traducteurs a considérablement évolué (cf. R. Solová 2012 : 219). Le contexte historique explique le nombre relativement élevé de traducteurs n'ayant aucune formation en traduction. Pour la plupart des cas, ils sont autodidactes et, pour cela, réticents à partager leur savoir avec autrui. En revanche, R. Solová (ibidem.) remarque la tendance suivante : plus jeune le traducteur assermenté, plus on s'attend qu'il ait suivi une formation en traduction.

Par ailleurs, la formation en traduction semble n'avoir aucune influence sur la qualité de service fourni par les traducteurs littéraires. En effet, aucune des traductrices de littérature féminine et féministe n'a été formée en traduction (cf. M. Wolf 2006 : 136). A cela s'ajoutent les résultats d'une enquête menée par E. Skibińska (2012) auprès des traducteurs de littérature polonaise en France. Les personnes interrogées ont coché le « oui » unanime à la constatation suivante :

La traduction littéraire est un travail artistique, une vocation qui demande du talent (E. Skibińska, ibidem : 199).

Par contre, il est intéressant de voir que les avis des répondants divergent quant à l'obligation de suivre une formation spéciale pour pouvoir exercer un travail de traducteur littéraire ; 10 personnes ont marqué « oui » alors que 14 ont opté pour « non » (ibidem.). Les raisons de cette unanimité étant variées, les commentaires laissent croire que les compétences ne sont pas liées à la formation. D'ailleurs, une autre conclusion tire sur le talent qui prévaut sur toute formation dans le domaine (ibidem.).

En ce qui concerne le capital culturel selon les professionnels, l'expertise et la formation supérieure sont recommandées, voire requises pour la profession de traducteur/interprète (cf. H.V. Dam et K. Korning Zethsen 2011 : 987/ D. Katan 2011 : 70). D'ailleurs, les professionnels doivent constamment perfectionner leurs compétences et suivre une formation continue (cf. D. Katan, ibidem : 71/R. Solová 2012 : 220). Pourtant, R. Solová (ibidem.) met en relief que presque un tiers de personnes interrogées citent une expérience et un travail autodidacte comme source de leurs compétences. Cela dit, elles ne considèrent pas leurs études comme utiles.

En conséquence, il convient alors de voir ce que pensent les professionnels du programme proposé par les facultés de traduction/interprétation. Quant au marché chinois et taïwanais, il n'est pas indiqué explicitement si la formation ou la certification pourraient bénéficier à la profession (cf. R. Setton et A. Guo Liangliang 2011 : 113). En tout cas, plus de la moitié des personnes interrogées ont choisi ce type d'entraînement. De plus, un bon nombre de traducteurs

taïwanais revendiquent une reconnaissance officielle du gouvernement. Cette idée est soutenue par un tiers d'interprètes (ibidem.). Il s'ensuit alors que la formation, tout comme la certification, devient un vecteur du capital symbolique. Au moins, c'est ce que souhaitent les traducteurs. D'ailleurs, dans ce contexte-là, D. Katan (2011 : 79-82) essaie de catégoriser les participants de son enquête selon leur niveau de formation pour ensuite les inciter à évaluer les programmes proposés par les universités. Cela dit, l'auteur de l'article distingue trois catégories principales : les personnes étant titulaires d'un diplôme universitaire en traduction ou en interprétation (55 %), les personnes ayant des compétences linguistiques (24 %) et les personnes sans aucune préparation formelle, ni linguistique, ni en traduction/interprétation (22 %). D. Katan admet que la liste de distribution favorisait les professionnels formés et originaires de l'Italie. Pourtant, même dans ce petit échantillon, seulement 55 % de personnes interrogées ont suivi une formation en traduction/interprétation. Ce résultat semble d'autant plus étonnant que la formation (continue) et le perfectionnement des compétences sont souvent mentionnés par les professionnels eux-mêmes. C'est pourquoi D. Katan a demandé aux participants de classer des cours académiques selon le degré de leur importance pour l'avenir. Il s'est avéré que les professionnels optent pour la pratique, tout en mettant des matières purement académiques au second plan. En effet, parmi les cours jugés les plus importants figurent : la pratique, les stratégies, des outils électroniques, le savoir thématique et la grammaire comparée. Par contre, les matières un peu moins populaires traitent de l'éthique, de la théorie ainsi que de la profession elle-même et elles précèdent encore des connaissances préalables (sur les institutions, par exemple) ou la linguistique de corpus. Toutefois, cette préférence des professionnels de la pratique ne va pas de pair avec l'opinion des théoriciens qui favorisent des matières plus académiques. Il convient alors de constater une grande divergence entre les programmes de formation et des attentes exprimées par les professionnels (cf. D. Katan, ibidem : 82).

Tout comme les capitaux précédents, le capital culturel constitue un élément inséparable du champ dans lequel opèrent les traducteurs/interprètes. Il est essentiel pour les professionnels, mais fort variable, ce qui renvoie aux conclusions suivantes :

1. Le capital culturel est considéré comme crucial pour faire de la traduction/interprétation une profession. De plus, il s'attache au capital symbolique. En effet, la formation et toute autre certification (l'accréditation au sein de la Commission européenne, par exemple) contribuent à la création du capital symbolique, notamment de la reconnaissance sociale ou du prestige.
2. Les traducteurs/interprètes se rendent compte de l'importance du capital culturel pour leur métier. Une telle opinion est exprimée aussi bien par les personnes titulaires d'un diplôme en traduction/interprétation que par les personnes sans formation en langues/traduction.

3. Le capital culturel varie selon le marché et la spécialisation des professionnels, ce que confirme la comparaison du marché danois au marché polonais et la description de la spécialisation en traduction littéraire.

4. Les professionnels soulignent que la formation continue est une mesure cruciale pour s'épanouir et bien exercer son travail. C'est ainsi que les traducteurs/interprètes construisent et maintiennent leur capital culturel.

5. Il n'est pas possible d'arriver à une conclusion résolue si, d'après les traducteurs/interprètes, les études sont une source primaire du capital culturel. Certains se tournent plutôt vers leurs propres expériences et le travail autodidacte. Par contre, la différence entre les programmes de formation universitaire et les exigences des professionnels semble beaucoup plus nette.

Cela dit, de telles conclusions corroborent l'importance du capital culturel aussi bien pour chaque agent que pour le milieu des traducteurs/interprètes perçu comme un ensemble. L'image même de cette profession dépend considérablement de l'expertise qui renforce la position des professionnels aux yeux de la société.

Finalement, malgré des avantages financiers faibles, une autoreprésentation plutôt médiocre et une obligation de la formation continue, les traducteurs/interprètes aiment leur activité professionnelle. Certains continuent à travailler en tant que traducteur à cause de l'identification avec l'idéologie qu'ils transmettent ; c'est le cas notamment des traductrices de littérature féminine et féministe en Autriche (cf. M. Wolf 2006 : 138). En outre, les personnes qui ont participé à l'enquête de R. Solová (2012 : 224) voient plutôt les bons côtés de leur profession même si elle comporte beaucoup de contraintes. Ils apprécient la formation continue imposée à ce métier grâce à laquelle ils apprennent constamment. Il en va de même avec les personnes interrogées par D. Katan (2011 : 83) : elles déclarent être satisfaites de leur profession car celle-ci est plus flexible, enrichissante et stimulante que les autres métiers. Le même enthousiasme gagne du terrain sur le marché chinois et taïwanais où la satisfaction des traducteurs/interprètes paraît plutôt élevée avec un taux d'interprètes légèrement plus contents de leur situation que leurs collègues spécialisés en traduction. En conséquence, une fois l'autoévaluation des traducteurs/interprètes encadrée, il nous paraît légitime d'analyser leur rôle vu par eux-mêmes et par les traductologues.

3. Rôle

Etant donné que le rôle des traducteurs/interprètes est un élément inséparable de l'identité et prépondérant pour sa construction, nous avons déjà évoqué des notions-clés y pertinentes dans le premier chapitre. D'ailleurs, à l'origine, la classification de R.B.W. Anderson (2002 : 214) qui nous a servi de base dans le chapitre sur l'identité, a été conçue afin d'encadrer le rôle de l'interprète de manière plus cohérente. C'est pourquoi, dans ce chapitre, nous allons nous concentrer surtout sur des travaux empiriques qui démontrent clairement comment les professionnels perçoivent leur rôle. Cette approche sera précédée par une brève récapitulation des principales remarques et des travaux les plus récents que les traductologues livrent en matière du rôle des traducteurs/interprètes. Toutefois, il convient de signaler que l'approche théorique ne sera qu'une esquisse et un complément aux conclusions incluses dans le premier chapitre.

3.1. Approche théorique

Selon R.B.W. Anderson (2002 : 211, 212), le rôle des interprètes semble à tel point confus qu'il devient complètement imprécis. En effet, faute d'encadrement résolu de ses responsabilités, l'interprète abuse toujours de sa fonction ou, bien au contraire, présente un engagement insuffisant (ibidem.). De ce fait, il est visible à quel point l'impossibilité de définir le rôle affecte la vie des interprètes. Comme M. Tryuk (2012 : 32) le met en relief, d'éventuels donneurs d'ouvrage, c'est-à-dire les agents qui ne font pas parti du champ traductologique restreint, voient les traducteurs/interprètes comme des transmetteurs du message. Leur rôle se cantonne alors seulement au décodage, à l'encodage et au transfert de l'énoncé. Par contre, aux yeux des traductologues, le rôle des traducteurs/interprètes semble beaucoup plus complexe et hétérogène. Cela dit, M. Tryuk (ibidem.) propose une liste de fonctions qu'exercent les professionnels dans différentes circonstances et des contextes variés : « organisateur de réunion, coordinateur de dialogue, adjoint, intermédiaire culturel, avocat, arbitre, censeur, confident, guide, traître (trad. par E.B.) ». A cela Biernacka (dans M. Tryuk, ibidem) ajoute encore le rôle de bouc émissaire sur lequel on fait retomber les torts des autres au cas où l'échec d'une réunion paraissait inexorable. D'ailleurs, le traducteur/interprète peut incarner plusieurs rôles en même temps (cf. R.B.W. Anderson 2002 : 211). C'était justement le cas des interprètes dans l'administration coloniale en Afrique francophone (cf. R. Mopoho 2001 : 620-623) : aux yeux du peuple indigène, ils personnifiaient de hauts fonctionnaires d'Etat, tout proches des Blancs. En revanche, pour les colonisateurs, ils n'étaient qu'un mal nécessaire. Par ailleurs, S. Bahadır (2011 : 270) met en avant que le rôle de l'interprète paraît

flou même pendant une situation de communication seulement. En effet, l'interprète agit au nom d'autrui, mais sa voix lui appartient. De ce fait, la duplicité du rôle de l'interprète et son audibilité paraissent incontestables. En cas de déséquilibre du pouvoir, le rôle de l'interprète dans l'autonomisation d'un interlocuteur démuné est essentiel. Alors, quand un dialogue prend une mauvaise tournure, l'interprète peut incarner différents rôles : du sauveteur au bourreau (cf. S. Bahadır 2011 : 271). Pourtant, S. Bahadır (ibidem.) souligne la présence physique de l'interprète et sa position inconfortable qui le forcent à collaborer avec un oppresseur. Néanmoins, R.B.W. Anderson (2002 : 211) semble réfuter le dernier argument de S. Bahadır en mettant la dominance linguistique au premier plan : plus le déséquilibre des langues se manifeste, plus le professionnel va s'identifier avec les locuteurs de la langue plus puissante dans sa combinaison. Il en découle alors qu'à chaque fois, l'interprète personnifie une autre personne. Au cours d'une conversation, il joue un double rôle : celui de l'interprète et celui d'un allié ou d'un ennemi. De plus, encore une fois, R.B.W. Anderson (2002) met en exergue l'importance des facteurs énumérés dans le premier chapitre, c'est-à-dire la langue, la classe sociale, la formation et ainsi de suite. Ils contribuent non seulement à la création de l'identité, mais aussi affectent considérablement le rôle qu'incarnent les interprètes tous les jours. D'ailleurs, les arguments fournis par S. Bahadır (2011) et par R.B.W. Anderson (ibidem.) s'appliquent bien à la réalité des traducteurs. En effet, ceux-ci peuvent également être les ennemis et les alliés de l'une des parties impliquées, par exemple par le biais des textes qu'ils traduisent. Ceci est surtout visible dans le cas des traducteurs assermentés qui traitent les textes décisifs pour l'avenir d'une personne concernée, par exemple : un réquisitoire ou une plaidoirie.

En conséquence, quoique peu connus, anonymes ou mis au second plan, les traducteurs/interprètes ne sont jamais invisibles (cf. M. Tryuk 2012 : 45). De plus, leur rôle étant si varié, à chaque fois, ils font face à une nouvelle réalité. Est-il alors possible de distinguer un rôle universel qui serait une priorité de tous les traducteurs/interprètes, indépendamment du contexte ? M. Cronin (2006 : 120,121) évoque une métaphore connue, voire un peu banale : celle d'un pont. Elle présente les traducteurs/interprètes comme des médiateurs qui facilitent la communication entre les interlocuteurs parlant deux langues différentes. Toutefois, M. Cronin (ibidem.) met en avant une double fonction de cette métaphore. En effet, un pont sert à relier deux points séparés par un obstacle, que ce soit un fleuve ou un ravin. Au sens figuré, les traducteurs/interprètes exercent la même fonction. À juste titre, ils remplissent le fossé qui, sans leur assistance, se creuserait entre les interlocuteurs de deux cultures différentes. Il n'est pas question, pourtant, de marquer seulement des points communs, d'unir et, par ce biais, de stimuler la communication. M. Cronin remarque que les traducteurs/interprètes s'intéressent aussi bien aux liens entre les interlocuteurs qu'aux divergences résultant des différences entre eux. Cela s'explique par un désir de maintenir l'existence des cultures et des langues séparées, tout en signalant le tissage permanent entre eux. En conséquence,

le pari est audacieux parce que les traducteurs/interprètes maintiennent la diversité culturelle et linguistique et, en même temps, rapprochent ses multiples représentants.

Finalement, étant donné que le rôle des professionnels de traduction reste obscur, il paraît intéressant de voir comment les traducteurs/interprètes le définissent aujourd'hui. Un recueil de travaux avec des résultats y pertinents nous permettra de vérifier si une telle ambivalence et un conflit entre plusieurs rôles à la fois constituent une contrainte dans la vie des traducteurs/interprètes ou s'ils n'en sont pas conscients.

3.2. Approche empirique

L'autoévaluation/représentation est un sujet récurrent déjà dans les travaux des années 50 et 60 du 20^e siècle. A cette époque là, les scientifiques élaboraient des définitions de l'interprète (de même que du traducteur) qui cachaient quelques notions relatives à leur rôle. De ce fait, dans les années 50, les caractéristiques de l'interprète se cantonnaient à l'intermédiaire et à l'assistant pour ensuite prendre une tournure plus passionnante et métaphorique, telle d'un pont ou d'un acteur (cf. C. Zwischenberger 2012 : 120, 121). De plus, il ne faut pas ignorer le rôle que les organisations et les associations pour les traducteurs/interprètes jouent dans la création de l'autoévaluation/représentation professionnelle collective. En effet, les traducteurs/interprètes ont la chance de s'intégrer aussi bien au niveau local ou national qu'au niveau international. En effet, l'une des associations les plus prestigieuses et reconnues globalement est l'AIIC (l'Association internationale des interprètes de conférence). Elle rassemble les interprètes du monde entier, établit des normes professionnelles, renseigne les clients sur le métier et décrit la figure de l'interprète de conférence. Cela dit, l'activité de l'AIIC semble essentielle pour sensibiliser les non-professionnels et pour consolider le milieu des professionnels. Quant à la figure de l'interprète de conférence, C. Zwischenberger (2012 : 122) met en évidence l'évolution des définitions fournies par l'AIIC ; la métaphore de l'intermédiaire se transforme, au fil du temps, en concept d'un spécialiste facilitant la communication. Il en découle alors que, même au sein d'une institution professionnelle pour les interprètes, il fallait attendre pour que l'idée du professionnalisme y soit prise en compte.

En conséquence, si la perception du rôle des traducteurs/interprètes change avec le temps, il nous paraît capital de voir à quelle étape se trouvent les traducteurs/interprètes modernes, examinés par les traductologues.

Tout comme au niveau supranational, représenté par de nombreuses organisations pour les traducteurs/interprètes, la conscience du rôle des traducteurs/interprètes locaux se cristallise au fur et à mesure. C'est notamment le cas des interprètes communautaires examinés par T. Voinova (2012). Ils ne se sont rendus compte de l'importance de leur tâche qu'à la fin

du cours d'interprétation communautaire (cf. T. Voinova *ibidem* : 12). Les répondants évoquaient à plusieurs reprises « l'aide à autrui » comme source d'une satisfaction profonde. Voici l'un des commentaires laissés par une des personnes interrogées :

(N., Arabe, 2009, Centre pédiatrique) C'est un sentiment sublime d'avoir contribué à quelque chose ; d'avoir aidé quelqu'un ; d'avoir fait quelque chose d'important. Si tu n'étais pas là, les gens n'auraient pas du tout été capables de se faire comprendre. C'est un sentiment génial qui te donne l'impression d'être important ! Cela vaut tous les efforts ! (T. Voinova 2012 : 16) ; (trad. par E.B.).

Le témoignage met en pleine lumière la visibilité de l'interprète dont le rôle va au-delà du seul transfert linguistique ; il participe à des situations parfois très intimes, par exemple chez le médecin, où sa tâche devient du coup beaucoup plus complexe. C'est alors l'interprète communautaire qui, dans une certaine mesure, s'expose à des fonctions transversales dont M. Tryuk (2012 : 32) a composé toute la liste.

Lorsque l'invisibilité des interprètes communautaires est mise en cause, il serait intéressant de voir de plus près si c'est aussi le cas des traducteurs/interprètes d'autres spécialités. Pour cela, H.V. Dam et K. Korning Zethsen (2011 : 991) ont demandé aux traducteurs du marché danois d'évaluer leur visibilité. Néanmoins, étant donné trois groupes divergents, les auteurs de l'article ont dû reformuler la question, sinon elle n'en conviendrait qu'à un seul. Cela dit, les traducteurs d'entreprise devaient décrire la visibilité dans leur lieu de travail, les traducteurs d'agence de traduction étaient censés évaluer leur position relative à leurs clients et, finalement, les traducteurs indépendants ont passé sous la loupe leur visibilité en général, c'est-à-dire en tant que groupe professionnel (*ibidem.*). Les résultats parlent d'eux mêmes : aucun groupe ne perçoit sa visibilité comme extrêmement importante. Sur une échelle de 5 points, les traducteurs d'entreprise ont abouti à une note de 3,26, ce qui dépasse le résultat moyen. En revanche, le taux de visibilité chez les traducteurs d'agence de traduction paraît moyen et il s'élève à 2,85. Finalement, tout porte à croire que les traducteurs indépendants se considèrent invisibles parce que leur résultat est extrêmement bas : 2,05 (*ibidem.*). Contrairement aux deux premiers groupes, ceci est probablement dû à l'isolement dont ils souffrent. Pourtant, il convient de signaler que les traducteurs d'agence de traduction, malgré leur réseau professionnel élaboré, jouissent d'une visibilité médiocre (cf. H.V. Dam et K. Korning Zethsen, *ibidem* : 992).

De plus, il paraît intéressant de voir s'il existe une corrélation entre les résultats sur la visibilité et ceux qui sont relatifs au pouvoir. En effet, là encore, les trois groupes ne se considèrent pas comme puissants. Toutefois, les traducteurs d'entreprise prennent la tête du peloton (2,57) contre les traducteurs indépendants qui se classent deuxièmes (1,87) et les traducteurs d'agence de traduction étant en quête, mais tout proche de leurs rivaux (1,80) (cf. H.V. Dam et K. Korning Zethsen, *ibidem* : 992). Comme le soulignent

les auteurs de l'article, les résultats ci-dessus vont à l'encontre de leur hypothèse : les traducteurs d'entreprise, dont le statut est la visibilité sont relativement importants, n'exercent pas trop d'influence sur le milieu professionnel (cf. H.V. Dam et K. Korning Zethsen, *ibidem* : 992). Il en découle alors que, malgré leur présence, le rôle des traducteurs/interprètes danois n'est pas considéré comme crucial pour les non-professionnels. Cela dit, il nous paraît indispensable de vérifier quelles dénominations utilisent les professionnels pour rendre compte de leur contribution au déroulement de la communication.

En effet, R. Setton et A. Guo Liangliang (2012 : 111) ont examiné l'apport des traducteurs/interprètes du marché chinois et taïwanais à la société. Ils ont demandé aux répondants de choisir l'une des catégories proposées qui serait la plus adéquate pour désigner leur rôle et leur contribution. Les personnes interrogées ont pu cocher l'une des cinq propositions suivantes. La première consiste à expliquer la culture qui nous est propre aux interlocuteurs étrangers, la deuxième s'appuie sur l'activité inverse au premier point, la troisième englobe les deux premières propositions, la quatrième évoque la neutralité et la cinquième, intitulée « Autres », représente toutes les réponses qui diffèrent des propositions données. (cf. R. Setton et A. Guo Liangliang, *ibidem* : 112). Plus de la moitié des personnes interrogées ont choisi la troisième option et personne n'a opté pour la première. Par contre, la deuxième réponse, n'étant privilégiée que par les traducteurs, représente 13 %. La vision neutre du rôle des traducteurs/interprètes ne semble pas populaire : 7 personnes l'ont choisie, ce qui est égal à 11 %. Parmi 8 commentaires laissés par les répondants, trois notions clés se distinguent respectivement : la dimension culturelle ou nationale, le pont, la facilitation de la communication (*ibidem*).

En conséquence, la majorité des professionnels examinés par R. Setton et A. Guo Liangliang (*ibidem*) mettent en relief la dimension culturelle. En effet, leur rôle consiste à expliquer toutes les différences culturelles entre les interlocuteurs. Alors, il ne s'agit surtout pas de les effacer, bien au contraire, les professionnels les mettent en relief pour ensuite éclaircir leur signification. Un taux relativement faible de professionnels a opté pour la position neutre des traducteurs/interprètes. Malheureusement, les auteurs de l'article n'avancent aucune hypothèse y pertinente. Il se peut donc qu'un groupe marginal de traducteurs/interprètes ait décidé de cocher la réponse conforme au contenu de nombreux codes de déontologie et codes de bonne pratique.

Par ailleurs, C. Zwischenberger (2012 : 124,125) a également étudié le rôle des professionnels, mais au niveau global. En effet, elle a envoyé 2523 invitations par courrier électronique auxquelles 704 interprètes de conférence ont répondu, dont 89 % étaient des interprètes indépendants et 11 % des interprètes permanents. L'auteur de l'article leur a demandé d'indiquer si leur travail qui vise à assurer une communication fructueuse est : très important, important, moins important ou insignifiant (cf. C. Zwischenberger, *ibidem* : 128). Une grande majorité de personnes interrogées (97,2 %) perçoivent leur tâche comme très importante et importante. Seulement 2,8 % des participants y accordent moins d'importance. Les résultats sont d'autant plus marquants que

personne n'a choisi la dernière réponse. Par conséquent, les interprètes de conférence, dans la vaste majorité des cas, trouvent leur rôle essentiel pour un dialogue créatif et animé.

En outre, C. Zwischenberger (2012 : 126) voulait savoir quelle désignation convient le mieux à la profession de l'interprète de conférence. Elle a donc demandé aux professionnels de décrire leur engagement. Ensuite, elle a classé les réponses données aux catégories suivantes (ibidem : 126,127) :

1. animateur/celui qui rend la communication possible - 21,2 %
2. médiateur/intermédiaire - 13,7 %
3. communicateur - 11,5 %
4. pont/lien - 10,7 %
5. transmetteur de l'information - 9,6 %
6. aide/assistant à la communication - 8,9 %
7. celui qui est au service de l'interlocuteur - 8,3 %
8. la personne la plus importante dans la communication - 7,0 %
9. tuyau/outil/instrument - 6,5 %
10. rendre la communication effective - 5,6 %
11. celui qui est au service de la personne qui écoute - 4,3 %
12. invisible - 3,8 %
13. expert/prestataire de service dans le domaine de communication - 2,1 %
14. intéressant et stimulant - 1,3 %
15. autre - 7,3 % (trad. par E.B).

Le dernier point renvoie à des désignations qui ne vont de pair avec aucune des catégories énumérées avant. Le plus souvent, il comportait des descriptions métaphoriques, voire poétiques (cf. C. Zwischenberger, ibidem : 128). A part cela, il convient de souligner que les caractéristiques les plus privilégiées insistent sur la présence de l'interprète en tant que membre du groupe. En effet, il facilite la communication, la rend possible, sert de pont qui relie deux points séparés. Il se voit alors comme une personne, un médiateur qui assure une bonne communication. Cependant, bien que beaucoup moins fréquente, une approche diminutive a aussi fait son entrée. L'instrument, le tuyau, l'outil — cette vision bien dépassée tant aux yeux de nombreux praticiens que des traductologues est difficile à éradiquer. Il en va de même avec l'invisibilité qui est constamment mise en cause, et pourtant toujours présente dans les résultats d'enquêtes.

La mise en cause de la visibilité se poursuit dans l'article de E. Skibińska (2012 : 200) qui essaie de dresser un portrait du traducteur de littérature polonaise en France. Dans ses conclusions, l'auteur de l'article propose quatre dénominations qui désignent certains profils qu'elle a examinés. Tout d'abord,

elle voit dans la figure du traducteur « un missionnaire » dont la mission consiste à propager un bien malgré tous les obstacles (par exemple : une faible rémunération). Ensuite, elle décèle « un consacrant », autrement dit, la personne qui fait entrer un auteur polonais dans le cercle littéraire français, en lui procurant à la fois une gloire et une reconnaissance internationale. Une autre dénomination, « un héraut », renvoie à la popularisation d'une œuvre ou un courant étrangers. Finalement, E. Skibińska ne cache pas un trait peu noble, mais de plus en plus populaire, représenté sous l'appellation : « un mercenaire ». Pour lui, la traduction n'est qu'un moyen de gagner son pain. Comme il est bien visible, les trois premières dénominations sont liées à l'introduction d'un bien venu d'ailleurs à la culture d'accueil. En d'autres termes, les traducteurs (mais aussi les interprètes) servent, là encore, de pont. Toutefois, non seulement ils comblent la lacune qui sépare deux interlocuteurs, mais parfois ils informent l'un sur l'existence même de l'autre. C'est encore un grand pouvoir dont ils disposent et qu'ils utilisent malgré toute contrainte sur laquelle cela peut déboucher.

Finalement, les résultats des travaux mentionnés dans ce chapitre nous font croire que les traducteurs/interprètes se considèrent comme importants et plutôt visibles/audibles. Quant à leur rôle, les données corroborent la théorie de M. Cronin (2006) d'un pont qui relie deux points séparés, tout en soulignant les différences entre eux. D'ailleurs, c'est ainsi que, d'après le chercheur, les professionnels de traduction ont la chance de contribuer à la diversité culturelle et linguistique, sinon menacée par la domination de l'anglais et la mondialisation. En effet, d'un côté, les traducteurs/interprètes insistent sur la stimulation de la communication, mais de l'autre, ils n'ont pas d'intérêt à effacer toutes les différences. En revanche, ils s'adonnent à les expliquer. A part la dimension culturelle, les traducteurs/interprètes sont conscients du professionnalisme que leur profession exige. Ceci est bien visible dans les dénominations proposées par C. Zwischenberger (2012). Néanmoins, il arrive encore que les traducteurs/interprètes sous-estiment leur position en mettant en relief leur invisibilité et la dépersonnalisation d'eux-mêmes. Probablement, cela s'explique par de longues années de réification des traducteurs/interprètes : les vestiges de celle-ci étant toujours présents dans des codes de bonne pratique ou des codes de déontologie. Bien sûr, il ne faut pas oublier que le rôle des traducteurs/interprètes dépend largement du contexte de leur travail. C'est pourquoi les résultats de l'enquête sur les interprètes de guerre se distinguaient de ceux proposés dans ce recueil. Toutefois, nous avons essayé de dresser un portrait universel des traducteurs/interprètes. Cela dit, les cas particuliers nécessitent une analyse scrupuleuse à part. Alors, une fois le rôle des traducteurs/interprètes défini, il nous paraît intéressant de voir s'il coïncide avec les opinions des clients, tant sur le métier que sur ses représentants. Cette problématique sera passée au crible dans le chapitre suivant.

4. Statut

Bien qu'à l'ombre, les traducteurs/interprètes sont présents dans le dialogue : soit par leur présence physique, soit par leur ingérence dans le texte. Dans le chapitre précédent, nous avons évoqué le rôle que s'attribuent les traducteurs/interprètes. La majorité d'entre eux se trouve importante pour le succès de la communication. En conséquence, il nous paraît intéressant de comparer cette opinion aux images que créent les clients, les médias ou l'art. En effet, les traducteurs/interprètes sont constamment évalués, revalorisés, stéréotypés et vérifiés. Ils figurent dans les médias, dans la littérature, dans les films et dans la langue (cf. Y. Gambier 2012). C'est pourquoi, tout comme les autres professions, ils s'exposent à l'évaluation. Dans ce chapitre, nous allons analyser le statut des traducteurs/interprètes structuré par le monde extérieur. Suivant la classification du deuxième chapitre, le statut sera réparti en quatre catégories selon la théorie des capitaux proposée par P. Bourdieu (2002) : le capital économique, le capital symbolique, le capital social et le capital culturel. D'ailleurs, comme D.V. Dam et K. Korning Zethsen (2011 : 994-995) le mettent en avant, des facteurs comme la reconnaissance sociale, l'expertise, l'influence et, dans une moindre mesure, l'argent jouent un rôle crucial dans l'émergence du statut de cette profession. C'est pourquoi les quatre catégories nous semblent transversales et bien fondées pour l'analyser scrupuleusement.

4.1. Capital économique

L'argent, même s'il n'est pas une cause majeure de la montée en hiérarchie professionnelle, donne une certaine notion d'appréciation. N'oublions pourtant pas que l'interprétation, de même que la traduction, présuppose l'instabilité de revenu. En effet, ce dernier dépend uniquement de la performance de chaque individu (cf. K.J. Dunne 2012 : 151). Il s'ensuit alors qu'il n'existe pas de norme indiquant le revenu approximatif des traducteurs/interprètes indépendants. Cela semble d'autant plus important que la profession en question est le plus souvent associée au travail à son propre compte et donc il pourrait s'avérer assez difficile pour autrui de définir si la traduction/interprétation offre ou non une carrière prometteuse en matière de la rémunération. En outre, R. Setton et A. Guo Liangliang (2012 : 105) mettent en relief une immense variabilité du statut selon le savoir des clients sur la profession et ses principales caractéristiques. Comme l'écrit l'un des participants du questionnaire élaboré par les auteurs de l'article, les clients mal-informés tendent à croire que les interprètes sont admirés et très bien rémunérés pour leur service tandis que certains les dédaignent (ibidem.). Les mêmes constatations sont présentées par Y. Gambier (2012 : 14). Il revient sur les conclusions de Camille Hubaud, scientifique chargée d'analyser l'image des interprètes en France ; la profession semble peu connue, voire largement

dépréciée. Par contre, Ebu Diriker, dont les remarques figurent dans le travail de Y. Gambier (ibidem.), présente une image tout-à-fait différente de la vision de Hubaud :

Selon les médias turcs, les interprètes gagnent beaucoup d'argent, sont renommés, ont une belle carrière, font de grandes erreurs et ne travaillent que pour de grands événements.

Et pourtant, pour Y. Gambier et d'autres praticiens, ce ne sont que des vœux pieux. Le deuxième chapitre du présent mémoire le fait explicitement savoir : les professionnels semblent être sous-estimés et parfois leur travail ne suffit pas pour subvenir à leur besoins, ce qui les pousse à solliciter un deuxième emploi.

Pour pouvoir répondre pourquoi le destin des traducteurs/interprètes est si précaire et les clients offrent des prix qui frisent l'usure, il faut mettre sous la loupe le marché actuel. Lorsque l'on comprend ses mécanismes, la situation et le statut des traducteurs/interprètes s'éclairciront.

Le marché est passé au crible par K.J. Dunne dans son article qui date de 2012. Elle s'y réfère aux trois caractéristiques présentées par P. Nelson, M. R. Darby et E. Karni et V.A. Zetihaml qui déterminent la perception de l'acheteur d'un produit ou d'un service donné (cf. K.J. Dunne, ibidem : 146). La première désigne les attributs d'un produit que l'acheteur peut trouver et évaluer lui-même avant l'achat. La deuxième présente les attributs que l'acheteur peut évaluer seulement après avoir payé pour le produit. Il s'agit notamment de l'expérience se formant après de nombreuses comparaisons des biens achetés. En revanche, la troisième se base sur la créance parce que l'acheteur ne peut pas évaluer le produit même après l'achat, faute de savoir ou de compétences (ibidem.). Quant à la traduction, les deux dernières catégories constituent un point de base pour les clients. Ils manquent de savoir requis pour évaluer la traduction donc, pour eux, elle ne devient qu'une boîte noire (cf. K.J. Dunne, ibidem : 147). A ce stade là, les clients peuvent s'avérer méfiants à l'égard des professionnels et réticents à leur proposer une rémunération digne de leur service parce que, pour eux, ce service ne sera jamais vérifiable. De plus, K.J. Dunne (ibidem.) se réfère à la théorie de G. Akerlof sur l'asymétrie d'informations et la sélection indésirable. En effet, le marché qui comprend de bons traducteurs/interprètes ainsi que les amateurs paraît, en quelque sorte, dangereux pour les acheteurs. Tout d'abord, ceux qui vendent connaissent mieux la qualité de leur produit. Par contre, les acheteurs sont conscients du marché mixte où une bonne qualité vaut le même prix qu'une médiocre, mais ils ne sont pas capables de distinguer l'une de l'autre. En conséquence, ils ne veulent pas payer beaucoup pour le service au cas où ils achèteraient une mauvaise traduction. C'est ainsi que se crée l'asymétrie d'informations. En revanche, cette dernière mène à la sélection indésirable. En d'autres termes, de bons traducteurs/interprètes abandonnent le marché en raison des prix trop faibles pour pouvoir exister dans ce secteur (cf. G. Akerlof dans K. J. Dunne, ibidem.).

Mis à part la théorie de G. Akerlof, il existe d'autres facteurs qui influencent le marché moderne. Parmi les plus puissants se trouvent la pression sur les prix

et l'exigence de l'intensification de la productivité (cf. K. J. Dunne : 2012). Le premier facteur s'est amplifié à l'ère de la crise mais il existe sur le marché depuis longtemps. Le fait qu'il persiste ne paraît pas prometteur pour de bons traducteurs qui se retirent du marché. Quant à la productivité, les taux de rémunération en dépendent et malgré l'expérience du traducteur et les programmes qui stockent le contenu des traductions précédentes et ainsi facilitent le travail, la traduction reste un processus où règne la décision prise par le prestataire de service. Toute tentative de faire en sorte que le travail des traducteurs soit mesurable, prive les professionnels de la reconnaissance de leur apport intellectuel au service. En effet, le mot en tant qu'unité de base pour estimer le travail et le coût va à l'encontre du contexte et de la signification qui prévalent dans cette profession. Les traducteurs sont ainsi réduits, là encore, aux machines de traduction (cf. K. J. Dunne, *ibidem* : 152).

Finalement, la situation financière des traducteurs/interprètes ne semble pas très prometteuse. Leur statut, même s'il ne dépend pas en premier lieu du revenu, se forme à partir de l'idée préconçue que les non-professionnels développent à propos de la profession. Pourtant, le cas comme celui des traducteurs/interprètes pose davantage de problèmes parce que la rémunération du traducteur/interprète indépendant est liée largement à sa performance. En outre, l'idée de la situation pécuniaire des professionnels en question varie énormément selon chaque individu. Plus il connaît le métier, plus il s'approche à la réalité de traducteurs/interprètes. Il ne faut pas non plus oublier le rôle du marché qui semble non-négligeable. Une grande vague de traducteurs/interprètes médiocres et d'amateurs envahit le marché et vend leurs services au même prix que les travaux de bons traducteurs/interprètes. Ce tissage est extrêmement dangereux pour ces derniers, tant au niveau économique qu'au niveau symbolique. Après tout, du point de vue des clients, comment faire confiance au prestataire de service provenant du marché où 50 % des agents représentent une mauvaise qualité et dont le travail est impossible à évaluer.

4.2. Capital symbolique

Le capital symbolique englobe des facteurs qui ne sont pas tangibles : la reconnaissance sociale et le prestige. Malheureusement, leur grande importance dans l'émergence de haut statut professionnel ne va pas de pair avec la réalité. Le statut professionnel réel s'ossature, entre autres, grâce à l'image des traducteurs/interprètes dans la littérature, le cinéma, les médias et la langue. Y. Gambier (2012 : 16-18) nous donne pourtant une vision plutôt morose de l'état des lieux de la perception sociale de ces derniers. Le traducteur est comparé à un solitaire débordé d'ouvrages de références qui lui servent de muse. Par contre, l'interprète a une image servile d'un valet à la merci de plusieurs maîtres. Ces visions récurrentes aussi bien dans les médias que dans la fiction

cinématographique ou littéraire se sont bien ancrées dans la psychologie collective sociale. A cela s'ajoutent également de nombreuses expressions qui corroborent une image plutôt sombre des traducteurs/interprètes. Le florilège de métaphores choisies par Y. Gambier (2012) est abondant et, dans la majorité des cas, négatif pour les professionnels. Parmi les désignations les plus criantes, voire controversées, figurent « l'enculeur de mouches » ou « l'ennemi de dieu » (cf. Y. Gambier, *ibidem* : 20). Le statut des traducteurs/interprètes, à quelques exceptions près, semble relativement négatif. Il faut cependant prendre en compte qu'il peut toujours varier selon le savoir sur la profession dont dispose chaque individu.

De plus, le problème du statut ne dépend pas uniquement de l'opinion collective en tant que telle, mais aussi de la spécificité du groupe de professionnels qui, à son tour, peut susciter différentes idées reçues ainsi que des tensions. Par exemple, T. Voinova (2012 : 15), qui étudie le milieu des interprètes communautaires en Israël, dénonce de multiples obstacles dont est parsemée leur voie vers le capital symbolique. En effet, les interprètes communautaires sont généralement des femmes originaires de la minorité ethnique. Ceci rend leurs aspirations à la professionnalisation du marché et au prestige qui va avec beaucoup plus difficiles à réaliser.

Par contre, les obstacles paraissent moins nombreux pour les traducteurs/interprètes accrédités ou les membres des associations internationales ou nationales, telles que l'AIC ou la STP. En effet, les deux constituent la valeur ajoutée qui distingue le professionnel de ses collègues et stabilise son capital symbolique à un niveau plus élevé. A titre d'exemple, pour pouvoir travailler en tant que formateur dans le cadre du Master en interprétation de conférence (ang. *European Masters in Conference Interpreting*), il faut jouir d'une accréditation ou être un membre à part entière de l'AIC ou d'une autre organisation professionnelle reconnue. Par conséquent, un tel atout est une confirmation du professionnalisme et des capacités requises pour exercer le métier en question.

Mis-à-part l'appartenance à une organisation professionnelle ou l'accréditation par un organisme certificateur, une conclusion générale issue des travaux sur les traducteurs/interprètes correspond à l'image littéraire et cinématographique évoquée par Y. Gambier (2012). R. Setton et A. Guo Liangliang (2011 : 91), de même que H.V. Dam et K. Korning Zethsen (2011 : 66, 988) mettent en relief le statut médiocre dont jouissent les représentants de la profession. Par ailleurs, H.V. Dam et K. Korning Zethsen (2011 : 988) évoquent les résultats de leur étude réalisée avant la publication de l'article mentionné dans le présent mémoire qui consiste à analyser le statut des traducteurs d'entreprise aux yeux de leurs collègues. En effet, presque la moitié d'entre eux (49 %) perçoit la profession de leurs collaborateurs comme un poste de secrétaire. Les mêmes constatations découlent de l'enquête menée par D. Katan (2011). L'auteur de l'étude demande aux enseignants d'indiquer une profession qui a le statut similaire à celui des traducteurs et des interprètes. Résultat : selon les enseignants, le poste de traducteur peut être le plus souvent

comparé à un poste d'enseignant et de secrétaire (cf. D. Katan 2011 : 77). Par contre, le métier d'interprète semble un peu plus haut dans la hiérarchie professionnelle, ce qui se reflète dans les réponses des enseignants. En effet, ces derniers jugent la figure de l'interprète pareille à celle de l'enseignant, de la secrétaire, mais aussi celle du journaliste ou du conseiller. Il convient de remarquer alors que le statut des interprètes paraît plus prisé par les non-professionnels que celui des traducteurs (ibidem.)

Le capital symbolique se forme également sous l'influence de certaines institutions internationales. A titre d'exemple, D. Katan (ibidem : 77) revient sur la classification officielle de professions mise au point par l'Union européenne. Dans ce document, la traduction est traitée sur un pied d'égalité avec le travail de secrétariat. En conséquence, personne ne devrait s'étonner que, selon la perception sociale, le traducteur coïncide avec le secrétaire, si les organismes comme l'UE ne les distinguent pas du tout.

En outre, par le biais d'Internet, D. Katan (ibidem : 78) démontre une divergence criante entre le statut de l'interprète et celui du traducteur. En effet, il suffit de taper dans Google le mot « interprète » pour voir que les premiers résultats présentent Nicole Kidman, jouant le rôle d'interprète dans le film de Sydney Pollack du même titre. En revanche, après avoir introduit le mot « traducteur » dans le même moteur de recherche, celui-ci sélectionne les adresses des programmes offrant une traduction automatique gratuite. Selon D. Katan (ibidem.), cet exemple illustre bien comment les deux professions sont perçues en dehors du milieu professionnel. Pendant que l'interprétation fait penser au prestige, la traduction renvoie au service disponible pour chacun et exécuté par beaucoup de personnes.

Finalement, les travaux présentés ci-dessus paraissent unanimes dans leurs conclusions : ni les traducteurs, ni les interprètes ne profitent du statut professionnel qu'ils méritent. La situation de ces derniers semblent un peu plus prometteuse, mais toujours pas satisfaisante en matière de l'expertise et du professionnalisme que les interprètes, aussi bien que les traducteurs, représentent. Parfois, la situation socioculturelle propre à un certain groupe de traducteurs/interprètes peut engendrer des problèmes d'acceptation et donc inhiber toute tentative de professionnaliser la profession et le marché. C'est notamment le cas des interprètes communautaires dont parle T. Voinova (2012). De plus, il sera plus difficile de surmonter toutes les contraintes qui entravent la voie de la professionnalisation si les institutions internationales déprécient la valeur de ce métier. Par ailleurs, n'oublions pas non plus le rôle des médias dans la création de l'opinion collective sur la profession. Là encore, ils présentent la figure de l'interprète comme une personne mystérieuse et équivoque. Par contre, ils tendent à laisser les traducteurs dans l'ombre. Seul l'Internet fait écho de ces derniers sans pour autant améliorer leur image. Il renforce plutôt l'idée des traducteurs en tant que machines de traduction. Cela dit, il nous paraît intéressant de voir si le capital social peut alimenter l'espoir que le statut des traducteurs/interprètes change positivement.

4.3. Capital social

Il semblerait que peu de traductologues puisent dans le capital social pour en dégager des conclusions sur le statut général des traducteurs/interprètes. Ce critère n'est qu'une information additionnelle évoquée à l'occasion de la description d'un certain groupe de professionnels participant à l'étude. Comme nous l'avons vu dans le chapitre sur l'autoévaluation, il existe des divergences entre les professionnels dans leurs relations au sein du champ de la traduction/interprétation. Celles-ci dépendent, entre autres, des spécialisations des traducteurs/interprètes, mais également du contexte de la communication et du milieu où ils opèrent. Par exemple, selon les traductrices de littérature féminine et féministe, leur isolation sociale et l'invisibilité affecte l'image que se crée la société sur la profession (cf. M. Wolf 2006 : 131). Surtout la première partie de ce témoignage suggère non seulement le manque de contact des professionnelles avec le monde extérieur, mais démontre aussi le manque de structures qui permettraient d'établir ce contact. Par conséquent, si les professionnels n'arrivent pas à s'unir au sein de leur propre champ, comment pourraient-ils contribuer à leur image sociale ? En effet, il est évident que la pression du groupe, la manifestation de sa présence par le groupe et la lutte pour ses droits en groupe sont des moyens beaucoup plus efficaces qu'une bataille solitaire.

D'ailleurs, ce n'est pas par hasard que de nombreuses associations et organisations voient le jour partout dans le monde. Leurs objectifs sont variés, mais tous s'inscrivent dans la tendance de la promotion des professionnels, la défense de leurs droits et intérêts communs, la sensibilisation des clients, l'éducation des jeunes et bien d'autres initiatives dont la principale fonction est de contester l'invisibilité des traducteurs/interprètes.

Cela dit, il convient de signaler que, jusque-là, la meilleure méthode de faire entendre sa voix était de se regrouper et d'agir collectivement. A titre d'exemple, l'Association des Traducteurs polonais (Stowarzyszenie Tłumaczy Polskich - STP) et la Société polonaise des Traducteurs assermentés et spécialisés (Polskie Towarzystwo Tłumaczy Przysięgłych i Specjalistycznych - TEPIS) participent aux concertations sociales relatives à la loi sur la dérégulation des professions en Pologne. Elles luttent contre la dérégulation de la profession du traducteur assermenté. Selon le nouveau projet de loi, toute personne titulaire d'un niveau d'enseignement secondaire aurait accès à l'examen national de traduction assermentée. De nos jours, pour pouvoir passer cet examen, il faut accomplir le niveau d'enseignement supérieur. Par conséquent, le rôle de la STP et la TEPIS dans les négociations semble inestimable. Grâce à leur appui et à leurs actions, le projet sera rectifié pour trouver un consensus sur le niveau d'enseignement requis, à savoir celui du bac +3, autrement dit, du diplôme de licence. Alors, même s'il n'est pas question

d'arrêter complètement le processus de la dérégulation, les actions menées par la STP et la TEPIS s'inscrivent bien dans le courant de la défense des droits des traducteurs et la lutte pour leur visibilité. Ce ne serait pas possible sans une initiative collective de la part des personnes concernées.

Finalement, il convient de souligner à quel point la représentation des traducteurs/interprètes par une association est effective et nécessaire pour la professionnalisation du métier et du marché. Ensemble, les traducteurs/interprètes ont beaucoup plus à dire et à revendiquer, ce que nous démontre le cas de la dérégulation de certaines professions, y compris celle du traducteur assermenté polonais. Là encore, cette brève analyse n'est qu'une invitation à approfondir les recherches y pertinentes. Il serait intéressant d'analyser en détail l'influence d'organisations telles que la STP ou la TEPIS sur l'image de la profession créée par la société. Passons alors maintenant au capital culturel où nous aurons l'occasion de vérifier si l'expertise professionnelle est mise en cause ou, bien au contraire, reconnue.

4.4. Capital culturel

L'expertise et les compétences appartiennent, tout comme le prestige et les relations sociales, à des biens intangibles. Elles peuvent considérablement changer l'image sociale de la profession à condition de sensibiliser la société dans cette matière. Comme nous l'avons déjà indiqué, le statut octroyé à un certain métier dépend du savoir individuel et collectif des non-professionnels. Il arrive que des clients potentiels pensent que seule la connaissance des langues suffit pour bien interpréter ou traduire n'importe quel texte, de n'importe quel domaine. Les uns s'étonnent de la nécessité de recruter deux interprètes pour une cabine tandis que les autres ne différencient pas la traduction assermentée de l'interprétation de conférence. Ce ne sont que quelques exemples choisis. Il est possible de travailler en tant qu'interprète ou traducteur sans avoir suivi des études strictement traductologiques. C'était notamment le cas de nombreux traducteurs assermentés en Pologne qui n'avaient pas vraiment d'opportunités d'épanouissement parce que dans la période du socialisme l'offre de formation était assez pauvre (cf. R. Solová 2012 : 219). Néanmoins, même si l'on peut être traducteur/interprète sans avoir suivi la formation en la matière, cela ne signifie pas que la tâche est simple. Bien au contraire, c'est une activité extrêmement complexe, exigeante et stressante. De plus, elle se base entièrement sur les opérations cognitives dont la décision finale du traducteur/interprète est le résultat (cf. K.J. Dunne 2012 : 156). En conséquence, afin de prendre une décision adéquate, le traducteur/interprète doit non seulement maîtriser la langue, mais aussi posséder un grand savoir-faire, une culture générale et les compétences propres pour ce métier. Le fait de ne pas être formé en traduction/interprétation n'empêche pas les traducteurs/interprètes de se professionnaliser et d'apprendre le métier de manière autodidacte. Aucune

des traductrices décrites et examinées par M. Wolf (2006 : 136) n'est titulaire d'un diplôme de traduction et pourtant elles travaillent toutes en tant que traductrices littéraires spécialisées dans un domaine très précis. A part les compétences linguistiques et translologiques, cette spécialisation exige une grande culture générale et la connaissance de l'idéologie qui va avec. Bref, la traduction/interprétation nécessite de nombreuses capacités outre la langue.

D'ailleurs, presque tous les agents du champ de la traduction/interprétation, autrement dit, les traductologues et les praticiens, en sont conscients. Par contre, la situation se complique lorsque le troisième groupe d'agents est pris en considération : les clients venant de l'extérieur. H.V. Dam et K. Korning Zethsen (2011 : 988) ont démontré que 59 % des employés avec qui les traducteurs d'entreprise collaborent évaluent la durée de leur formation à 3-4 ans, voire 1-2 ans. Par contre, seulement 41 % d'entre eux évoquent la réponse correcte, c'est-à-dire, 5-6 ans, comme la durée de l'éducation requise pour être traducteur au Danemark. Les auteurs de cet article mettent en relief une contradiction marquante entre, d'un côté, la reconnaissance de l'expertise dont les traducteurs doivent faire preuve et, de l'autre, la sous-estimation du niveau de la formation et de leurs compétences (ibidem.). En conséquence, il convient de constater que les traducteurs/interprètes se perçoivent comme des professionnels qui recourent quotidiennement à leurs compétences. Malheureusement, ils sont conscients aussi du fait que les non-professionnels ne partagent pas cette vision favorable à l'égard de ce métier (cf. H.V. Dam et K. Korning Zethsen, ibidem : 989). Cette spécificité du marché danois est d'autant plus intéressante que ce dernier se caractérise par un haut niveau de certification et la professionnalisation plutôt avancée en matière de la traduction/interprétation. Cette stabilité devrait se traduire en bonne image de la profession. Pourtant, ce n'est pas le cas. Nous pouvons oser soumettre une hypothèse suivante : quel que soit le niveau de la professionnalisation du marché et de la profession, la figure du traducteur/interprète n'a pas autant de mérite qu'elle devrait se voir attribuer. En Pologne, où le niveau de la professionnalisation est beaucoup moins avancé qu'au Danemark (cf. R. Solová 2012/ H.V. Dam et K. Korning Zethsen 2011), le statut du traducteur/interprète et l'ignorance de son capital culturel représentent le même niveau.

Finalement, la sous-estimation du capital culturel peut résulter d'un manque de feed-back de la part des clients qui empêche les traducteurs/interprètes de s'épanouir, de s'auto-corriger et d'améliorer la qualité de leurs services. En effet, même le traducteur/interprète exerçant son métier de manière professionnelle depuis longtemps ne doit pas être obligatoirement un expert. En effet, pour pouvoir se former continuellement, le traducteur/interprète devrait recevoir un constant feed-back de la part de l'agence de traduction ou du client. Ce n'est pas par hasard que la formation tout au long de la vie est si souvent associée aux professionnels de traduction. Malheureusement, le marché étant soumis à la mondialisation, à l'externalisation et à la hâte excessive, les traducteurs/interprètes n'ont pas la possibilité d'améliorer leurs compétences,

ce qui abaisse le taux d'experts dans le domaine (cf. K.J. Dunne 2012 : 157-158). Il s'ensuit alors que les clients, eux aussi, peuvent contribuer à la stimulation du capital culturel chez les traducteurs/interprètes. Pourtant, ils ne le font pas et cela pour plusieurs raisons dont les principales ont été déjà mentionnées. Si le contact professionnel entre le traducteur/interprète et le client était plus étroit, les deux parties en bénéficieraient. Les premiers auraient l'occasion d'approfondir leur savoir et d'apprendre plus de leur client qui est un expert dans le domaine donné. Par contre, les seconds pourraient gagner un spécialiste qui, grâce au feed-back, fournirait le service le plus proche de leurs exigences.

Somme toute, au-delà du champ de la traduction/interprétation, il existe un bon nombre de stéréotypes qui brouillent l'image du traducteur/interprète. L'un d'eux présente la maîtrise de la langue comme facteur suffisant pour bien traduire et interpréter. Ces idées reçues résultent du manque de savoir sur la profession. Comme H.V. Dam et K. Korning Zethsen (2011) l'ont démontré, même les collaborateurs les plus proches des traducteurs sous-estimaient leur formation. Les clients ne reconnaissent pas autant l'expertise dont les traducteurs/interprètes font preuve. Ils n'ont pas non plus le temps pour renouer le contact avec leurs prestataires de service, ce qui empêche ces derniers de se professionnaliser. En conséquence, les vrais experts sont de moins en moins nombreux sur le marché qui déborde déjà d'amateurs et de personnes offrant une qualité médiocre pour un prix dérisoire. C'est pourquoi la profession nécessite une protection, un porte-parole, une représentation collective. Ceux-ci ne seraient pas possibles sans l'existence des organisations agissant au nom des professionnels. Leur activité donne une lueur d'espoir pour une meilleure image de la profession.

Dans ce chapitre, nous avons essayé de présenter le statut dont jouissent les traducteurs/interprètes. Les quatre catégories de capital nous ont permis d'arriver à une conclusion peu optimiste : quel que soit le capital, les traducteurs/interprètes semblent sous-estimés par le monde extérieur. Même si l'on ne tient pas compte en premier lieu du capital économique, il indique à quel point le marché est gâché par les amateurs qui offrent une mauvaise qualité pour un prix ridicule. Cela provoque la méfiance des clients à l'égard des professionnels dont l'expertise est constamment mise en question. Il en va de même avec la représentation symbolique. En effet, aux yeux de la société, le travail des traducteurs est généralement considéré comme peu créatif et celui des interprètes comme assez vague. A cela s'ajoutent de nombreuses métaphores peu favorables, ancrées dans la langue, dans la culture et dans l'art. Heureusement, les professionnels ont la possibilité de se protéger contre une détérioration de leur image et de s'opposer à de mauvaises pratiques des clients qui sous-estiment la valeur de leur service et ne connaissent pas bien la profession. Ils peuvent fonder des associations et ils le font. Seule en Pologne, il y en a plusieurs, sans mentionner des entités du niveau international tel que l'AIIC ou la FIT (la Fédération internationale des Traducteurs). Il reste à voir si leur activité pour la promotion et la défense des professionnels apporte des fruits. Pour cela, il faudrait entamer une étude plus approfondie dans la matière.

En conséquence, il ne serait pas possible d'encadrer l'identité des professionnels modernes sans se référer à un processus qui relie les économies à travers le monde, développe les technologies et rapproche les hommes, c'est-à-dire la mondialisation. Dans le chapitre suivant, nous allons essayer de présenter la figure du traducteur/interprète sur le fond de ce processus et les mécanismes y liés.

5. Mondialisation

Nous vivons dans une société de marché où la chasse aux nouveautés est inédite et l'innovation devient un sujet récurrent dans les médias, les politiques internationales et les ménages à travers le monde entier (cf. B. Mossop 2006 : 787). La planète connaît une évolution sans-précédent. Et celle-ci implique une réorganisation sociale, mentale, culturelle et, finalement, technologique. Les tenants et les opposants de ce phénomène le dénomment unanimement « la mondialisation ». D'innombrables scientifiques essaient d'encadrer ce processus en multipliant ses définitions (cf. M. Cronin 2003 : 77). Il est alors extrêmement difficile de donner sa signification à la fois définitive et concise. Pourtant, M. Cronin (ibidem.) présente son interprétation du terme qui se ramène aux mouvements globaux, aux mouvements des êtres humains, aux échanges des marchandises et des idées, ainsi qu'à l'approche politico-historique aux mutations de ce phénomène global. Par contre, A. Pym (2006 : 745), qui de même que M. Cronin façonne la définition du processus à ses propres besoins, souligne dans sa vision une réduction progressive des coûts, du transport et de la distance. Il place ce facteur au plus haut rang de caractéristiques de la mondialisation. A cela s'ajoute aussi la catégorisation proposée par Y. Gambier (2006 : 850). Selon lui, il est possible d'orienter la discussion relative à la mondialisation sur cinq grandes lignes. Premièrement, le processus peut représenter une « simple internationalisation des échanges, entre autres commerciaux [...] ». Deuxièmement, il est « une étape du développement économique néolibéral, avec son extrême caricatural, la macdonaldisation ». Troisièmement, selon lui, nous pouvons en parler comme d'une « tentative d'intégrations régionales en Europe, entre les Amériques, en Asie du Sud-est [...] ». Quatrièmement, le terme englobe la « gestion de l'ensemble des biens communs de l'humanité [...] ». Et cinquièmement, nous pouvons le percevoir surtout comme un « réseau tissé par les technologies de l'information et de la communication (TIC) ». De plus, Y. Gambier (2006 : 849) semble approcher le sujet franchement et sans aucune hésitation. En effet, il précède sa catégorisation de deux facteurs qui sont pour lui d'une importance non-négligeable : la domination d'une économie néolibérale avec les Etats-Unis au premier plan et l'imposition d'une idéologie du monde où les frontières n'existent plus.

Pourtant, cet essor de la planète, est-il vraiment si original ? M. Cronin (2002), A. Pym (2006) et Y. Gambier (2006) se mettent d'accord sur le continuum des évolutions planétaires dont la mondialisation est l'un des effets. A titre d'exemple, A. Pym (ibidem : 745) énumère des évolutions historiques qui ont complètement basculé le fonctionnement de multiples aspects de la vie humaine. En effet, pour le monde de traduction, le passage seul du parchemin au papier a eu pour résultat la diminution des coûts de réécriture, une plus grande distribution, un travail collectif et des traductions avec de nombreuses révisions.

De même, l'arrivée de la presse typographique a non seulement stimulé la distribution, mais a également mené à l'ancrage du texte écrit et, par là, à la normalisation des langues nationales (ibidem.). Par conséquent, l'ère de la communication électronique et de la numérisation débouche sur des phénomènes comparables : la diminution des coûts et la possibilité d'innombrables révisions du texte qui, à l'heure actuelle, deviennent un élément inséparable du service de traduction. Force est de constater donc que le processus visant à réduire les coûts de transaction se poursuit déjà depuis longtemps (cf. A. Pym, *ibidem* : 746). Par contre, Y. Gambier (2006 : 849-850) esquisse un portrait plus général de l'évolution de la mondialisation, fondé sur l'expansion territoriale et la politique internationale. En effet, il évoque la première « économie monde » qui coïncide avec les « conquêtes européennes du XVI^e siècle » (ibidem.). Puis, il marque une époque de transition concomitante du « droit cosmopolitique » élaboré par Kant au XVIII^e siècle. En outre, M. Cronin (2003 : 77), lui aussi, fait référence à des événements historiques pour jeter la lumière sur la mondialisation en tant que processus géographiquement étendu et ancien du point de vue temporel. Il en découle alors que la mondialisation, un grand mystère pour certains et un processus qui tourmente les traditions à travers le monde pour les autres, n'est que l'une des nombreuses mutations dans un monde en constant développement. Ce qui différencie cette époque de toutes les précédentes, c'est une accélération sans-précédent de l'échange d'informations et la chute des frontières territoriales au profit de l'intégration des pays dans des fuseaux horaires. Bref, la géographie « perd du terrain » pour faire entrer le temps comme facteur diminuant la distance. Ce n'est plus la distance géographique qui pourrait poser des problèmes, mais la contrainte temporelle. Et pourtant, la technologie veille à la réduction maximale de cette dernière (M. Cronin, *ibidem* : 82).

Néanmoins, il ne faut pas oublier que le facteur géographique et temporel peut être considéré sous un autre angle. En effet, selon M. Cronin (*ibidem* : 34), la mondialisation ne démarre pas à chaque coin de la planète et au même moment. Cela dit, il n'existe pas un seul modèle de la mondialisation adopté par tous les pays. Par contre, chacun d'eux décide de traduire certains éléments de l'économie globale et informatique pour les adapter à sa réalité locale. En conséquence, la traduction constitue un ingrédient inséparable du fonctionnement et de la raison d'être de ce phénomène et non pas son produit dérivé (ibidem.). De ce fait, il ne reste qu'à voir les effets que la mondialisation engendre sur le champ de la traduction/interprétation et à considérer quelle place occupent les traducteurs/interprètes sur le marché à l'ère de la numérisation et de la chute des frontières.

5.1. Mondialisation et ses répercussions sur le champ de la traduction/interprétation

Comme nous avons pu lire ci-dessus et probablement voir de nos propres yeux, la mondialisation a fait son entrée dans le monde d'aujourd'hui en affectant d'innombrables industries. La traduction n'en est pas exemptée. La profession considérée comme un travail solitaire s'est transformée d'abord en petite industrie artisanale pour devenir ensuite un grand secteur industriel à part entière (cf. K.J. Dunne 2012 : 143). Face au développement des services linguistiques et à leur prise d'importance pour l'économie nationale, les pays tels que les Etats-Unis, le Canada ou le Mexique ont reconnu la traduction/interprétation comme une filière séparée. Il convient aussi de signaler qu'en 2012 le secteur linguistique se caractérisait principalement par la numérisation, l'externalisation et le système de projets (cf. K.J. Dunne, *ibidem* : 144). En conséquence, l'impact de la mondialisation sur le champ de la traduction/interprétation est incontestable. Pourtant, il existe une tendance à regarder le phénomène d'un œil noir, en décriant toute automatisation, soi-disant, nuisible à la valeur humaine. Cependant, A. Pym (2006 : 747) essaie de convaincre tous les réticents de percevoir la mondialisation comme un processus neutre et catalyseur. En effet, elle n'est ni un ami, ni un adversaire de l'homme (*ibidem.*). En revanche, elle change la profession, et par là, la figure du traducteur/interprète (cf. Y. Gambier 2012 : 23). En outre, le phénomène a pour résultat la prolifération de nouvelles pratiques et de types de traduction/interprétation innovants. A titre d'exemple, des logiciels libres et gratuits et la possibilité de partager certains outils en ligne ont permis de développer la traduction collective non professionnelle. La coopération concomitante de l'informatique a encouragé la création de la traduction collaborative, la traduction sociale, le fantrad (aussi appelé fansub/fandub) ou la traduction citoyenne (cf. Y. Gambier 2012 : 22). Les amateurs, les non-professionnels, les activistes, les utilisateurs de la Toile et des outils informatiques peuvent contribuer à la traduction collective, en d'autres termes, au crowdsourcing. A cela s'ajoute également le travail bénévole, par exemple sous l'égide des *Babel* ou *Traducteurs sans frontières* (*ibidem.*). La multitude de nouvelles activités implique pourtant la séparation des traducteurs/interprètes qualifiés des amateurs. Force est de constater que la traduction/interprétation amateur collective ne cessera pas d'augmenter. Cela dit, pour améliorer le statut des professionnels, il est essentiel de mettre en relief la profession et tout ce qui va avec, par exemple : l'éthique, l'expertise ou le savoir-faire (cf. « The Status » : 117). A juste titre, toute tentative d'éradiquer de nouvelles pratiques serait inopportune et nuisible au développement du secteur.

Par ailleurs, A. Pym (2006 : 747) évoque le paradoxe de la diversité. En effet, alors que l'anglais en tant que *lingua franca* domine le marché et les autres langues, le nombre de traductions/interprétations continue à augmenter. Cela s'explique par différentes catégories économiques de production

et de distribution. Contrairement à ce que nous pouvons croire, la mondialisation a renforcé la spécialisation régionale de production sans mener à l'homogénéité. De plus, elle a contribué à l'intensification de production qui cible maintenant un vaste public du monde entier (cf. A. Pym, *ibidem* : 748). De ce fait, le produit déjà fabriqué doit être transporté des milliers de kilomètres pour satisfaire les consommateurs d'un autre continent. En conséquence, la langue de la production doit être traduite en langue de la distribution. La traduction devient alors une partie intégrale de la distribution et elle est un moyen essentiel du commerce mondial (*ibidem*).

Somme toute, la mondialisation est un pas consécutif vers l'avenir et pour cela elle ne doit pas être méprisée ou dépréciée. Par contre, il convient de souligner qu'elle encourage l'évolution du secteur linguistique et débouche sur de nouveaux genres de traduction. En outre, ce phénomène stimule le nombre croissant de services linguistiques et les place au plus haut rang de la distribution. Par conséquent, étant donné une nouvelle ère dans laquelle nous entrons, il nous paraît intéressant de voir d'autres changements du champ de la traduction/interprétation qui sont possibles grâce à l'essor technologique et culturel. Ensuite, nous allons essayer de mettre sous la loupe l'identité des traducteurs/interprètes pour vérifier si ces mutations modifient leur façon d'être.

5.1.1. Externalisation et délocalisation

Selon Common Sense Advisory, 87 % de tous les donneurs d'ouvrage externalisent la majorité de leurs projets de traduction (cf. K.J. Dunne 2012 : 144). L'externalisation (ang. « outsourcing ») est indéniablement l'un des effets secondaires de la mondialisation. Elle est considérée comme le principal moteur dans la mise en œuvre de l'industrie linguistique. L'externalisation a vu le jour au moment de la prise de la décision par les multinationales d'externaliser les projets qui n'allaient pas de pair avec leur spécialisation (*ibidem*). En conséquence, la traduction et la localisation sont vite devenues des biens dédiés aux sous-traitants : les prestataires de services linguistiques. Néanmoins, pour compléter la chaîne de ce service, il en manque encore une troisième partie : les sous-traitants des sous-traitants, c'est-à-dire les traducteurs indépendants ou les traducteurs d'agence de traduction. D'ailleurs, c'est ainsi que le phénomène a fortement contribué à l'émancipation des professionnels qui dès lors peuvent travailler à la maison et envoyer leurs traductions par voie électronique (*ibidem*). L'externalisation se répercute également sur toute une gamme de services fournis à l'échelle mondiale sans aucune limite géographique. En effet, pour satisfaire les besoins de la clientèle internationale, les prestataires de services linguistiques collaborent avec les traducteurs à chaque coin de la planète (cf. B. Mossop 2006 : 789). Par exemple, M. Cronin (2003 : 85) revient sur les propos de Tom Grogan, Directeur de Management dans International Translation and Publishing, qui

décrit le déroulement d'un projet de localisation standard. En effet, il est d'abord soumis à l'évaluation en Irlande, où il est ensuite encadré. Puis, l'on assure sa traduction au Japon, en France et en Italie, travaille le côté technique en Inde et fait sa révision aux Etats-Unis. Malgré la position centrale de l'Irlande, la coopération internationale est non-négligeable. D'ailleurs, les auteurs du rapport sur le statut de la profession de traduction élaboré auprès de la Commission européenne (« The Status... » : 97-98) évoquent la délocalisation (ang. « offshoring ») en tant que processus responsable de la segmentation du travail sur le projet et de sa dispersion sur six continents de la planète. Dans leur opinion, à la fois le secteur linguistique et informatique sont considérablement affectés par ce phénomène, sans pour autant que cela ait d'impact négatif sur leur statut.

Alors, à part une plus grande liberté de la profession et la clientèle internationale, quelle autre conséquence entraîne l'externalisation et la délocalisation ? Comme elles encouragent le travail à son propre compte, la majorité des sous-traitants sont les traducteurs indépendants. Malheureusement, ayant choisi ce type d'activité, les professionnels ne reçoivent aucune augmentation annuelle de salaire. Ceci rend leur situation économique, qui est soumise à l'inflation, moins stable. Avec la diminution ou la stagnation des prix de services, les traducteurs doivent doubler les efforts, autrement dit travailler avec plus d'acharnement et plus longtemps, pour maintenir la rémunération à un niveau stable (cf. K. J. Dunne 2012 : 157).

Pour conclure, il paraît assez difficile d'évaluer les changements résultant des deux phénomènes mentionnés ci-dessus. En effet, sans les valoriser, nous pouvons constater qu'ils introduisent une nouvelle méthode d'accélération de rendement et contribuent à l'omniprésence de la traduction plus forte que jamais.

5.1.2. Localisation

Dans la pensée collective, la localisation appartient à un vaste groupe de nouveautés technologiques et de progrès qui s'associent à l'ère de la mondialisation. Pourtant, B. Mossop (2006 : 789) ne partage pas cette opinion. Selon lui, le terme n'est qu'une nouvelle dénomination de l'ancien processus d'adaptation ou de traduction libre. Il en va de même avec A. Pym (2006 : 750) qui dans sa libre explication du phénomène évoque la traduction enrichie par l'adaptation culturelle. Les deux auteurs se mettent d'accord sur la localisation devenue un pilier crucial dans la filière de traduction (ibidem.). Les multinationales lui ont accordé une grande importance lorsque le commerce s'est internationalisé et d'innombrables produits envahissaient les marchés dont la culture et la langue d'accueil étaient différentes (cf. A. Pym 2006 : 750). A ce moment-là, le respect non seulement de la langue, mais surtout de la culture du consommateur était une question de survie. Seulement par ce biais, il était

possible d'atteindre le but d'internationaliser la distribution et d'introduire aux sociétés bien divergentes un produit homogénéisé (cf. M. Cronin 2003 : 87).

Pour conclure, quelles conséquences la localisation a-t-elle sur le secteur linguistique ? Selon A. Pym (2006 : 750), le phénomène change quelques notions-clés de la traduction. Tout d'abord, la proportion linguistique de traduction d'une langue vers une autre est considérablement bouleversée au profit d'un passage vers plusieurs langues. De ce fait, l'original est conçu en langue source où tous les éléments culturels sont supprimés. Cela permet aux sous-traitants de mieux localiser le produit pour le public le plus vaste possible. Ensuite, le succès du projet dépend largement de la vitesse et, en d'autres termes, du temps. En effet, si les sous-traitants ne tiennent pas les délais, cela ralentit le lancement du produit qui doit démarrer au même moment partout dans le monde. Finalement, il convient de signaler la séparation explicite entre la traduction et l'adaptation. Le plus souvent, alors que les traducteurs se chargent de la première, cette dernière est gérée par le département du marketing ou du génie.

Comme la localisation est strictement liée à une seule langue originale, il nous paraît intéressant de voir quelle langue possède un statut de *lingua franca* et si cela menace ou favorise la traduction/interprétation.

5.1.3. Lingua franca

Après le latin, le russe et le chinois, c'est le tour de l'anglais de faire sa pleine entrée dans la communication mondiale en tant que *lingua franca* (cf. B. Mossop 2006 : 791/ K. Korning Zethsen 2010 : 548). Il est possible de s'en servir presque partout dans le monde, ce qui corrobore et stabilise son statut global. Comme ses notions de base semblent être faciles à retenir, presque tout le monde l'utilise. De plus, l'anglais est devenu le principal moyen de communication dans le commerce, les affaires et de nombreuses industries. Il en découle alors que pour une vaste majorité de ses utilisateurs, ce n'est pas la langue maternelle (ibidem.). Etant donné un si grand nombre d'interlocuteurs non-natifs, la langue anglaise subit des mutations. Premièrement, elle s'appauvrit et devient plus globale. Pour cette raison, sa structure idiomatique tombe aux oubliettes pour faire émerger une langue sans nuances culturelles (cf. K. Korning Zethsen 2010 : 549). Deuxièmement, la communauté internationale, y compris les interlocuteurs natifs et les traducteurs/interprètes, paraît plus tolérante pour la version neutre et peu idiomatique de l'anglais (cf. B. Mossop 2006 : 792).

En outre, Holborow (dans M. Cronin 2003 : 49) met en évidence le rôle de l'anglais dans le déclin de l'apprentissage des langues étrangères. En d'autres termes, dans la pensée collective, la langue anglaise représente, à l'heure actuelle, le seul mode de communication. C'est pourquoi d'autres langues ne jouissent plus d'un tel intérêt qu'autrefois. L'anglais est alors un produit-vedette de la mondialisation et une marque ineffaçable

de la suprématie anglophone sur le reste de la planète (cf. M. Cronin 2003 : 49/ T. Brennan dans M. Cronin 2003 : 60).

En conséquence, comment situer la traduction/interprétation dans un monde si fortement dominé par une seule langue ? Après tout, la situation des professionnels de traduction, affectée par cette répartition déséquilibrée du pouvoir linguistique, y paraît non-négligeable. Tout d'abord, comme nous l'avons déjà évoqué, la traduction devient une partie intégrale de la distribution des produits fabriqués à l'échelle mondiale. Autrement dit, la langue de la production est transformée en langues de la distribution (cf. A. Pym 2006 : 749). Il s'ensuit alors que les professionnels traduisent plus de l'anglais vers d'autres langues que l'inverse (cf. M. Cronin 2003 : 60). La traduction/interprétation vers l'anglais, exécutée par des non-natifs est alors un produit luxueux sans pour autant qu'elle s'approche de la version standard de la langue cible. Pourtant, comme le nombre de lecteurs non-natifs augmente, les donneurs d'ouvrage ne se soucient pas de l'anglais standard. Bien au contraire, la traduction en anglais global leur paraît beaucoup plus compréhensible, claire et donc efficace. Par conséquent, les professionnels de traduction qui travaillent dans cette combinaison ne sont plus obligés de créer leur traduction en anglais imprégné d'expressions idiomatiques (cf. B. Mossop 2006 : 792).

La présence de la *lingua franca* affecte non seulement le travail des traducteurs/interprètes, mais aussi leurs langues maternelles dont le statut est, dès le début, inférieur par rapport à l'hégémonie anglaise. La pression de la langue dominante brise la barrière des langues dominées, ce qui entraîne l'acquisition par ces dernières d'éléments lexicaux et syntaxiques étrangers. Le pire scénario se réalise lorsque la traduction de nouvelles technologies en langues minoritaires ne se fait plus et se soumet à la supériorité de la langue dominante (cf. M. Cronin 2003 : 141). Résultat : la langue cible est à la fois inférieure et dépourvue de moyens d'épanouissement. Elle devient la langue de la réception au lieu de la création. Et sans la possibilité d'inventer, elle s'exclut du développement en cours et finalement recule (M. Cronin *ibidem* : 155).

Le pari pour les traducteurs/interprètes reste alors audacieux. Même si leur tâche se simplifie avec l'arrivée de l'anglais global, ils doivent s'efforcer de protéger leurs langues maternelles dont la force est considérablement affaiblie par la suprématie de la *lingua franca*. Cette surveillance devrait consister à traduire le plus possible vers les langues minoritaires pour les activer et les faire participer au progrès global. En effet, une seule langue dominante ne signifie pas l'effacement de toutes les autres. Par contre, les professionnels de traduction sont en mesure de rétablir l'équilibre entre l'anglais comme *lingua franca* et un groupe de langues minoritaires qui ensemble forment son contrepoids.

Pour finir, la langue fait partie de la culture : elle est son vecteur et son reflet. Dès lors, s'il existe la *lingua franca*, il devrait y avoir son homologue culturel, à savoir la *cultura franca*. Dans la partie suivante, nous allons voir si la culture homogène facilite ou complique la tâche des traducteurs/interprètes.

5.1.4. Cultura franca

L'arrivée de la technologie, de l'automatisation et de la numérisation a beaucoup changé la profession du traducteur/interprète. Tous les instruments créés par la modernité améliorent le travail aussi bien dans une cabine d'interprète que devant l'écran de l'ordinateur. Néanmoins, selon Vermeer (dans K. Korning Zethsen 2010 : 546) il existe une caractéristique qui n'a pas changé : la supériorité du sens sur le mot. De ce fait, le traducteur/interprète n'est jamais un dictionnaire vivant, mais un médiateur culturel (cf. D. Katan dans K. Korning Zethsen ibidem.). Quel que soit son rôle définitif, c'est-à-dire de marquer ou effacer les différences culturelles, il est indiscutablement un spécialiste en la matière. Toutefois, comment redéfinir sa profession si l'on prend en considération l'imposition d'une seule culture, c'est-à-dire la *cultura franca* ? A l'instar de la *lingua franca* qui a imprégné la planète, la même culture, souvent décrite péjorativement comme macdonaldisation ou dénommée de façon plus neutre comme village global (ang. « global village »), envahit la planète Terre (cf. K. Korning Zethsen, ibidem : 549). En effet, tout en restant des nations séparées, nous partageons le même goût pour la musique, le film, les sports et les magazines (S.H. Mendlowitz dans M. Cronin 2003 : 59). Selon Snell-Hornby (dans K. Korning Zethsen 2010 : 549) la cause première de cette homogénéisation se trouve dans la culture américaine. C'est elle qui a le vent en poupe et la capacité d'influencer des nations entières.

Pourtant, ce qui paraît intéressant et dont parle K. Korning Zethsen (2010), c'est que les interlocuteurs non-natifs qui utilisent l'anglais global ne se réfèrent à aucune culture, au moins pas à travers la langue. Bien sûr, il se peut qu'en parlant anglais, ils transposent tout de même leur propre culture ou font recours à la *cultura franca*. L'auteur de l'article met sous la loupe toutes les hypothèses possibles pour poser la question finale : la *cultura franca* soulage-t-elle les traducteurs/interprètes dans leur travail ? Le problème est d'autant plus intéressant que la réponse paraît assez évidente. En effet, avec la culture univoque, le traducteur/interprète ne se soucie plus du fardeau culturel. Et pourtant, selon K. Korning Zethsen (2010 : 555) ce n'est pas du tout le cas. Son étude a démontré que, même dans les filières internationalisées et à l'ère de la mondialisation, les éléments culturels posent toujours pas mal de problèmes aux traducteurs, quelle que soit leur expérience. En conséquence, malgré l'affaiblissement des liens historiques, ethniques, religieux et linguistiques au profit des connexions à caractère consommateur (cf. E. Luttwak dans M. Cronin 2003 : 33), les différences culturelles persistent. Cela a pour conséquence la stabilisation du rôle des traducteurs/interprètes dont la présence garantit le succès de la communication, indépendamment de toute contrainte culturelle.

Somme toute, ayant analysé le concept culturel, nous allons maintenant voir de plus près le contexte économique et technologique des changements dans

le monde moderne pour en distinguer l'impact sur la vie des traducteurs/interprètes.

5.1.5. Réduction du temps et des coûts

Parmi les principales préoccupations des professionnels, Susan Cox (dans M. Cronin 2003 : 108) énumère « des pressions irrationnelles et la poursuite incessante des échéances » (trad. E.B.). Cette malédiction du champ de la traduction/interprétation paraît universelle. M. Cronin (ibidem.) l'impute aux clients qui n'arrivent pas à différencier ce qu'il appelle « le temps de processus » (de l'anglais « processing time ») et « le temps de transmission » (de l'anglais « transmission time »). Le premier englobe toute activité cognitive entreprise par le traducteur/interprète lors du décodage de l'original et l'encodage de la traduction. Son travail méticuleux peut durer de longues heures alors qu'il s'agit d'un, paraît-il, simple sigle à déchiffrer. Par contre, le second est lié principalement à la période du traitement des données et de la mise en œuvre automatique de la traduction déjà prête. Dans ce cas-là, l'informatisation et tout ce qui va avec y contribuent fortement. Malheureusement, l'incompréhension de ces deux processus et, avant tout, leur usage interchangeable affecte irréversiblement la profession du traducteur/interprète. En effet, quand les donneurs d'ouvrage attendent que la traduction soit rendue dans le temps de transmission, cela met une immense pression sur les prestataires de service. Cette exigence fait preuve de l'incompréhension totale du sens même de la profession qui repose sur la décision et le travail mental auxquels se livrent les professionnels (cf. K.J. Dunne 2012 : 152). La réduction du temps accordé à l'analyse diminue la qualité du service. De nos jours, la numérisation et l'informatisation qui ont réduit la distance de transmission, ont aussi structuré la demande en quantités énormes de traductions fournies en très peu de temps (cf. M. Cronin 2003 : 61). Là encore, certains associent la productivité à l'expérience. En d'autres termes, les traducteurs qui ne débent pas, mais bien au contraire jouissent d'une expérience considérable, en profitent ; ils accélèrent leur performance et ont la faculté de produire plus en moins de temps. Résultat : à part la réduction du temps, les coûts de production diminuent également. Néanmoins, malgré tout un éventail d'outils, de nouvelles méthodes, la division du travail entre plusieurs personnes, la traduction nécessite la surveillance de l'expert en la matière, sa décision et son savoir-faire (K.J. Dunne 2012 : 156). En revanche, le travail cognitif n'est efficace que si on lui accorde du temps.

Pourtant, la réalité des professionnels de traduction n'est pas rose. Leur spécialité est à la merci du marché. La diminution du temps s'inscrit aux réductions des coûts et débouche sur différents modes de travail, à savoir : la division du travail, l'ignorance de la révision du texte ou la révision incomplète, l'usage des bases de données, le recours aux intranets, ainsi qu'aux traductions copier-coller (cf. B. Mossop 2006 : 790). En conséquence, le travail qui pourrait être externalisé aux traducteurs indépendants est assigné

aux employés de l'entreprise concernée. Cette stratégie minimalise les coûts de la production/distribution et réduit considérablement le temps. En revanche, elle prive les traducteurs de leur gagne-pain. D'ailleurs, même si l'ouvrage arrive aux prestataires de services, le budget préparé pour le projet frise l'usure. Le travail acharné des traducteurs, sous pression du temps n'est pas alors récompensé d'une manière qu'il mériterait.

Comme nous l'avons vu, l'arrivée de la modernité n'apporte pas seulement des bénéfices. La technologie, par le biais des bases de données, des outils translato-logiques et de l'Internet, accélère le travail des traducteurs, mais n'élimine pas une principale contrainte : le traitement cognitif qu'aucune machine ne peut supplanter. Par contre, la mondialisation, guidée par la loi de marché et par l'informatisation, demande l'accélération du travail et la réduction des coûts à tout prix. En effet, l'inclusion du service linguistique à la chaîne de production est concomitante d'une dépense additionnelle dans le budget, ce qui ne se traduit pas par le montant plus élevé consacré au projet (cf. A. Pym 2006 : 749). Bref, les traducteurs travaillent plus sans toucher un salaire plus élevé.

Finalement, la technologie, étant liée aux réductions du temps et des coûts, nous a permis de dresser une première hypothèse : malgré son apport bénéfique au travail des professionnels, la machine ne remplace pas l'homme dont la décision reste primordiale. Passons alors au sous-chapitre suivant pour analyser plus profondément l'impact de la technologie sur la profession des traducteurs/interprètes.

5.1.6. Informatisation et outils de TAO

Les adversaires de la mondialisation s'opposent aux outils de TAO et à Internet, tout en soulignant leur rôle dans la détérioration du statut de la profession du traducteur/interprète. Selon eux, le professionnel n'est plus considéré comme le médiateur entre les interlocuteurs, mais comme l'opérateur de la machine qui l'a remplacé (cf. M. Cronin 2003 : 65). Pourtant, comme B. Mossop (2006 : 788) et M. Cronin (2003 : 63) le mettent en relief, les outils de TAO et d'autres nouveautés technologiques servent d'un support qui accélère le travail du traducteur/interprète sans le réduire à une simple manipulation manuelle. Le traducteur/interprète accède aux informations nécessaires plus vite et plus facilement, mais c'est à lui de faire la traduction. M. Cronin (ibidem : 113) ajoute qu'au lieu de mettre en cause tous les outils accompagnant le traducteur, il serait mieux d'accepter leur assistance et de les traiter comme l'une des étapes du développement en cours.

Par conséquent, il convient de voir quels sont donc les effets majeurs de l'informatisation. Tout d'abord, seule son arrivée a divisé les professionnels en ceux qui savent la maîtriser et ceux qui s'y perdent. A cela s'ajoutent les coûts de la nouvelle technologie. L'informatique demande de grands investissements et cela n'est abordable que pour un nombre limité d'agents (cf. M. Cronin ibidem

: 107). Il s'ensuit alors que les investisseurs voient le plus souvent de l'argent retourner dans leur poche. En effet, des prix exorbitants payés pour l'innovation se traduisent par l'accélération du travail, un rendement plus large et, par là, plus de donneurs d'ouvrage. En outre, l'Internet et l'ordinateur permettent les traducteurs de travailler à la maison et d'envoyer leurs ouvrages par voie électronique. Ce mode de travail libère les professionnels au sens qu'ils peuvent ne plus se soucier des limites géographiques, mais être recrutés par les agences de traduction à des milliers de kilomètres de chez eux (cf. K.J. Dunne 2012 : 144/ M. Cronin 2003 : 107). D'ailleurs, B. Mossop (2006 : 790) énumère d'autres changements provoqués par la mondialisation et, avant tout, par l'informatisation. L'innovation technologique a permis le stockage d'anciennes traductions, la segmentation de l'original et la distribution des tâches plus variée. En effet, cette dernière contribue à la création de nouveaux postes ; à part les traducteurs, le secteur linguistique fait recours aux terminologues, aux documentalistes, aux correcteurs ainsi qu'aux ingénieurs logiciels. De plus, de grands projets sont traités par plusieurs traducteurs à la fois, ce qui complique l'uniformisation du texte cible. De telles mutations résultent non seulement de la mondialisation en tant qu'effet secondaire du progrès, mais surtout de la logique du secteur des affaires qui dicte les règles à respecter (cf. B. Mossop *ibidem* : 791). A juste titre, la filière linguistique est totalement dépendante du monde des affaires parce que il est son premier donneur d'ouvrage. Par conséquent, en réponse aux exigences de la part des multinationales, les traducteurs se munissent des outils de TAO. L'usage de ces derniers est, selon le rapport de la Commission européenne (cf. « The Status... » : 108), concomitant de la rémunération plus élevée perçue par les professionnels.

La technologie dans le secteur linguistique paraît plus puissante que jamais. En effet, elle influence le travail individuel du professionnel ainsi que l'organisation du projet entier. Des groupes de spécialistes s'attellent à la perfectionner pour soulager l'homme et stimuler sa performance. Dès lors, il n'est pas question d'éliminer le traducteur/interprète, mais d'assurer une relation complémentaire entre l'homme et la machine (cf. M. Cronin 2003 : 116/ B. Mossop 2006 : 788). Les réticents devraient donc accepter que l'informatisation répond aux défis du monde des affaires que les traducteurs relèvent quotidiennement (cf. B. Mossop *ibidem* : 792). Elle n'est ni méprisable, ni glorieuse. Tout comme la machine à écrire a remplacé la plume, l'ordinateur s'impose comme un nouvel outil. A l'heure actuelle, il semble difficile de valoriser cette époque de la numérisation qui divise les individus en tenants et en adversaires. La mise en perspective et la distance temporelle permettront probablement aux chercheurs de l'évaluer plus profondément.

Finalement, ce sous-chapitre nous a donné l'occasion d'analyser les principales conséquences de la mondialisation sur le champ de la traduction/interprétation. Une immense vague de changements déferle sur ce champ et brise les us et coutumes de ce monde spécifique. La segmentation du travail, les projets, l'externalisation et les mutations au sein des langues

ne sont que des exemples d'effets du phénomène global. Bien sûr, cette liste n'est pas exhaustive. Le temps s'écoulant, nous aurons l'occasion de témoigner l'arrivée des technologies de plus en plus innovantes et vérifier leur impact sur la vie professionnelle des traducteurs/interprètes. Il serait aussi intéressant d'analyser l'opinion des professionnels sur ces changements et les répercussions qui en résultent.

Dans le sous-chapitre suivant, nous allons faire le point sur l'identité des traducteurs/interprètes dans un monde globalisé. Pour cela, nous allons analyser en détail ses trois composantes inséparables : l'autoévaluation, le rôle et le statut. Toutes les trois seront mises en perspective de la mondialisation. Nous espérons que cela nous permettra de tirer des conclusions convergentes vers la réalité et efficaces pour la profession.

5.2. Identité des traducteurs/interprètes à l'ère de la mondialisation

L'emphase sur le mot, la segmentation du texte et sa distribution à un groupe de traducteurs, les phénomènes tels que la délocalisation, la localisation ou l'externalisation affectent considérablement la façon d'être des professionnels de traduction. D'ailleurs, K.J. Dunne (2012 : 152) déplore la mauvaise interprétation du secteur linguistique qui s'oriente vers les arbres sans voir la forêt. En effet, l'auteur de l'article se pose des questions essentielles : comment traiter de grands morceaux du texte répartis entre une dizaine de traducteurs ? Comment se préparer pour la traduction des textes qui n'existent pas encore ? Quelles compétences faut-il avoir pour comprendre, lire et traduire le texte incomplet ? Comment évaluer la traduction d'un tel texte ? Et finalement, comment enseigner aux étudiants les bonnes pratiques et des stratégies efficaces ? (cf. K.J. Dunne ibidem : 155) A cela il convient d'ajouter les problèmes qui hantent les interprètes : quelle attitude adopter face à l'interprétation par téléphone, par vidéo-conférence ? Quelle est la différence entre les casques d'écoute par rapport à la cabine d'interprète ? Comment s'adapter aux demandes qui ne sont pas liées à la profession ? Par exemple, le client propose une journée d'interprétation communautaire à condition que l'interprète possède sa propre voiture et joue aussi le rôle du chauffeur. De telles questions récurrentes font preuve des changements sociaux, économiques et culturels qui affectent le travail des traducteurs/interprètes.

En conséquence, dans ce sous-chapitre, nous allons essayer de présenter l'état des lieux de la situation des traducteurs/interprètes à l'ère de la mondialisation. Une brève analyse nous permettra de vérifier si le phénomène en question reconstruit l'autoévaluation des professionnels de traduction, redéfinit leur rôle et détermine à nouveau leur statut.

5.2.1. Autoévaluation

Le deuxième chapitre a porté sur l'autoreprésentation et l'autoévaluation des traducteurs/interprètes modernes. En guise de rappel, il suffit de signaler que la rémunération est peu compatible avec les compétences requises de la part des professionnels. En ce qui concerne le prestige, les traducteurs/interprètes apprécient leur profession. Par contre, ils déplorent le manque de reconnaissance sociale dont ils sont bien conscients.

A quel point la mondialisation influence-t-elle l'autoévaluation des traducteurs/interprètes ? Et comment devraient-ils s'adapter à l'ère de la numérisation pour stimuler la visibilité de leur représentation professionnelle collective ? Comme la théorie de G. Akerlof (cf. K.J. Dunne 2012 : 147-150) nous l'a démontré, le marché moderne paraît hétéroclite dans

le sens où les traducteurs/interprètes qualifiés sont forcés de vendre leurs services au même prix que les non-professionnels. A cela s'ajoute la frustration liée aux outils de TAO et à d'autres indices du progrès technologique. En effet, aux yeux de certains clients indifférents à la profession du traducteur/interprète, les machines de traduction ainsi que la technologie basée sur la synthèse vocale supplanteront bientôt l'homme. Cette constatation devient de plus en plus ancrée dans la psychologie collective, ce qui nuit à la représentation collective des traducteurs/interprètes. La voix des scientifiques tels que M. Cronin (2003) ou B. Mossop (2006) n'est entendue que par un petit cercle d'autres scientifiques ou des étudiants en traduction/interprétation. En conséquence, personne ne corrige les clients mal-informés qui paraissent convaincus de la supériorité des machines à l'homme. En revanche, l'image externe se traduit par la résignation des professionnels eux-mêmes qui trouvent la situation sans issue.

Néanmoins, les traducteurs/interprètes ont bien la capacité de regagner le terrain perdu. M. Cronin (2003 : 64) se pose la question si à l'ère de la mondialisation, la représentation du traducteur/interprète ne devrait pas subir une reconstruction. Mis-à-part la loyauté au message et au contexte, le traducteur/interprète-médiateur devrait comprendre les implications des messages pour les médias auquel le monde fait de plus en plus souvent recours. Autrement dit, les professionnels de traduction ne peuvent ignorer le progrès technologique et doivent se tenir au courant de toute invention pour bien sélectionner le message. Car plus le monde produit de messages, moins de valeur ils comportent. Une telle stratégie pourrait améliorer l'image externe du traducteur/interprète et cela se traduira par une meilleure autoévaluation.

Le monde moderne demande plus de flexibilité de la part de l'homme, indépendamment de sa carrière professionnelle. Cette exigence est liée au capitalisme qui glorifie le comportement leste, la capacité à changer ses habitudes/lieu de résidence/poste de travail et ainsi de suite du jour au lendemain, la faculté de risquer gros et de s'émanciper de toute procédure et toute régulation (cf. R. Sennett dans M. Cronin *ibidem* : 50). Les traducteurs/interprètes n'en sont pas exemptés. Leur profession est soumise aux mêmes phénomènes. Par conséquent, M. Cronin ajoute qu'à cette époque, il est extrêmement difficile de déterminer les structures d'identification, la façon de s'identifier et la durée de l'identification. En effet, l'identité en tant que telle semble menacée par des changements constants. Pour cela, le seul remède repose dans la représentation collective de la profession (*ibidem.*). Dans un monde imprégné de biens futiles, les réseaux d'appartenance, que ce soit au niveau des individus, des groupes ou des nations, donnent une impression de stabilité, de cohésion et, par là, de professionnalisme.

En conclusion, l'autoévaluation et l'autoreprésentation des traducteurs/interprètes, même si elles sont plus prometteuses par rapport à l'image externe, se trouvent considérablement affectées par l'opinion des non-professionnels. En effet, ces derniers observent les changements en cours et en tirent des conclusions. Parmi les plus criantes se trouve la conviction de l'inefficacité de l'homme face aux machines à traduire dont la performance est

inédite. Cette conjecture pèse lourdement sur l'autoévaluation des professionnels et nuit à leur autoreprésentation. C'est pourquoi les traducteurs/interprètes devraient redéfinir leur autoreprésentation en tenant compte des changements en cours. Par ailleurs, il leur faut aussi une représentation collective, quel que soit le niveau de rassemblement. Seule l'appartenance à une entité professionnelle leur permettra de renforcer leur identité, ce qui influencera, à son tour, leur autoévaluation.

5.2.2. Rôle

Du bouc émissaire au maître de la situation, le rôle des traducteurs/interprètes dépend tellement du contexte et d'autres facteurs cruciaux qu'il est difficile d'en dresser une liste complète. D'ailleurs, l'hétérogénéité du rôle des traducteurs/interprètes était mise en évidence à travers tout le mémoire et, en particulier, dans le troisième chapitre. Il nous semble alors intéressant de vérifier si, à l'ère de la mondialisation, les agents du champ de la traduction/interprétation doivent redéfinir leur rôle et, plus précisément, l'adapter aux temps modernes.

A juste titre, selon M. Cronin (2003 : 48), les traducteurs/interprètes occupent une position très particulière qui consiste à gérer les relations avec le monde en tant que tel. Ils sont, pour lui, les « lubrifiants d'échange » et les « interprètes » d'anciennes et de nouvelles économies. Bien qu'autrefois dénommés « gardiens » ou « marchands » (M. Cronin, *ibidem* : 70), aujourd'hui les professionnels sont avant tout des médiateurs (*ibidem* : 124). D'ailleurs, K. Korning Zethsen (2010 : 556) propose une vision pareille du traducteur/interprète comme un médiateur entre les cultures. Pour elle, le monde des affaires, devenu de plus en plus puissant, renforce ce rôle particulier et récurrent de la figure du traducteur/interprète dans le champ de la traduction/interprétation globalisé. Cela dit, la mondialisation n'efface pas du tout les différences culturelles.

En quoi consiste alors le défi des professionnels ? Il réside surtout dans la redéfinition de leur rôle et dans une constante adaptation à une multitude de nouveaux contextes. Y. Gambier (2012 : 23) décrit la tâche des professionnels de traduction de façon suivante :

Le traducteur est appelé à se définir et à se reconfigurer, c'est-à-dire à remplir divers rôles, un peu comme un formateur/enseignant est aujourd'hui en même temps et alternativement mentor, tuteur, facilitateur, médiateur. Dans ces contradictions à assumer le traducteur devient polymorphe. Il n'est pas et n'a jamais été une figure familière dans l'imaginaire collectif, comme par exemple le philosophe en France.

Y. Gambier (*ibidem*.) évoque également le problème de l'ignorance sociale de la profession. Contrairement à un groupe limité de professions bien fixées dans l'imaginaire collectif, la figure du traducteur/interprète n'est pas

« déchiffrée » par la société et peut alors subir plus de mutations dues à son caractère peu stable. Il s'ensuit alors que les traducteurs/interprètes sont laissés dans l'ombre ou paraissent mystérieux, ce qui peut susciter chez les autres un faux sentiment d'invisibilité ou d'incertitude face à l'image de la profession. En conséquence, le rôle supplémentaire des professionnels de traduction réside dans le renseignement de la société. La formation d'éventuelle clientèle semble d'autant plus importante que le secteur linguistique est en plein essor. Malheureusement, le progrès ne va pas de pair avec la prise de conscience collective et cela a pour conséquence le non-respect du code de bonne pratique. Les traducteurs/interprètes doivent donc faire preuve d'un comportement exemplaire et ne pas succomber aux pratiques imposées par les clients mal-informés qui, faute de renseignement approprié ne connaissent pas du tout les principes-clés de la profession.

Pour conclure, la mondialisation ne bouleverse pas le rôle qu'incarnent les professionnels de traduction. Celui-ci se perpétue malgré des changements technologiques, culturels et linguistiques qui découlent de l'internationalisation des échanges et l'accélération de la transmission. En effet, les traducteurs/interprètes devaient toujours marquer ou dissimuler les différences culturelles entre les interlocuteurs, c'est-à-dire jouer le médiateur. La mondialisation n'a rien changé en la matière. Pourtant, face à un nombre croissant de traductions/interprétations, il n'est pas permis aux professionnels de montrer de la complaisance à l'égard des clients. En revanche, le rôle des traducteurs/interprètes consiste toujours à enseigner les bonnes pratiques aux donneurs d'ouvrage, sinon le seul comportement professionnel exemplaire ne servira à rien.

5.2.3. Statut

Dans le sous-chapitre précédent, nous avons évoqué le problème étroitement lié au statut des traducteurs/interprètes : le manque de représentation professionnelle dans l'imaginaire collectif. C'est pourquoi la profession paraît constamment sous-estimée. A titre d'exemple, selon M. Cronin (2003 : 62), les multinationales perçoivent le processus de traduction/interprétation comme un mal nécessaire. Pour elles, l'automatisation de cette activité permettrait d'économiser les moyens budgétaires et de se passer du travail traité dès le début comme secondaire, voire marginal. Dans ce cas-là, une médiocre image collective de la profession, une faible rémunération et le manque de feed-back n'étonnent plus (cf. M. Cronin *ibidem* : 94). Les donneurs d'ouvrage ne s'intéressent pas au processus, mais demandent le produit déjà fait. La prise de conscience des compétences, de la créativité, de l'expertise dont les professionnels font preuve ne semble pas nécessaire pour les clients parce que la reconnaissance est concomitante de la rémunération appropriée, autrement dit, plus élevée (cf. M. Cronin *ibidem* : 124). Par conséquent, cela est bien ce que les clients voudraient éviter à tout prix. Bref, la sous-estimation de la complexité

du processus égale à des prix plus bas. D'ailleurs, ils ignorent aussi le degré du professionnalisme de la part des traducteurs/interprètes parce qu'ils manquent de compétences de vérification (cf. K.J. Dunne 2012 : 147). A cela s'ajoute la course aux échéances qui prive les traducteurs de tout contact avec le client. En effet, il faut réaliser d'innombrables projets décontextualisés en très peu de temps. Rien d'étonnant donc que les traducteurs/interprètes se sentent comme des machines (cf. K.J. Dunne, *ibidem.*). En outre, Y. Gambier (2012 : 21, 23) évoque l'hétérogénéité de la profession due aux pratiques actuelles. En effet, le métier concerné peut avoir différentes appellations : « médiateur culturel, localisateur, rédacteur technique multilingue, transéditeur, sous-titreur, adaptateur, réviseur, assistant langagier » (*ibidem.*). Cela, selon Y. Gambier, ne reste pas sans écho, mais se répercute sur le statut des professionnels. Il ne faut pas non plus oublier qu'aux yeux de clients potentiels la distinction entre les traducteurs/interprètes professionnels et les amateurs commence à disparaître. Grâce à de nouvelles formes de la traduction/interprétation, par exemple la traduction en ligne, la funtrad, l'interprétation bénévole et ainsi de suite, les usagers de la Toile deviennent aussi des traducteurs/interprètes. Ces pratiques engendrent le changement du statut des professionnels et surtout remettent en question leur identité (*ibidem.*).

Cela dit, il nous paraît essentiel de voir quelles actions les traducteurs/interprètes devraient entreprendre pour lutter contre la détérioration de leur image professionnelle. Tout d'abord, M. Cronin (2003 : 134-135) revient sur les entités de représentation professionnelle collective. En effet, des organisations et des associations professionnelles jouent un rôle primordial dans la promotion du métier et la défense des intérêts communs de ses représentants. D'ailleurs, elles constituent également un bon indice du niveau de professionnalisation du marché. Les auteurs du rapport commandé par la Commission européenne (cf. « The Status... » : 130-136) publient toute une liste d'organisations professionnelles dans les Etats membres de l'UE et quelques pays choisis. De plus, ils proposent différentes politiques d'intervention qui signalent le statut et le professionnalisme dont font preuve les traducteurs/interprètes. Parmi les stratégies proposées se trouvent : le laissez-faire, une carte professionnelle européenne pour les traducteurs assermentés, une plate-forme commune pour les traducteurs assermentés, une apostille pour les traducteurs assermentés, une accréditation proposée par des organismes-certificateurs, une accréditation des programmes de formation et des examens professionnels standard européens (cf. « The Status... » : 120-127). A part la première proposition, chacune des stratégies envisage la promotion des professionnels tant au niveau individuel que collectif. Les professionnels de traduction n'auraient pas seulement le parcours académique pour prouver leur maîtrise des compétences traductologiques et linguistiques, mais ils pourraient également se munir d'un agrément officiel d'une autorité compétente. Mis-à-part le laissez-faire, toutes les propositions nous semblent intéressantes à la fois du point de vue

de la professionnalisation du métier que de l'amélioration du statut des traducteurs/interprètes.

Finalement, la situation des professionnels s'aggrave avec une vague énorme de la traduction amateur et la glorification des machines au détriment de l'homme. Pourtant, au lieu de s'en inquiéter, les traducteurs/interprètes devraient accepter les changements inéluctables et renforcer leur position en tant que prestataires de services qualifiés. Ils peuvent agir par le biais des organisations professionnelles et par le lancement de nouvelles stratégies proposées dans le rapport sur le statut de la profession dans l'UE (cf. « The Status... »). La visibilité de la profession mène indéniablement à la formation graduelle et presque inconsciente d'éventuels clients qui, espérons-le, reconnaîtront la complexité de la tâche exécutée par les traducteurs/interprètes.

En conclusion, dans ce chapitre, nous avons essayé d'analyser les principales conséquences de la mondialisation sur le champ de la traduction/interprétation. Il convient de signaler pourtant que la liste n'est pas exhaustive et elle ne cessera pas de s'élargir avec l'arrivée de nouvelles technologies. Dans la seconde partie, nous avons soulevé le problème de l'identité bouleversée par la mondialisation en cours. Une brève analyse de ses trois composantes essentielles, c'est-à-dire l'autoévaluation, le rôle et le statut, nous a permis de titrer une conclusion finale. En effet, la mondialisation remet sûrement en question l'identité des professionnels qui s'en trouve changée. Même si leur rôle ne se modifie pas radicalement, de nouveaux phénomènes ne passent pas inaperçus. Sans juger chaque conséquence de la mondialisation séparément, il suffit de signaler que l'influence de ce processus tout entier est diverse : négatif ou positif dans certains cas et neutre dans d'autres. Néanmoins, quel que soit l'impact des changements, la modernité appelle les professionnels de traduction à s'unir et à parler de l'identité d'une seule voix. Comme M. Cronin (2003 : 67) le met en avant, la mise en relief de l'identité professionnelle au lieu de sa dissimulation pourrait justifier toute intervention des traducteurs/interprètes à la culture, la société et la politique.

Conclusions

Rien ne semble plus personnel que l'identité. Elle structure les valeurs, la façon de réagir, les formes d'appartenance, les objectifs et tout ce qui est propre à l'être humain. L'identité est également hétéroclite en elle-même. Des facteurs tels que la classe sociale, la formation, le sexe, l'âge, le champ d'interaction, la langue, le contexte la façonnent et, par là, déterminent la vie de l'homme. Cela explique pourquoi il est si difficile de l'encadrer. L'identité est inséparable de l'homme et revient à tout moment de sa vie, surtout lorsqu'elle est contestée. C'est pourquoi un postulat favorisé pendant des années par les linguistes ne paraît plus pertinent, il s'agit de l'invisibilité du traducteur/interprète. Que ce soit par le biais du texte traduit ou la présence réelle, le traducteur/interprète est visible et audible. Il est un participant à part entière de la communication et pour cela il ne devrait pas être traité comme un tube servant à faire passer le message dans la forme la plus neutre possible. D'ailleurs, il n'existe pas de forme stérile sans trace de l'identité du traducteur/interprète. Son expression non-verbale, son choix des mots sont toujours subjectifs et font preuve de l'identité des professionnels.

Les traducteurs/interprètes, étant présents directement ou indirectement durant la communication, sont aussi vulnérables à la hiérarchie de pouvoir que les autres interlocuteurs. En d'autres termes, les professionnels de traduction peuvent incarner le rôle du prince ou être réduits à des parias au sein d'une seule situation de communication. Tandis que pour les démunis, l'interprète paraît un sauveteur, pour les puissants il n'est qu'un homme de paille.

De plus, quant à la modernité, le marché libre, la promotion de la compétitivité, l'automatisation, l'externalisation des projets et l'accélération du travail affectent indéniablement l'activité du traducteur/interprète. L'influence de ces changements en cours n'est pas clairement négative, mais elle n'implique pas que des bénéfices. Les professionnels doivent se livrer à une course aux commandes afin de ne pas vivre dans la précarité. Et comme la mondialisation est concomitante d'une grande vague de traducteurs/interprètes amateurs, les professionnels sont forcés à doubler leurs efforts pour boucler leur budget.

En outre, suite à l'intégration de la technologie au secteur linguistique, les clients mal-informés ont de nouveau soulevé le problème de l'invisibilité des traducteurs/interprètes. En effet, ils proclament la fin de la traduction faite par l'homme au profit de la traduction automatique. Là encore, cette constatation est un exemple du retour aux postulats vieillissés et préjudiciables au statut des professionnels. En effet, la technologie sert d'un complément au travail humain et elle ne va pas supplanter l'homme. Il s'ensuit alors que le statut médiocre des traducteurs/interprètes résulte également des constatations erronées des personnes complètement indifférentes à la profession.

Notre analyse a démontré que le rôle des traducteurs/interprètes, malgré la présence de plus en plus puissante de la langue et la culture globales, n'a pas

changé. Il consiste toujours à assurer la médiation entre les interlocuteurs, tant au niveau linguistique que culturel.

Finalement, les traducteurs/interprètes, bien conscients de l'expertise dont ils font preuve, doivent mettre en œuvre une stratégie concertée afin de promouvoir leur profession, parler à haute voix de leurs droits et défendre leurs intérêts communs. À part la représentation collective, les professionnels devraient recourir à un autre système de certification de leurs compétences qui compléterait leur parcours académique en traduction/interprétation. Ces deux modes d'intervention pourraient contribuer à la professionnalisation de la profession, à l'amélioration du statut de ses représentants, à la formation du contrepoids aux amateurs et, avant tout, à la stabilisation de l'identité professionnelle, sinon menacée par la flexibilité et la fluidité du monde moderne.

Résumé

Le présent mémoire propose une analyse de l'identité des traducteurs/interprètes à l'ère de la mondialisation. Dans le premier chapitre, nous avons esquissé les principaux problèmes liés à l'identité, à savoir les facteurs qui influencent sa formation et le rôle qu'elle joue dans la vie professionnelle des traducteurs/interprètes. Pour cela, nous avons recouru à la classification de R.B.W. Anderson (2002), enrichie par deux catégories supplémentaires : les langues et l'agence incorporée (ang. *embodied agency*). Cette liste nous permet de mettre en relief la complexité de l'identité des traducteurs/interprètes et la diversité des processus de son émergence. La seconde partie du chapitre porte sur les êtres-traduits dont la manifestation identitaire dépend largement du traducteur/interprète. D'ailleurs, le droit à la traduction constitue l'un des droits fondamentaux de chaque être humain. La violation ou la négligence de celui-ci prive l'homme non seulement de sa voix, mais surtout de son identité. Etant donné que le rôle des traducteurs/interprètes paraît crucial pour l'autonomisation de l'interlocuteur, c'est dans l'intérêt de tous les pays d'accueil d'assurer le service de traduction et de préparer les professionnels afin qu'ils puissent exécuter leur tâche de façon équitable et professionnelle.

Le chapitre suivant comporte une analyse de l'autoévaluation des traducteurs/interprètes basée sur la théorie des capitaux élaborée par Pierre Bourdieu. La position des professionnels de traduction est répartie en quatre capitaux : le capital économique, le capital symbolique, le capital social et le capital culturel. Selon les résultats des travaux scientifiques sur les traducteurs/interprètes modernes, les professionnels perçoivent le marché de manière négative. En effet, ils trouvent leur rémunération inadéquate par rapport à l'effort fourni à chaque traduction. Il convient aussi de souligner la faible reconnaissance sociale de la profession qui s'avère d'autant plus infondée que l'autoévaluation des traducteurs/interprètes en matière de leur formation et de leurs compétences est élevée.

Le troisième chapitre aborde la notion du rôle des traducteurs/interprètes. Etant donné qu'il constitue une partie inséparable de l'identité, certaines idées-clés ont déjà été évoquées dans le premier chapitre. Cela dit, le début de ce chapitre présente une brève récapitulation des principales théories modernes sur le rôle des traducteurs/interprètes. Ensuite, la seconde partie du chapitre recueille les résultats scientifiques qui portent sur la perception que les professionnels ont de leur rôle. En effet, les traducteurs/interprètes se comparent aux médiateurs. Ils mentionnent également la métaphore du pont reliant deux points séparés. Néanmoins, les voix qui déprécient la tâche des traducteurs/interprètes persistent, ce qui peut être un vestige des longues années de l'invisibilité ou de l'inaudibilité des traducteurs/interprètes.

Le quatrième chapitre présente un bilan des travaux sur le statut des traducteurs/interprètes. Là encore, à l'instar du deuxième chapitre, nous nous sommes servis de la théorie de P. Bourdieu, en suivant les quatre capitaux. L'analyse de chaque sous-chapitre corrobore le statut médiocre des traducteurs/interprètes. En effet, les donneurs d'ouvrage sont réticents à proposer une rémunération digne d'un professionnel parce qu'ils voient le marché s'imprégner des amateurs. D'ailleurs, la vague des traductions d'une mauvaise qualité qui se déferle sur le marché brise l'image des traducteurs/interprètes qualifiés. A cela s'ajoute un nombre faible de clients qui se rendent compte des compétences dont les traducteurs/interprètes doivent faire preuve pour fournir leurs services de façon professionnelle. Une image si négative du métier pousse ses représentants à adhérer à des organisations professionnelles où ils peuvent agir collectivement pour défendre leurs droits et leurs intérêts communs. Cette approche paraît la seule voie efficace vers l'amélioration de l'image sociale des traducteurs/interprètes.

Le dernier chapitre évoque le problème de l'identité des traducteurs/interprètes à l'ère de la mondialisation. La première partie englobe les principaux changements dans la filière linguistique provoqués par la numérisation, l'arrivée de nouvelles technologies et le processus de la mondialisation en tant que telle. Dans la partie suivante, nous revenons sur l'identité des traducteurs/interprètes et ses trois composantes, à savoir l'autoévaluation, le rôle et le statut pour les présenter dans la perspective de l'évolution en cours. Même si le rôle des professionnels de traduction ne connaît pas de mutations, leur identité se trouve changée. De nouvelles technologies débouchent sur de nouveaux défis pour les traducteurs/interprètes, sans pour autant que cela représente un grand risque pour la profession elle-même. En effet, l'objectif des nouveaux outils est d'assister les traducteurs/interprètes et non pas les supplanter. C'est pourquoi il ne faut pas définitivement incriminer ces nouvelles tendances.

Pour conclure, la notion de l'identité a été pour longtemps négligée par les scientifiques qui se sont focalisés surtout sur l'analyse des mots en dépit de l'être humain. Pourtant, depuis une dizaine d'années, la figure du traducteur/interprète en tant que participant actif de la communication est au cœur de la recherche scientifique, ce qui met fin à la vision du professionnel en tant que machine. L'identité du traducteur/interprète influence considérablement ses stratégies translato-logiques et détermine son rôle dans le contexte qui lui est propre. Même la mondialisation ne l'a pas changée quoiqu'elle ait introduit de nouveaux défis pour les professionnels de traduction. D'ailleurs, ces derniers doivent s'opposer à ceux qui associent les nouvelles technologies à l'élimination du potentiel humain ou au recul à l'invisibilité. Heureusement, les traducteurs/interprètes ne sont pas complètement délaissés. Bien au contraire, par le biais des organisations et des associations professionnelles, ils peuvent veiller sur leur bonne image collective et enseigner aux futurs clients les bonnes pratiques et la déontologie du métier.

Summary

The following thesis presents the analysis of the interpreters' and translators' identity in the era of globalization. The first chapter addresses the main problems revolving around their professional identity, namely the factors influencing its creation and the role they play in a translator's/interpreter's professional career. For this purpose, the classification by R.B.W. Anderson (2002) is used, to which two additional factors were added, i.e. languages and embodied agency. This enumerative list highlights the complexity of a translator's/interpreter's identity as well as the diverse processes of its emergence. The second part of the first chapter mentions the fate of translated beings, who owe the manifestation of their identity to translators/interpreters. Indeed, the right to be translated remains one of the fundamental human rights. Any violation or neglect of this right deprives people not only of their say, but, even more so, of their identity. Consequently, given that the role of a translator/interpreter is deemed crucial for the empowerment of the speaker, it is in the best interest of host countries to provide translation service in case one is needed and to train translators/interpreters to act in a fair and professional way.

In the next chapter, the self-assessment of translators and interpreters on the basis of the forms of capital elaborated by Pierre Bourdieu is thoroughly examined. The author of this thesis recurs to four concepts of capital, according to which the position of translators/interpreters themselves is being analyzed, i.e. the economic capital, the symbolic capital, the social capital and the cultural capital. The collection of scientific research material on translators/interpreters sheds light on their negative assessment of the market. In their opinion, wages do not correspond with the effort required to render the translation/interpretation correctly. What is more, they reckon that the prestige of the profession is far from satisfactory. It all seems more harmful for professionals because their self-assessment in terms of education and professional skills is high.

The third chapter outlines the role of translators/interpreters. Since it constitutes an integral part of their identity, some of the pertinent issues are already tackled in the first chapter. As a consequence, at the beginning of this chapter, the author gives an account of the main modern theories on the role of translators/interpreters. The results from scientific research contained in the following part depict how professionals view their role. According to the analysis, translators/interpreters perceive themselves as, primarily, mediators. Often, they invoke also the metaphor of a bridge joining two separated elements. Nevertheless, the presence of a great deal of voices depreciating the task of a translator/interpreter is still felt. This might be the ever-present remnant of the long period of inculcating translators/interpreters with the idea that they should be invisible/inaudible.

Furthermore, in the fourth chapter the status of translators/interpreters comes under scrutiny. The collected results are divided again into four types of capital

outlined by Pierre Bourdieu, as it was done in the second chapter. The analysis proved that the general status of both interpreters and translators is relatively low. Indeed, since clients seem perfectly aware of the ever-increasing number of amateurs on the market, they are reluctant to offer decent wages. Moreover, the mass of mediocre translations compromises the image of professional translators/interpreters. In addition to this, few clients seem to appreciate the skills that translators/interpreters must acquire in order to perform their task in a professional manner. In reaction to this negative image of the profession, translators and interpreters join professional organizations acting on behalf of all the community to defend their rights and common interests. This attitude may be the only efficient one to enhance the image of translators/interpreters.

The last chapter presents the identity of a translator/interpreter in the era of globalization. The first part features the main changes in the translation industry resulting from the digitization, the advent of new technologies and the process of globalization taken as a whole. Then, the second part contrasts the already discussed identity and its three integral components, i.e. the self-assessment, the role and the status with the ongoing changes of the modern world. Although the role of translators/interpreters remains unchanged, their identity has altered. New technologies mean new challenges for translators/interpreters, which does not necessarily pose any threat to the profession itself. New tools are conceived to facilitate the work of translators/interpreters, not to replace them. This is why these new changes should not be entirely criticized.

In conclusion, the notion of identity has long been neglected by researchers, who concentrated on the word instead of the human being. However, more and more attention is being drawn to the translator/interpreter as an active participant in the communication and not a mere translation tool. The translator's/interpreter's identity strongly influences their strategies as well as determines their role in a given context. It seems that even globalization did not alter this situation, although it brings about new challenges. Translators/interpreters must thus confront all those who view the advent of new technologies as the end of human translators/interpreters, or who condemn them to eternal invisibility. Fortunately, translators/interpreters are capable of defending themselves against new threats. Through memberships in different professional organizations and associations, they can uphold their professional image and teach prospective clients some good and ethical practices.

Streszczenie

Niniejsza praca przedstawia analizę tożsamości tłumaczy pisemnych i ustnych w dobie globalizacji. W pierwszym rozdziale autorka przedstawia główną problematykę dotyczącą tożsamości tłumaczy, tj. jakie czynniki mają wpływ na jej ukształtowanie i jaka jest ich rola w życiu zawodowym tłumaczy. W tym celu wykorzystana została klasyfikacja R.B.W. Andersona (2012) uzupełniona o dodatkowe czynniki, takie jak języki czy *ucieleśnione upodmiotowienie* (ang. *embodied agency*). Lista ta pozwala określić złożoność tożsamości tłumacza i różnorodny proces jej powstawania. W drugiej części pierwszego rozdziału poruszony zostaje także temat osób, które dzięki działaniom tłumacza mogą zmanifestować swoją tożsamość. Prawo do tłumaczenia jest fundamentalnym prawem każdego człowieka. Naruszenie lub zignorowanie tego prawa pozbawia człowieka nie tylko głosu, ale przede wszystkim tożsamości. W związku z tym, że rola tłumacza jest tak ważna w kontekście upodmiotowienia rozmówcy, to w interesie krajów przyjmujących wielu imigrantów leży zapewnienie tłumacza w sytuacji tego wymagającej oraz odpowiednie przygotowanie go do pełnienia swoich funkcji w sposób rzetelny i profesjonalny.

Kolejny rozdział poświęcony jest analizie samooceny tłumaczy pisemnych i ustnych na podstawie teorii kapitałów wg. Pierre'a Bourdieu. Autorka pracy przeanalizowała opinie tłumaczy ustnych i pisemnych zgodnie z czterema kapitałami: kapitałem ekonomicznym, kapitałem symbolicznym, kapitałem społecznym oraz kapitałem kulturowym. Na podstawie zbioru prac naukowych o tłumaczach autorka dowodzi, że tłumacze pisemni i ustni źle oceniają obecny rynek. Ich zdaniem proponowane stawki nie są adekwatne do wysiłku, jaki muszą oni włożyć w tłumaczenie. Ponadto uważają, że ich zawód nie cieszy się wystarczającym prestiżem, szczególnie jeśli weźmie się pod uwagę ich wysoką samoocenę w kwestii wykształcenia i odpowiednich kompetencji zawodowych.

W trzecim rozdziale poruszone zostaje zagadnienie roli tłumaczy pisemnych i ustnych. Z uwagi na fakt, że rola stanowi integralną część tożsamości, część istotnych uwag zawarta jest w pierwszym rozdziale. W związku z tym trzeci rozdział rozpoczyna się krótkim podsumowaniem głównych, współczesnych poglądów na temat roli tłumaczy. Następnie w kolejnej części rozdziału zebrano wyniki badań współczesnych naukowców, którzy zapytali tłumaczy o to, jak postrzegają oni swoją rolę. Analiza wykazała, że tłumacze uważają się przede wszystkim za mediatorów. Wskazują oni również często na metaforę mostu, który łączy dwa oddzielone od siebie punkty. Nie brakuje jednak poglądów deprecjonujących zadanie tłumaczy, co może wynikać z długiego okresu przyzwyczajania grona odbiorców do niewidzialności, bądź niesłyszalności tłumacza.

W czwartym rozdziale przedstawione zostały wyniki badań dotyczących statusu tłumaczy ustnych i pisemnych. W tej części ponownie posłużono się

teorią Pierre'a Bourdieu, co pozwoliło podzielić rozdział zgodnie z czterema kapitałami, wykorzystanymi także w drugim rozdziale. Analiza każdego podrozdziału wykazała, że całościowy status tłumaczy pisemnych i ustnych jest stosunkowo niski. Klienci niechętnie proponują stawki godne profesjonalistów, gdyż wiedzą, że rynek przepelniony jest amatorami. Zresztą fala tłumaczeń złej jakości, która zalewa rynek, szkodzi wizerunkowi tłumaczy-profesjonalistów. Co więcej, niewielka część klientów jest świadoma umiejętności, jakie tłumacze muszą posiadać, aby w rzetelny sposób wykonać swoje zadanie. W związku z tym negatywnym obrazem tłumacze przystępują do organizacji reprezentujących ich prawa i wspólne interesy. Wydaje się być to jedyną skuteczną drogą do poprawy ich wizerunku.

Ostatni rozdział poświęcony jest tożsamości tłumaczy ustnych i pisemnych w dobie globalizacji. W pierwszej części omówione zostają główne zmiany w przemyśle tłumaczeniowym, wynikające z cyfryzacji, nadejścia nowych technologii i szeroko pojętego procesu globalizacji. W drugiej części natomiast autorka powróciła do tożsamości tłumaczy i trzech nieodłącznych jej części, tj. samooceny, roli i statusu, aby przedstawić je na tle zachodzących zmian. Choć rola tłumaczy pisemnych i ustnych pozostaje wciąż taka sama, to ich tożsamość ulega zmianie. Nowe technologie tworzą nowe wyzwania dla tłumaczy, co nie jest jednak równoznaczne z realnym zagrożeniem dla samej profesji. Nowe narzędzia mają pomóc tłumaczowi w pracy, a nie go zastąpić, dlatego też nie należy zachodzących zmian oceniać wyłącznie negatywnie.

Podsumowując, pojęcie tożsamości było przez wiele lat zaniebdywane przez naukowców, którzy zajmowali się głównie analizą słowa, a nie człowieka. Niemniej od kilkunastu lat coraz więcej uwagi poświęca się tłumaczowi jako osobie, która uczestniczy aktywnie w komunikacji, nie jest zaś wyłącznie maszyną do tłumaczenia. Tożsamość tłumacza ma istotny wpływ na jego strategię tłumaczeniową i definiuje jego rolę w danej sytuacji komunikacyjnej. Nie zmieniła tego nawet globalizacja, choć z pewnością stawia ona tłumaczy przed nowymi wyzwaniami. Muszą oni stawić czoła tym, którzy w nowych technologiach upatrują koniec ery tłumacza lub powracają do pojęcia jego niewidoczności. Na szczęście tłumacze nie są bezbronni wobec nowych zagrożeń. Poprzez szereg organizacji i stowarzyszeń mogą oni wspólnie stać na straży swojego wizerunku i uczyć klientów dobrego, etycznego postępowania.

Bibliographie

- Anderson, R.B.W. (1976/2002), *Perspectives on the Role of Interpreter*, dans Pöchhacker F., Shlesinger M. (éds), « In The Interpreting Studies Reader », Routledge, p. 209-217.
- Bahadır, S. (2011), *The task of the interpreter in the struggle of the other for empowerment: Mythical utopia or sine qua non of professionalism?*, dans Sela-Sheffy R., Shlesinger M. (éds), « Identity and Status in the Translational Professions », John Publishing Company, p. 263-278.
- Bourdieu, P. (1998), *La domination masculine*, Paris, Seuil.
- Bourdieu, P. (2001), *Langage et pouvoir symbolique*, Paris, Editions Fayard.
- Bednarczyk, A. (2006), *Płeć i przekład – uwagi o tematycznej nadinterpretacji i kontrowersyjnej praktyce*, dans Fast P. (éd.), « Płeć w przekładzie 22 », p. 22, 33-50.
- Cronin, M. (2006), *Translation and Identity*, London and New York, Routledge.
- Cronin, M. (2003), *Translation and Globalization*, London and New York, Routledge.
- Cronin, M. (2002), *The Empire talks back: Orality, Heteronomy and the Cultural turn in interpretation studies*, dans Tymoczko M., Gentzler E. (éds), « Translation and Power », University of Massachusetts Press, p. 45-62.
- Dam, H. V./ Korning Zethsen, K. (2011), *The Status of Professional Business Translators on the Danish Market: A Comparative Study of Company, Agency and Freelance Translators*, « Meta 56 », p. 976-997.
- Dunne, K. J. (2012), *The industrialization of translation. Causes, consequences and challenges*, « Translation Spaces 1 », John Benjamins Publishing Company, p. 143-168.
- Gambier, Y. (2006), *Mondialisation en cours et traduction*, « Meta 51 », p. 848-853.
- Gambier, Y. (2012), *Le traducteur défiguré ?*, dans Skibińska E. (éd.), « Figure(s) du Traducteur, Romanica LIX Wratislaviensia », volume 59, Wyd. Uniwersytetu Wrocławskiego, p. 13-24.
- Gibová, K. (2009), *EU Translation as the Language of a Reunited Europe Reconsidered*, http://www.pulib.sk/elpub2/FF/Ferencik2/pdf_doc/19.pdf, consulté le 1 mars 2014.
- Gumul, E. (2006), *Kobieta-tłumacz, mężczyzna-tłumacz. Historia dwóch tekstów i kilku(dziesięciu) przekładów*, dans Fast P. (éd.), « Płeć w przekładzie 22 », p. 22, 59-68.
- Katan, D. (2011), *Occupation or profession. A survey of the translators' world*, dans Sela-Sheffy R., Shlesinger M. (éds), « Identity and Status in the Translational Professions », John Publishing Company, p. 65-88.

- Korning Zethsen, K. (2010), *Has Globalisation Unburdened the Translator?*, « Meta 55 », p. 545-557.
- Mopoho, R. (2001), *Statut de l'interprète dans l'administration coloniale en Afrique francophone*, « Meta 46 », 1, p. 615-626.
- Mossop, B. (2006), *Has Computerization Changed Translation?*, « Meta 51 », p. 787-793.
- Osadnik, W. (2006), *Asymetria językowa w opisie świata kobiet i mężczyzn na podstawie przysłów*, dans Fast P. (éd.), « Płeć w przekładzie 22 », p. 91-101.
- Pym, A. (2006), *Globalization and the Politics of Translation Studies*, « Meta 51 », p. 744-757.
- Pym, A. (2011), *Translation research terms: a tentative glossary for moments of perplexity and dispute*, dans Pym A. (éd.) « Translation Research Projects 3. Tarragona: Intercultural Studies Group », http://isg.urv.es/publicity/isg/publications/trp_3_2011/index.htm, consulté le 17 février 2014.
- Setton, R./ Guo Liangliang, A. (2011), *Attitudes to role, status and professional identity in interpreters and translators with Chinese in Shanghai and Taipei*, dans Sela-Sheffy R., Shlesinger M. (éds), « Identity and Status in the Translational Professions », John Publishing Company, p. 89-117.
- Skibińska, E. (2012), *Missionnaire, consacrant, passeur, héraut...? Figures du traducteur de littérature polonaise en France*, dans Skibińska E. (éd.), « Figure(s) du Traducteur, Romanica LIX Wratislaviensia », volume 59, Wyd. Uniwersytetu Wrocławskiego, p. 185-201.
- Solová, R. (2012), *Les traducteurs assermentés polonais vus par eux-mêmes*, dans Skibińska E. (éd.), « Figure(s) du Traducteur, Romanica LIX Wratislaviensia », volume 59, Wyd. Uniwersytetu Wrocławskiego, p. 215-225.
- Tryuk, M. (2012), *Ty nic nie mów, ja będę tłumaczył. O etyce w tłumaczeniu ustnym*, Warszawa, Uniwersytet Warszawski.
- Voinova, T. (2012), *From Taken-for-grantedness to Professional Awareness: Self-presentations of Student-Interpreters in a Community Interpreting Course*, dans González Núñez G., Khaled Y. Voinova T. (éds), « Emerging Research in Translation Studies: Selected Papers of the CETRA Research Summer School 2012 », <http://www.arts.kuleuven.be/cetra/papers/files/voinova>, consulté le 12 février 2014.
- Wolf, M. (2006), *The Female state of the art. Women in the "translation field"*, dans Pym A., Shlesinger M., Jettmarová Z. (éds), « Sociological Aspects of Translating and Interpreting », p. 129-141.
- Zwischenberger, C. (2011), *Conference Interpreters and their self-representation*, dans Sela-Sheffy R., Shlesinger M. (éds), « Identity and Status in the Translational Professions », John Publishing Company, p. 119-134.

The Status of the Translation Profession in the European Union, Studies on Translation and Multilingualism, 7/12, Directorate General for Translation of the European Commission

Sites Internet :

<http://www.prb.org>, consulté le 30.01.2014

<http://www.tepis.org.pl/index.php/uczelnie-ksztalcace-tlumaczy>, consulté le 17.02.2014

<http://www.5elephants-lefilm.com>, consulté le 22.04.2014

<http://inzone.fti.unige.ch/index.php?module=content&type=user&func=view&pid=17>, consulté le 15.05.2014



Wydawnictwo Naukowe

Institutu Komunikacji Specjalistycznej i Interkulturowej

Uniwersytet Warszawski